



COMMUNE DE SAINTE-CROIX



★ municipalité

GESTION 2023

Ville de
Sainte-Croix
proche de tout, proche de vous

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ

au Conseil communal
sur sa gestion pendant l'année 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions :

- de la loi du 28 février 1956 (mise à jour le 1^{er} janvier 2022) sur les Communes (art. 93c)
- du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 1^{er} janvier 2024) sur la comptabilité des Communes (art. 34)
- du règlement du Conseil communal de Sainte-Croix du 27 juin 2016 (mis à jour le 10 octobre 2022) (art. 92 à 100)

la Municipalité a l'honneur de soumettre le présent rapport sur sa gestion pendant l'exercice 2023.

Les comptes, accompagnés d'un commentaire, sont déposés dans un document séparé.

INFORMATION AUX LECTEURS

Au sens du présent rapport, toute désignation de personne, de statut ou de fonction vise indifféremment une femme ou un homme.

I. JOURNAL DU DOCUMENT

NOM DU DOCUMENT

rapport_gestion_vfinale_110324

DATE

Version finale adoptée en séance de Municipalité du 11 mars 2024

II. ABRÉVIATIONS

ACRG	Association intercommunale à buts multiples des communes de la région de Grandson
ADIS	Association des intérêts de Sainte-Croix
ADNV	Association pour le développement du Nord Vaudois
AFQM	Association des familles du quart monde
APR	Appareil de protection respiratoire
ARAS	Association de communes de la région d'action sociale Jura-Nord Vaudois
ASP	Assistant de sécurité publique
ASPMAD	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
AVASAD	Association Vaudoise d'aide et de soins à domicile
CAD	Chauffage à distance
CCF	Couplage chaleur force
CGPI	Centre de gestion des programmes d'insertion
CIMA	Centre International de la Mécanique d'Art
CPNV	Centre professionnel du Nord Vaudois
CVAJ	Centre vaudois d'aide à la jeunesse
DAP	Détachement d'appui
DGEJ	Direction générale de l'enfance et de la jeunesse
DGMR	Direction générale de la mobilité et des routes
DGTL	Direction générale du territoire et du logement
DPS	Détachement premier secours
ECA	Établissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EM	État-Major
EMBJ	École de musique du Balcon du Jura
EPT	Emploi plein temps
EVAM	Établissement vaudois d'accueil des migrants
FAO	Feuille des avis officiels
JSP	Jeunes sapeurs pompiers

J3L	Jura 3 Lacs
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LATC	Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions
MAS	Musée des arts et sciences
MJC	Maison des jeunes et de la culture
MPGA	Modification du plan général d'affectation
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
PA	Plan d'affectation
PDCn	Plan directeur cantonal
PDCom	Plan directeur communal
PDi	Plan directeur intercommunal "Balcon du Jura"
PDZA-NV	Plan directeur des zones d'activité du Nord Vaudois
PGA	Plan général d'affectation
PICSAJ	Plateforme intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse
PPA	Plan partiel d'affectation
PPLS	Psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue
PQ	Plan de quartier
RiBT	Réseau intercommunal des bureaux techniques
SCRMBJV	Société coopérative des remontées mécaniques du Balcon du Jura Vaudois
SDIS	Service de défense incendie et de secours
SDT	Service du développement territorial
SIC	Société industrielle et commerciale
SIT	Système d'information du territoire
STEP	Station de traitement et d'épuration des eaux
STRID	Société pour le tri, le recyclage et l'incinération des déchets
TSP	Travailleur social de proximité
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
VELP	Véhicule d'extinction à lance perforante

III. TABLE DES MATIÈRES

A. CONSEIL COMMUNAL - (CPT 100)	8	
B. MUNICIPALITÉ - (CPT 101)	11	
1.1	Organisation dès le 1 ^{er} juillet 2021	11
1.2	Informations	14
1.3	Ventes et achats de terrain	15
1.4	Promotion économique / Technopôle	15
1.5	Soutien communal aux sociétés locales et sportives	16
1.6	Culture	17
2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE - (CPT 111 À 190)	18	
2.1	Synthèse de l'année	18
2.2	Activités du service	19
2.3	Ressources humaines	21
3. BOURSE COMMUNALE - (CPT 200 À 220)	27	
3.1	Synthèse de l'année	27
3.2	Conclusions	32
3.3	Travail social de proximité	32
4. URBANISME - (CPT 300)	36	
4.1	Urbanisme	36
4.2	Police des constructions - Synthèse de l'année	45
4.3	Conclusions	47
5. SECTEUR FORÊTS - (CPT 320 À 326)	48	
5.1	Synthèse de l'année - Forêts	48
5.2	Aménagement du domaine forestier	51
5.3	Infrastructures	51
5.4	Ressources	52
5.5	Synthèse de l'année - Domaines	54
6. SECTEUR BÂTIMENTS - (CPT 340 À 359, 580, 581)	55	
6.1	Synthèse de l'année	55
6.2	Situation des préavis et autres travaux importants	55
6.3	Ressources en personnel	70
6.4	Conclusions	70
7. SECTEUR TRAVAUX - (CPT 400 À 465)	71	
7.1	Synthèse de l'année	71
7.2	Réseau routier	72
7.3	Déblaiement de la neige	73
7.4	Parc véhicules	74
7.5	Parcs et jardins	75
7.6	Cimetières	75
7.7	Collecte et traitement des déchets	76
7.8	Réseau d'égouts et collecteurs	79

8. INSTRUCTION PUBLIQUE - (CPT 500 À 530)	80
8.1 Écoles - Année scolaire 2022-2023	80
8.2 Conseil d'établissement	83
8.3 Synthèse de la direction	83
9. OFFICE DE LA POPULATION, SÉCURITÉ PUBLIQUE - (CPT 610 À 671)	84
9.1 Office de la population	84
9.2 Sécurité publique	87
9.3 Autres activités	90
10. SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS - (CPT 650)	92
10.1 Ressources humaines	92
10.2 Formation	94
10.3 Nominations	94
10.4 Activités du SDIS	94
10.5 Interventions	95
10.6 Matériel et appareils respiratoires	96
10.7 Véhicules	96
10.8 Instruction	97
10.9 Quartier-Maître	97
10.10 Site du Pied-de-la-Côte	97
10.11 Jeunes sapeurs	97
10.12 Conclusions	98
11. SERVICES INDUSTRIELS - (CPT 810 À 832)	99
11.1 Synthèse de l'année	99
11.2 Secrétariat - Administration	100
11.3 Gaz naturel	101
11.4 Prix de l'énergie	102
11.5 Eau potable	103
11.6 Épuration	104
12. ÉNERGIE ET DURABILITÉ	109
12.1 Aides communales pour les énergies renouvelables	109
12.2 Commission communale « Énergie »	110
12.3 Préavis N° 23-10	110
12.4 Label Cité de l'Énergie	111
12.5 Bornes de recharge publiques pour voitures électriques	112
12.6 Conclusions	112
13. OFFICE DU TOURISME - (CPT 160)	113
13.1 Synthèse de l'année	113
13.2 Description des activités et statistiques	113
CONCLUSIONS GÉNÉRALES	121

A. CONSEIL COMMUNAL

CPT 100

À l'occasion de la séance ordinaire du 19 juin 2023, le Conseil communal a constitué son bureau 2023-2024 (jusqu'au 30 juin 2024) comme suit :

PRÉSIDENT

M. Steve Benoit
UDC et indépendants

1^{ER} SCRUTATEUR SUPPLÉANT

M. Stéphane Cornuz
UDC et indépendants

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

M. Patrice Bez
PLR & Vert'libéraux

2^{ÈME} SCRUTATRICE SUPPLÉANTE

Mme Nathalie Jaccard
PS – Les Vert·e·s

2^{ÈME} VICE-PRÉSIDENT

M. Pierre-Alain Gerber
PS – Les Vert·e·s

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Mme Mary-Claire André Mollet
UDC et indépendants

1^{ER} SCRUTATEUR

M. Eric Vuissoz
PLR & Vert'libéraux

SECRÉTAIRE DU CONSEIL SUPPLÉANTE

Mme Janique Ferrari
Nommée lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2023

2^{ÈME} SCRUTATEUR

M. Grégoire Pomey
PS – Les Vert·e·s

HUISSIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

Mme Janique Ferrari

COMMISSION DE GESTION 2023

Nommée sur proposition des groupes lors de la séance ordinaire du 19 juin 2023 :

Mme Isabelle Dessonnaz, Présidente rapportrice, MM. Eric Jutzet-Bassi, Pierre-Alain Gerber et Thierry Luthringer pour le PS – Les Vert·e·s; Mme Elena Court, MM. Dionisio Baptista et Thierry Magnin pour le PLR & Vert'libéraux; Mme Noémie Augsburgers et M. Stéphane Cornuz pour l'UDC et indépendants.

Suppléants : Mme Dominique Schmid et M. Claude Michaud pour le PS – Les Vert·e·s; MM. Paolo Batista et Patrice Bez pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Jean-René Marguet et Tristan Merminod pour l'UDC et indépendants.

COMMISSIONS PERMANENTES POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE DE TAXES ET IMPÔTS COMMUNAUX

Mme Béatrice Béguin, MM. Edouard Nekaka et Thierry Luthringer pour le PS – Les Vert·e·s; Mme Nicole Frossard et M. Olivier Favre pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Jean-René Marguet et Robin Tardy pour l'UDC et indépendants.

COMMISSION VENTES ET ACHATS DE TERRAIN ET URBANISME

Mmes Isabelle Dessonnaz et Marion Tanner, M. Pierre-Alain Gerber pour le PS – Les Vert·e·s; MM. Dylan Breitler et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Laurent Buchs et Tristan Merminod pour l'UDC et indépendants.

Suppléants : M. Eric Jutzet pour le PS – Les Vert·e·s; M. Patrice Bez pour le PLR & Vert'libéraux; M. Stéphane Cornuz pour l'UDC et indépendants.

DÉLÉGATIONS POUR LA LÉGISLATURE 2021-2026

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DE LA RÉGION DE GRANDSON ACRG

Mme Stéphanie Bassi, MM. Marcel Cloux, Pierre-Alain Gerber et Andreas Zurbrügg pour le PS – Les Vert·e·s; MM. Dionisio Baptista, Thierry Magnin et Jean-Bruno Wettstein pour le PLR & Vert'libéraux; MM. Stéphane Cornuz et Michael Mollet pour l'UDC et indépendants.

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS

MM. Yvan Pahud, membre et Grégoire Pomey, suppléant.

SÉANCES 2023

Le Conseil Communal a tenu quatre séances ordinaires les 20 mars, 19 juin, 9 octobre et 11 décembre 2023.

Le Conseil communal s'est prononcé sur les préavis municipaux suivants :

N° 23-01	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de l'Hôtel-de-Ville
N° 23-02	Remplacement de la remorque multi benne du service forestier
N° 23-03	Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du bâtiment "le musée"
N° 23-04	Demande de crédit pour la création d'un parking au Temple de L'Auberson Réponse au postulat de M. Eric Jutzet «Pour l'installation de feux de circulation au passage piéton devant l'école de L'Auberson»
N° 23-05	Interface de la gare, deuxième étape
N° 23-06	Rapport-préavis au postulat de M. Joël Herminjard : Installer des bornes de recharge pour véhicules électriques
N° 23-07	Balcon du Jura : Tourisme 2024-2026
N° 23-08	Réaménagement des bureaux de l'administration communale à l'Hôtel de Ville
N° 23-09	Remplacement du tracteur John Deere pour le secteur des travaux → Préavis retiré par la Municipalité
N° 23-10	Installation de stations BoxUp et de tables de ping-pong au Centre Sportif et au Collège de la Gare
N° 23-11	Demande de crédit pour la construction d'un Pumptrack et d'un Skillcenter aux Rasses
N° 23-12	Crédits complémentaires 2023

Le Conseil a en outre accepté :

- Le rapport et les comptes de la Municipalité sur sa gestion 2022
- Le projet de budget pour 2024.

MOTIONS, POSTULATS ET INTERPELLATIONS

MOTIONS

État et utilisation des bâtiments communaux → <i>Travail en cours</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour octobre 2024</i>	27 octobre 2014
Création d'un fonds communal d'encouragement à la rénovation immobilière → <i>Actuellement en réflexion pour le fonds à l'énergie, voir les synergies possibles</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour décembre 2024</i>	22 mars 2021
Pour une stratégie climatique forte et projetée → <i>Rapport-préavis prévu pour mars 2025</i>	19 juin 2023
Création d'une halle polyvalente → <i>Travail en cours</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour début 2025</i>	19 juin 2023

POSTULATS

Stationnement à la Rue de Rasses → <i>À faire</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024</i>	26 mars 2018
Pour la mise en place d'un plan de mobilité scolaire → <i>À faire</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024</i>	14 décembre 2020
Plus de sécurité pour notre région - Installer des caméras de surveillance dans les lieux publics → <i>À faire</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024</i>	14 décembre 2020
Pour une redynamisation du centre du village et des commerces locaux → <i>À faire - Réflexion pour le marché et le stationnement</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024/2025</i>	11 octobre 2021
Pour un aménagement cohérent et accueillant au Col des Étroits → <i>À faire - Coordination avec le Masterplan</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024/2025</i>	21 mars 2022
Création de places de stationnement pour les vélos → <i>En cours</i> → <i>Rapport-préavis prévu pour 2024</i>	20 juin 2022

POSTULATS RÉPONDUS

Pour l'installation de feux de circulation piéton devant l'école à L'Auberson	19 juin 2023
Borne pour véhicules électriques	9 octobre 2023

B. MUNICIPALITÉ

CPT 101

1.1

ORGANISATION DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2021

À la suite des décisions prises par la Municipalité dans sa séance constitutive du 12 avril 2021, les attributions et compétences des cinq directions municipales sont les suivantes pour la législature 2021-2026 :



CÉDRIC ROTEN SYNDIC

1^{ER} DICASTÈRE

Administration générale

Ressources humaines

Greffé

Informatique et télécommunications

Finances

Promotion économique

Communication

Suppléant : Yvan Pahud



YVAN PAHUD VICE-SYNDIC / MUNICIPAL

2^{ÈME} DICASTÈRE

Travaux, éclairage public, réseaux
EU-EC

Voirie, gestion des déchets

Gendarmerie, sécurité publique

Police administrative

Office de la population

Protection civile

Tourisme

Promotion sportive

Suppléant : Lionel-Numa Pesenti



LIONEL-NUMA PESENTI MUNICIPAL

3^{ÈME} DICASTÈRE

Urbanisme et police des constructions

Services industriels

Gaz, eau, ACRG, STEP

Défense incendie SDIS

Forêts, domaines et pâturages

Suppléant : Cédric Roten



SYLVAIN FASOLA MUNICIPAL

4^{ÈME} DICASTÈRE

Bâtiments

Accueil de jour de l'enfance

Crèche, garderie, UAPE

Écoles primaires et secondaires

Association Régionale d'Action Sociale

Cohésion sociale

Suppléante : Rachel Gueissaz



RACHEL GUEISSAZ MUNICIPALE

5^{ÈME} DICASTÈRE

Culture

Jeunesse et Commission des jeunes

Travail social de proximité

Développement durable

Agenda 21

Transports et mobilité

EVAM

Cultes

Suppléant : Sylvain Fasola



STÉPHANE CHAMPOD SECRÉTAIRE MUNICIPAL

La Municipalité est assistée par le Secrétaire Municipal.

SÉANCES DE LA MUNICIPALITÉ

Dans le courant de l'année 2023, la Municipalité a tenu 43 séances ordinaires.

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES DÈS LE 1^{ER} JUILLET 2021

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DU NORD VAUDOIS (ADNV)

M. Cédric Roten, Syndic et Vice-président du comité exécutif

M. Yvan Pahud, Municipal, délégué Commission Tourisme

COMMISSION CHARGÉE DE LA PROMOTION ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

M. Cédric Roten, Syndic et président
Mme Hélène Mazerolle, Directrice du Technopôle,
MM. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, Denis Fla-
geollet, Joakim Junod, Représentants de l'éco-
nomie locale, Yann Saison, Directeur du CPNV site
de Sainte-Croix, Robert Martin, Cadre bancaire à
la retraite, Vincent Demiéville, représentant de
l'ADNV et Stéphane Champod, Secrétaire munici-
pal, chargé de la coordination

FONDATION DU TECHNOPÔLE

M. Stéphane Champod, Secrétaire municipal et président

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal, membre

COMMISSION COMMUNALE CHARGÉE D'EXAMINER LES DÉ- CLARATIONS DES CONTRIBUABLES ET D'ASSURER LA LIAISON AVEC LA MUNICIPALITÉ

MM. Cédric Roten, Syndic, Lionel-Numa Pesenti,
Municipal et Jean-Michel Brandt, Boursier com-
munal

COMMISSION MUNICIPALE DES NATURALISATIONS

M. Cédric Roten, Syndic et président

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe,
hors commission assume le poste de secrétaire
5 membres des partis représentés au Conseil
communal selon le programme de législation

COMMISSION DE POLICE

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et président

MM. Cédric Roten, Syndic et Sylvain Fasola, Mu-
nicipal, Mme Patrizia Parisot, Office de la popu-
lation, hors Commission, assume le poste de se-
crétaire

RÉSEAU SANTÉ BALCON DU JURA.VD

M. Cédric Roten, Syndic, Vice-président

ASSOCIATION POUR LA SANTÉ, LA PRÉVENTION ET LE MAIN- TIEN À DOMICILE DES DISTRICTS DE GRANDSON ET YVERDON / ASPMAD

M. Cédric Roten, Syndic, Vice-président

ASSOCIATION VAUDOISE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE / AVASAD

M. Cédric Roten, Syndic, membre de l'assemblée
des délégués

SI MANUFACTURE REUGE SA

M. Cédric Roten, Syndic, Administrateur

FONDATION DES GITTAZ

M. Cédric Roten, Syndic et Président
MM. Sylvain Fasola, Municipal, Jean-Michel
Brandt, secrétaire-caissier, John Lambert, res-
ponsable des bâtiments

ASSOCIATION À BUTS MULTIPLES DES COMMUNES DE LA RÉ- GION DE GRANDSON / ACRG

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal au Comité Di-
recteur, MM. Yvan Pahud, Municipal et Sylvain Fa-
sola, Municipal au Conseil intercommunal

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE CENTRE DE COLLECTE DE SOUS-PRODUITS ANIMAUX D'YVERDON-LES-BAINS ET RÉGION

M. Yvan Pahud, Municipal

ENTENTE INTERCOMMUNALE POUR LA GESTION DES DÉ- CHETS BULLET – SAINTE-CROIX

MM. Cédric Roten, Syndic et Yvan Pahud, Munici-
pal au Comité exécutif

SOCIÉTÉ POUR LE TRI, LE RECYCLAGE ET L'INCINÉRATION DES DÉCHETS / STRID

M. Yvan Pahud, Municipal au Comité directeur

COMMISSION COMMUNALE DES SPORTS

M. Yvan Pahud, Municipal et Président

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DE LA PISCINE DES REPLANS

M. Yvan Pahud, Municipal

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE DES REMONTÉES MÉCANIQUES DU BALCON DU JURA VAUDOIS / SCRMBJV

M. Yvan Pahud, Municipal

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE L'ORGANISATION RÉ- GIONALE DE LA PROTECTION CIVILE DU DISTRICT JURA-NORD VAUDOIS

M. Yvan Pahud, Municipal

COMMISSION DE CONTRÔLE DES CONSTRUCTIONS (Y COM- PRIS OCTROI DES PERMIS D'HABITER) ET DE SALUBRITÉ

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président
M. Jean-François Gander, Préposé à la police des
constructions et à l'urbanisme et secrétaire de
la commission, un médecin (vacant) et un repré-
sentant de la Gendarmerie ou du SDIS ou de l'ad-
ministration désigné selon les cas

SOCIÉTÉS DES EAUX DE L'AUBERSON ET LA SAGNE

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal

COMMISSION CONSULTATIVE SDIS

M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal et Président
Mme Patrizia Parisot assume le poste de secrétaire de la Commission

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

M. Sylvain Fasola, Municipal

ENTENTE SCOLAIRE PRIMAIRE ET SECONDAIRE DES COMMUNES DE BAULMES, BULLET, MAUBORGET, VUITEBOEUF ET SAINTE-CROIX

M. Sylvain Fasola, Municipal et Président
Mme Susy Sinisi, Secrétaire municipale adjointe, assume le poste de secrétaire

CONSEIL DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

M. Sylvain Fasola, Municipal

ASSOCIATION DE COMMUNES RÉGION ACTION SOCIALE JURANORD VAUDOIS / ARAS

M. Sylvain Fasola, Municipal au Comité directeur et Mme Rachel Gueissaz, Municipale au Conseil intercommunal

ASSOCIATION LES TROLLS EN TABLIER BLEU

M. Sylvain Fasola, Municipal

SOCIÉTÉ EN FAVEUR DE LA VIEILLESSE ET DE L'ENFANCE MALHEUREUSE

M. Sylvain Fasola, Municipal

COMITÉ DE PILOTAGE COPILOTE DU NOUVEAU MUSÉE

M. Sylvain Fasola, Municipal

CENTRE INTERNATIONAL DE LA MÉCANIQUE D'ART / CIMA

Conseil de Fondation : M. Sylvain Fasola, Municipal

Association des Amis du CIMA : Mme Rachel Gueissaz, Municipale

TRAVYS - TRANSPORTS VALLÉE DE JOUX - YVERDON-LES-BAINS - SAINTE-CROIX

Mme Rachel Gueissaz, Municipale, au Conseil d'administration, un siège en commun avec la Commune d'Orbe

COMMISSION EVAM

Mme Rachel Gueissaz, Municipale et Présidente
Mme Patrizia Parisot, Office de la population, assume le poste de secrétaire

COMMISSION COMMUNALE DES ÉNERGIES

Mme Rachel Gueissaz, Municipale et Présidente

CONSEIL DE LA FONDATION DU BALCON DU JURA POUR L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES MÉTIERS

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CPNV

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

FONDATION DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE DU BALCON DU JURA / EMBJ

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE SAINTE-CROIX / ADIS

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

ASSOCIATION MON CINÉ

Mme Rachel Gueissaz, Municipale

1.2

INFORMATIONS**VISITE DES NONAGÉNAIRES**

Selon la tradition, le vendredi 6 janvier 2023, l'Autorité municipale a rendu visite aux personnes qui fêteront leur nonantième anniversaire en 2023, soit la classe 1933.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

HELMUT TANNENBERGER

Sainte-Croix
1^{er} janvier 1933

ALDO FRANCHINI

Sainte-Croix
3 janvier 1933

LOUISE KECSKÈS

L'Auberson
12 mars 1933

LETIZIA BUGNON

Sainte-Croix
25 avril 1933

MICHEL LONGCHAMP

Sainte-Croix
28 avril 1933

ANNA RENEVEY

Sainte-Croix
1^{er} mai 1933

JOSETTE NAEF

Sainte-Croix
2 juin 1933

FIORINA MAGGI

Sainte-Croix
15 juin 1933

CLARA JEANMONOD

Sainte-Croix
20 août 1933

JANINE MARTINET MERMOD

Sainte-Croix
27 août 1933

ERICH JAGGI

L'Auberson
13 septembre 1933

LYLA THÉVENAZ

Sainte-Croix
20 septembre 1933

PIERRE-ALPHONSE FREIHOLOZ

Sainte-Croix
11 octobre 1933

CATERINA PAILLARD

Sainte-Croix
3 novembre 1933

RAYMOND SCHREYER

Sainte-Croix
7 novembre 1933

YOLANDE MONTI

Sainte-Croix
18 novembre 1933

DOYENNE / DOYEN

GEORGETTE REICHENBACH
Sainte-Croix
22 mars 1917

1.3

VENTES ET ACHATS DE TERRAIN

La Municipalité a réalisé les opérations foncières en 2023 dans le cadre de l'autorisation générale de statuer sur les aliénations dont la valeur n'excède pas Chf 120'000.-- et sur les acquisitions d'immeubles, de droits réels et immobiliers, dont la valeur n'excède pas Chf 40'000.-- selon les décisions accordées par le Conseil communal à la Municipalité par le préavis municipal No 21-11 du 11 octobre 2021 pour la législature 2021-2026.

VENTE

- Préavis No 22-08 – LJR SA – parcelle 654 – lot PPE 1, 2, 3, 6, 7 et 8, soit 221/1000 – Rue de la Sagne 17 pour le prix de Chf 729'738.00
- M. Fernando Costa et Mme Maria Gomes Simoes – parcelles 316 et 2003 – surface de 326 m² – Ch. des Chalet pour le prix de Chf 32'600.00.

ACHAT

- Il n'y a pas eu d'achat en 2023.

1.4

PROMOTION ÉCONOMIQUE / TECHNOPÔLE

PROMOTION ÉCONOMIQUE

Pour rappel, la commission de promotion économique est un groupe de réflexion apolitique auquel la Municipalité s'adresse pour des réflexions stratégiques ou des propositions de mesures concrètes dans le but de stimuler le développement économique de la région et de soutenir les créateurs d'activité économique. En 2023, la commission s'est réunie 4 fois.

Mme Hélène Mazerolle, Directrice du Technopôle et chargée de la promotion économique locale pour le secteur industrie, a visité une dizaine d'entreprises, en plus de contacts fréquents avec les acteurs de la mécanique d'art. Lors de ces visites, les besoins des entreprises sont discutés et des solutions sont envisagées : proposition de locaux, mise en relation avec des entreprises ou centres de compétences, utilisation des soutiens cantonaux ou régionaux. Ainsi, plusieurs des entreprises visitées ont bénéficié de coaching ou d'aides financières cantonales et certaines se sont installées au Technopôle.

Plusieurs initiatives proposées lors des séances de promotion économique ont été réalisées ou ébauchées en 2023 :

→ Un inventaire des locaux commerciaux vacants est maintenant disponible et actualisé régulièrement.

→ Pour répondre aux difficultés de recrutement de main d'œuvre dans tous les secteurs d'activité, la commission de promotion économique a proposé de mettre sur pied le 1^{er} Forum des Métiers de Sainte-Croix et environs. Organisé par trois des membres de la commission ainsi que l'Établissement Primaire et Secondaire de Sainte-Croix et environs, cet événement doit permettre aux élèves de 10^{ème} et 11^{ème} année scolarisés à Sainte-Croix de rencontrer les entreprises de l'arrondissement scolaire de Sainte-Croix et environs, soit des entreprises de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf. Sur 323 entreprises et entrepreneurs invités, 33 entreprises ont répondu favorablement pour tenir un stand le 2 février 2024 durant l'après-midi.

→ La commission souhaite proposer une présentation graphique des rôles des différentes entités en charge de la promotion économique : SIC / Commune de Sainte-Croix / ADNV / Canton de Vaud. Ce document est ébauché, il est destiné aux acteurs de l'économie locale afin de mieux définir vers qui se tourner en fonction des besoins.

En 2024, M. Robert Martin devra être remplacé au sein de cette commission puisqu'il a émis le souhait de se retirer de cette fonction. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son appui et ses compétences au service de la promotion économique locale.

TECHNOPÔLE

Les objectifs du Technopôle de Sainte-Croix pour l'année 2023, résumés ci-dessous, ont été atteints. Les industriels qui ont visité le Technopôle montrent un grand attrait pour cet écosystème et relèvent l'intérêt de pouvoir arriver avec une simple idée et repartir avec un produit fini.

CONSOLIDER

Les actions en termes de communication et les événements organisés au Technopôle ont permis de mieux faire connaître sa mission et ses acteurs. Ces actions portent leurs fruits puisque les locataires ont plus de mandats, le Technopôle reçoit des demandes d'installation et le nombre d'abonnés à la page LinkedIn du Technopôle a plus que doublé en une année.

ÉTENDRE

Les événements organisés tout au long de l'année s'adressent à des industriels de différents

secteurs d'activité. En effet les compétences regroupées au sein du Technopôle trouvent des applications dans de nombreux domaines. Les différents salons visités illustrent cette volonté de diversification : Innoteq, Technopolis, Ortho-manufacture, EPHJ, Technical Watchmaker Show.

PRÉPARER LA RELÈVE

Le Technopôle a accueilli plusieurs classes d'élèves de tous niveaux, depuis l'école obligatoire jusqu'au master. Ces jeunes sont les futurs entrepreneurs et il est important qu'ils connaissent les opportunités offertes par ce parc technologique dédié à la microtechnique. Mais actuellement, le bâtiment ne dispose plus d'espaces libres. Des démarches ont donc été entreprises pour proposer de nouvelles surfaces locatives.

ÉTAT LOCATIF

Au 31.12.2023, toutes les surfaces locatives présentes au sein du Technopôle de Sainte-Croix sont attribuées. La Directrice relève qu'elle a même dû renoncer à accueillir des entreprises par manque de place.

CONSEIL DE FONDATION

Plusieurs changements sont en cours au sein du Conseil de Fondation puisque deux représentants de l'économie doivent être remplacés. La représentante de la HEIG-VD sera remplacée également début 2024. En attendant la nomination officielle des trois nouveaux membres, le Conseil de Fondation est composé de :

STÉPHANE CHAMPOD - PRÉSIDENT

Secrétaire Municipal de Sainte-Croix et représentant de la Municipalité de Sainte-Croix

LIONEL-NUMA PESENTI

Municipal de Sainte-Croix et représentant de la Municipalité de Sainte-Croix

ORIANE COCHAND

Directrice et représentante du CPNV

NADIA METTRAUX

Directrice de l'ADNV et représentante des milieux économiques

CATHERINE HIRSH

Représentante de la HEIG-VD depuis 12 ans, termine son mandat au 31.12.2023. Nous la remercions chaleureusement pour son soutien au Technopôle de Sainte-Croix durant ces nombreuses années et lui souhaitons une belle retraite.

1.5

SOUTIEN COMMUNAL AUX SOCIÉTÉS LOCALES ET SPORTIVES

152.3653 ET 170.3653

La Municipalité a versé les subventions annuelles prévues aux différentes sociétés et également pour diverses manifestations organisées sur notre territoire. Merci à tous les bénévoles pour le temps consacré à la collectivité.

Les comptes communaux indiquent les sommes qui ont été allouées durant l'année et une liste nominative non-exhaustive est à disposition au greffe.

Dans le cadre de l'intégration des pistes du Balcon du Jura dans l'offre MagicPass, les Communes de Bulle et Sainte-Croix ont subventionné 60 abonnements MagicPass pour la saison 2023-2024.

1.6 CULTURE

2023 a été placée sous le signe de la musique avec l'organisation d'une chantée dans les rues de notre Commune le 21 juin dernier par l'Ensemble vocal de L'Auberson à l'occasion de la fête de la musique ; la réunion de toutes les sociétés musicales régionales, avec la participation de classes de Bullet et L'Auberson, lors du FestiSuisse organisé par l'Union instrumentale de Sainte-Croix à Bullet le 1^{er} septembre ; la première édition du Mad Mountain Festival au Centre sportif des Champs de la Joux le 9 septembre et enfin le passage du Migros Hiking Sound Festival dans nos vertes contrées le 19 septembre. De tous les genres et pour tous les goûts, des événements musicaux qui ont permis à la population de tout âge de se retrouver pour passer de bons moments ensemble. Ceci sans oublier naturellement les soirées traditionnelles des yodleurs ou de nos fanfares et chorales locales.

Suite à sa fermeture au public au mois de juin 2022, l'Association du Musée des arts et sciences a tenu sa dernière assemblée générale, dissolutive, le 16 mai 2023. La Fondation du CIMA a continué d'exploiter le bâtiment du Musée Baud de L'Auberson jusqu'au 31 décembre 2023, afin de permettre aux visiteurs et aux habitants de notre région, de pouvoir continuer de profiter d'une offre muséale régionale. Dès la fin de l'année 2023, il a été temps pour les derniers musées régionaux de s'atteler à la tâche de l'emballage de leurs nombreuses collections, en vue de leur déménagement dans les locaux remis à neuf à la Rue de l'Industrie 21 dans les premiers mois de l'année 2024. Les travaux de rénovation des an-

ciens locaux du CIMA ayant avancé bon train durant l'année écoulée, le Musée de la Mécanique d'Art et du Patrimoine, qui mettra en valeur le patrimoine industriel et culturel régional ouvrira ses portes au public dès le mois de juin 2024.

Outre les différentes et nombreuses activités culturelles et festives de qualité proposées par les sociétés locales, la deuxième édition du brunch offert à la population à l'occasion de la Fête nationale a connu une nouvelle fois un franc succès, et ce, malgré un temps fort maussade. Le comité de l'ADIS, qui a pu compter une nouvelle fois sur un partenariat avec le Lokomotiv Unihockey et les aides bénévoles fort appréciées des Cartons du cœur et de bénéficiaires de l'EVAM, est d'ores et déjà prêt à se retrousser les manches pour réfléchir à l'édition 2024.

Sollicitée à de nombreuses reprises par les sociétés locales pour des soutiens financiers à leurs manifestations, la Municipalité s'est efforcée une fois encore de répondre le plus favorablement possible à ces demandes, dans la limite du budget annoncé pour 2023. Une directive communale sur les subventions culturelles et sportives est en cours de rédaction. Celle-ci permettra de définir plus clairement le type d'aide qui peut être demandé, la base du calcul de ces subventions et également de définir le cadre officiel du dépôt de ces demandes. La directive sera envoyée en consultation auprès des sociétés sportives et culturelles dans le premier trimestre 2024 et entrera en vigueur dès le 1^{er} janvier 2025.

2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CPT 111 À 190

2.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

L'année 2023 nous a permis de retrouver nos marques sans problème d'organisation lié au COVID, tant sur le plan organisationnel pour l'administration que pour la population.

Nous avons dû mettre en place un Point de Rencontre et d'Urgence (PRU) lié aux risques de pénurie d'énergie. Le but est d'offrir une assistance à la population vulnérable et de garantir à la population un accès notamment aux services d'urgences grâce à des télécommunications secourues. Le bâtiment communal a été choisi entre la salle communale et l'Espace Alexei Jaccard selon les besoins. Un équipement de base avec des radios Polycom est à disposition en cas de besoin.

Un plan de continuité des activités (PCA) a également été constitué afin de gérer au mieux une situation de crise. Il permet d'anticiper les impacts sur les prestations essentielles et d'évaluer les mesures organisationnelles à prendre.

Les événements traditionnels d'accueil ont été organisés comme le repas des 18 ans, la visite des nonagénaires ainsi que la réception des nouveaux habitants. Ces moments de partage sont très importants et sont toujours très appréciés.

Notre site internet continue son développement et nous avons amélioré notre guichet virtuel en ligne. Le travail n'est pas encore terminé.

Un mandat a été donné à la Fiduciaire Favre dans le cadre de la réorganisation et du regroupement de sociétés touristiques. Cet examen de la structure de détention et d'exploitation des installations sportives via des sociétés coopératives fait partie de la première étape du projet. Elle consiste à examiner la structure actuelle des remontées mécaniques et de la piscine et d'étudier la possibilité de réunir ces exploitations en une seule entité. Plusieurs réunions ont été organisées en vue d'une réalisation en 2024.

Le greffe a mis en place la nouvelle formule des cartes journalières CFF « Commune ». L'ancienne forme a pris fin le 24 juillet 2023. À partir du 11 décembre 2023, la nouvelle « carte journalière dégriffée Commune » est mise en vente au guichet de l'administration. Pour rappel, le contingentement

par commune et la restriction de la vente aux habitants disparaissent. Il n'y aura plus qu'un seul contingent national et toutes les communes y accèdent via une application web centrale. Lorsque le quota est épuisé, plus aucune carte ne pourra être achetée auprès d'une commune Suisse.

Les élections fédérales se sont déroulées les dimanches 22 octobre et 12 novembre 2023. L'organisation et le dépouillement se sont très bien passés. Un grand merci aux personnes qui sont venues donner un coup de main. Au niveau politique, 2023 restera une année historique et exceptionnelle pour Sainte-Croix. Notre Commune compte parmi ses citoyens deux élus au Parlement à Berne, à savoir M. Yvan Pahud au Conseil National et M. Pascal Broulis, premier Conseiller aux États Sainte-Croix. Leur élection renforce notre représentation politique et témoigne de l'importance de notre commune au sein de la vie politique nationale.

La Municipalité a tenu 43 séances et a présenté 12 préavis pour les 4 séances du Conseil communal ainsi que les comptes, la gestion et le budget.

Concernant les manifestations, nous avons été présents au Comptoir de Sainte-Croix du 23 au 26 février avec les « chiffres » de la Commune. Nous avons pu intéresser les citoyens avec un thème qui a été très apprécié.

Les différents événements ont repris sans contraintes après les périodes COVID. Pour en citer quelques-uns : le Carnaval, du 9 au 12 février ; Spartan, le 17 juin ; Fête des Écoles, 23 juin ; 1^{er} août ; Marché d'été, 12 août ; Festival des terroirs, 19 et 20 août ; Migros Hiking Sounds, 23 et 24 septembre. Cette liste n'est pas exhaustive et nous pouvons relever le bénévolat exceptionnel pour l'ensemble des manifestations et activités proposées tout au long de l'année dans notre commune.

Il est important de soutenir cette vie active et nous répondons à la plupart des demandes. Une nouvelle directive municipale est à l'étude afin d'avoir des règles applicables aux sociétés locales.

2.2 ACTIVITÉS DU SERVICE

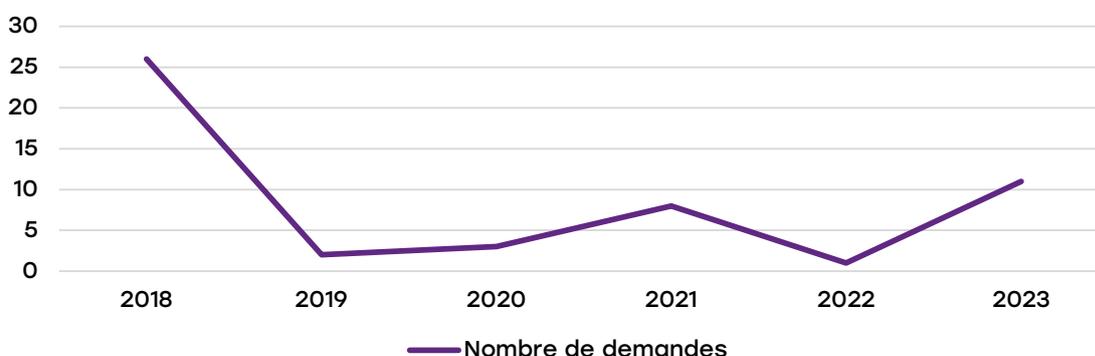
NATURALISATION

Le Greffe, en collaboration avec les Assistants de sécurité publique, traite les demandes de naturalisation ordinaires qui incluent le rapport d'enquête, le test de connaissances élémentaires et l'audition par la commission de naturalisation. La saisine communale ne doit pas excéder 12 mois (de la réception du dossier à l'octroi de la bourgeoisie). Il en est découlé :

- 8 rapports d'enquête
- 3 tests de connaissances élémentaires
- 4 commissions de naturalisation

11 requérants ont obtenu la bourgeoisie de Sainte-Croix. Leur origine est française, russe et portugaise.

DEMANDES DE NATURALISATION



La Commission de naturalisation pour la législature 2021-2026 est composée de : MM. Cédric Roten, Syndic et Président et Mme Rachel Gueissaz, Municipale pour la Municipalité; Mmes Noémie Augsburger, Nicole Frossard et MM. Olivier Troyon, Eric Jutzet, Claude Michaud pour le Conseil communal. Cette commission permet aux représentants de l'autorité d'avoir un contact direct avec le requérant. Elle développe plus en détail les aspects liés à l'intégration et intervient en complément du rapport d'enquête. Elle peut être obligatoire ou facultative.

VOTATIONS FÉDÉRALE ET CANTONALE - ÉLECTIONS FÉDÉRALES

En 2023, il y a eu des votations fédérale et cantonale le 18 juin, les élections fédérales, Conseil national et Conseil des États 1^{er} tour le 22 octobre et Conseil des États 2^{ème} tour le 12 novembre. Il n'y a pas eu de scrutins les 12 mars et 26 novembre.

Tous les résultats détaillés peuvent être consultés sur le site de l'État de Vaud.

- Votations fédérale et cantonale :

<https://www.vd.ch/themes/etat-droit-finances/votations-et-elections/votations-precedentes>

- Élections fédérales :

<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/elections-federales-2023-conseil-national-et-conseil-des-etats>

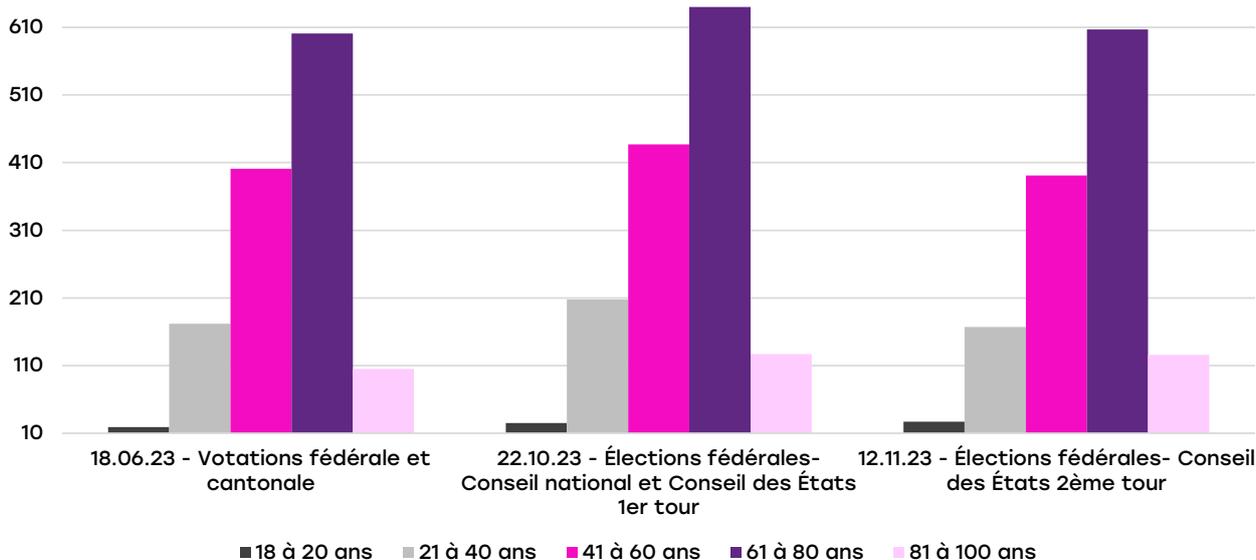
Nombres d'électeurs inscrits au 31 décembre 2023 : 3'727

- dont 3'264 électeurs en matière fédérale et cantonale
- dont 463 électeurs en matière communale.

STATISTIQUES DES VOTANTS

DATES	VOTANTS	ÉLECTEURS INSCRITS	TAUX DE PARTICIPATION
18.06.23	1'298	3'226	35.23 %
22.10.23	1'437	3'254	44.17 %
12.11.23	1'318	3'259	40.41 %

NOMBRE DE VOTANTS PAR CLASSES D'ÂGE



Les jeunes adultes participent moins à la vie politique que leurs aînés. Le taux de participation moyen augmente de manière significative avec l'âge. Elles soulignent avant tout la différence constatée par rapport aux 61-80 ans. Ces derniers participent plus que les jeunes. Le taux de participation des autres groupes d'âge est également plus élevé que celui des plus jeunes.

POCAMA

Toutes les manifestations, rassemblements, cortèges, spectacles, conférences, soirées, expositions, événements sportifs, etc. doivent être annoncés à la commune où est prévue la manifestation. Dans certains cas, les autorités cantonales doivent aussi délivrer une autorisation. Il est indispensable de remplir le questionnaire Pocama sur le site du canton pour toutes les manifestations nécessitant des autorisations et/ou des préavis cantonaux et/ou des permis temporaires pour la vente d'alcool, min. 3 mois avant pour les manifestations d'importance, comme par exemple le Carnaval, le Comptoir, le Marché d'été, le Festival des terroirs.

- 56 autorisations émanant d'une demande Pocama
- 46 permis temporaires ont été délivrés pour la vente d'alcool.

REGISTRE COMMUNAL DES COMMERCE ET ENTREPRISES

Celui qui exploite de manière permanente un commerce, une entreprise ou un établissement est tenu de s'inscrire au registre communal des entreprises. La tenue de ce dernier se fait selon les mutations qui apparaissent dans la FAO ou lorsqu'une nouvelle entreprise vient s'annoncer directement à l'Administration communale. Quant aux fermetures, elles nous sont rarement signalées, ce qui rend la tenue du registre difficile.

2.3 RESSOURCES HUMAINES

DÉPARTS OU CESSATIONS D'ACTIVITÉ

KYLIAN BADOUX

21 juillet

Service Urbanisme & Bâtiments

DIDIER GUEISSAZ

30 novembre

Secteur des travaux

RÉUSSITE DE NOS APPRENTIS

AJLA COHADAREVIC

Employée de commerce

KACPER IZDEBSKI

Employé de commerce

LORA MATTHEY

Employée de commerce

BAPTISTE CACHIN

Agent d'exploitation, voirie

DÉPARTS À LA RETRAITE

ANDRÉ CUENDET

30 juin

Secteur des bâtiments, conciergerie

CLAUDE FAVRE

31 décembre

STEP

ARRIVÉES

ELLA LEGUÉRÉ1^{er} mai

Administration générale

GREGORY FULCHIR

2 août

Apprenti agent d'exploitation, voirie

NATACHA GALLIZIOLI1^{er} juin

Service Urbanisme & Bâtiments

DARRELL SCHNEIDER

2 août

Apprenti agent d'exploitation, conciergerie

MJELLMA SYLEJMANI

2 août

Apprentie employée de commerce

LEONARD GUEISSAZ

14 août

Secteur des forêts

TIMOTHÉE TYRODE

2 août

Apprenti employé de commerce

STEEVE TESARIK1^{er} septembre

Secteur des bâtiments, conciergerie

DELPHINE WEISSER

2 août

Apprentie employée de commerce

MODIFICATION DE FONCTION ET DE SECTEUR

RAPHAËL GRAF

1^{er} juin

Secteur des bâtiments, conciergerie

PAR UN CONTRAT DE DURÉE DÉTERMINÉE

AUDREY MARION

Du 21 août 2023 au 28 juin 2024

Auxiliaire pour la surveillance du repas de midi des élèves

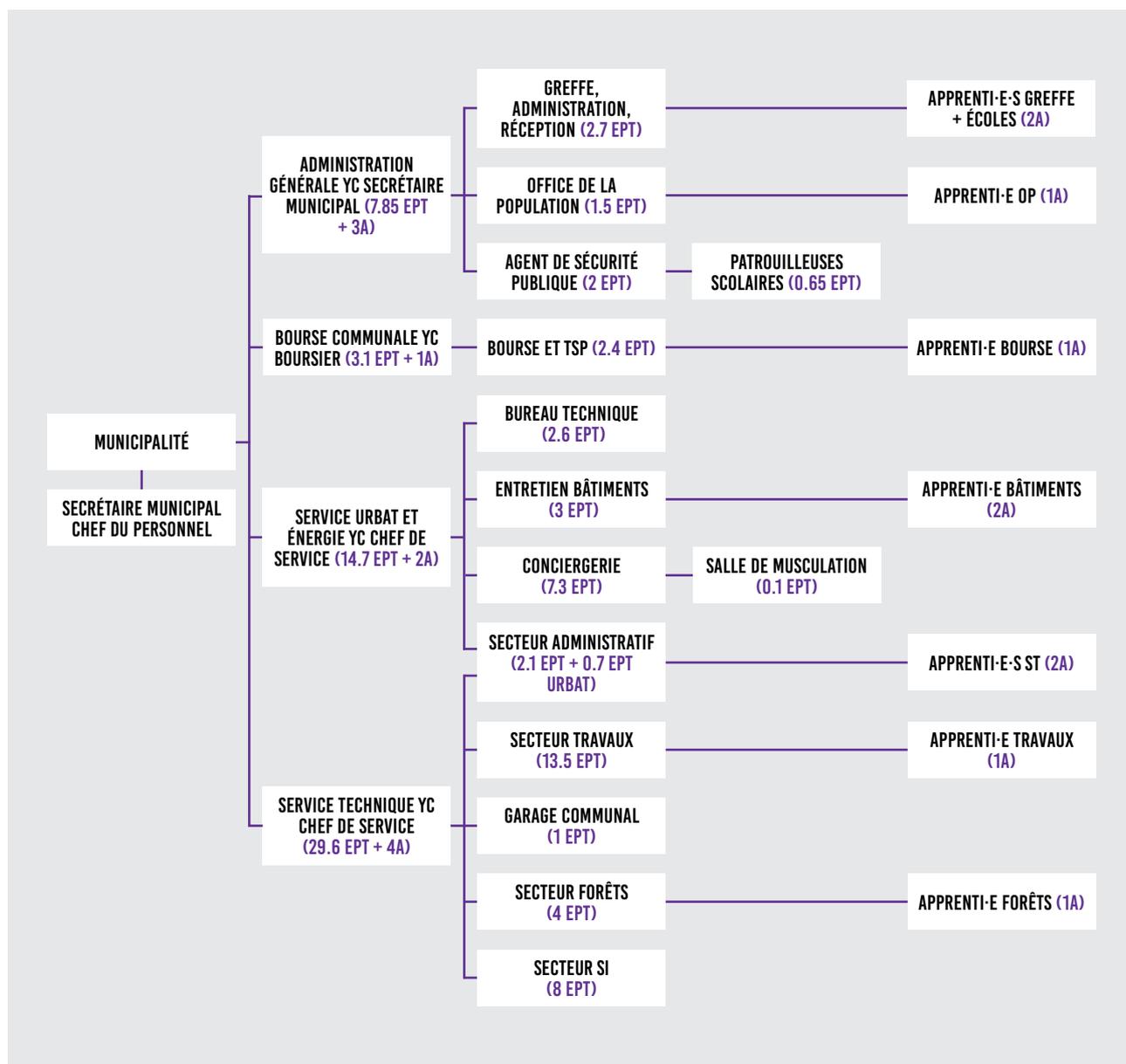
POUR DES MISSIONS TEMPORAIRES VIA LE CGPI

AMAN ALAMIN

Du 2 octobre 2023 pour une durée de 6 mois

Secteur des bâtiments, conciergerie

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNE AU 31 DÉCEMBRE 2023



ÉQUIVALENTS PLEIN TEMPS (EPT) : 55.25

PERSONNES AVEC LES APPRENTIS ET LES STAGIAIRES : 75

FEMMES : 20

HOMMES : 45

APPRENTIS : 10

EFFECTIF COMMUNAL

L'effectif du personnel communal au 31 décembre 2023 s'élève à 55.25 EPT (effectif plein temps), ce qui correspond à 75 collaborateurs, y compris les apprentis (10). La Commune, entreprise formatrice dans plusieurs domaines, forme :

- 6 apprentis employés de commerce
- 1 apprenti forestier-bûcheron
- 1 apprenti agent d'exploitation, option voirie
- 2 apprentis agent d'exploitation, option conciergerie

EMPLOIS D'ÉTÉ

Chaque année, nous avons une forte demande pour des emplois d'été. En 2023, ce ne sont pas moins de 23 jeunes âgés de 15 à 21 ans qui ont travaillé durant 2 semaines dans différents services communaux, comme la déchèterie, les travaux, les bâtiments ou la conciergerie, à la satisfaction de chacun. Pour des raisons de sécurité, l'âge minimum d'engagement a été fixé à 15 ans révolus.

JOURNÉE DES APPRENTIS DE LA COMMUNE DE SAINTE-CROIX

Les apprentis de la Commune de Sainte-Croix ont pu se retrouver pour une journée hors du cadre professionnel, le vendredi 7 juillet 2023. Accompagnés de MM. Cédric Roten, Sylvain Fasola, Stéphane Champod et Jean-Michel Bolens pour la Commune de Sainte-Croix, de Mme Fanny Tinguely pour la Commune de Bullet et de plusieurs collaborateurs, les apprentis avaient très bien organisé cette journée avec au programme la visite du Tribunal fédéral, le repas et la visite d'Aquatris, le tout en transport public.



Sortie des apprentis à Lausanne

FORMATION

En accord avec l'Association du personnel, la formation individuelle pour les collaborateurs a été favorisée et plus de 125 jours de cours ou d'amélioration de compétence dans les domaines respectifs ont été suivis. En 2023, il n'y a pas eu de formation continue du personnel, mais surtout, il n'a pas été trouvé un thème porteur pouvant réunir tous les corps de métiers que notre administration emploie.

PRIMES DE FIDÉLITÉ STATUTAIRES 2023

VÉRONIQUE FUCHS

40 ans de service
Greffes municipale

CLAUDE FAVRE

35 ans de service
STEP

CORINNE MARTIN

20 ans de service
Secteur des bâtiments, conciergerie

MESRET DEMIRI

20 ans de service
Secteur des bâtiments

STÉPHANE CHAMPOD

10 ans de service
Administration générale

STEEVE LIN

10 ans de service
Administration Service technique

Au personnel précité, nous formulons tous nos remerciements pour leur fidélité à l'administration communale et leur engagement professionnel.

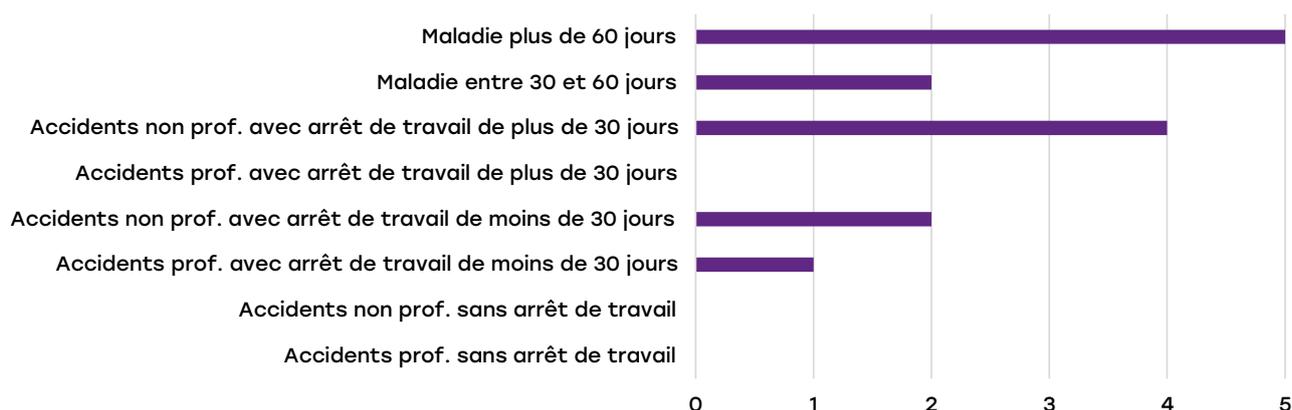
ABSENCES DU PERSONNEL

Pour rappel, les dossiers d'accident font tous l'objet d'une déclaration. Concernant les absences pour des raisons de maladie, un certificat médical est demandé selon les cas pour justification et à chaque fois après trois jours d'absence.

Le nombre d'absences n'est pas très élevé. Cependant, nous avons eu plusieurs cas de longue durée. Les collaborateurs ont été accompagnés durant cette période généralement difficile. La majorité a pu reprendre ses activités avec parfois des taux réduits. Il n'y a eu qu'un cas d'accident professionnel ce qui démontre que la sécurité est importante à nos yeux.

Les jours de formation représentent 9.4% des absences.

Les absences maladie de moins de 30 jours se sont élevées à 240.49 jours, soit env. 0.96 EPT sur l'année.



ÉVALUATION DU PERSONNEL ET DIVERS

Pour la deuxième année consécutive, les évaluations se font via notre portail RH, ce qui améliore grandement le suivi administratif. Cette méthode évite les fiches volantes avec le risque qui va avec. Les points importants relevés, tant par les collaborateurs que par les supérieurs ont été abordés et ont pu être discutés lors des entretiens. La Municipalité a pris connaissance de l'ensemble des évaluations.

Un cadeau de fin d'année a été reconduit par la transmission d'un bon de la SIC à l'ensemble des collaborateurs. Les activités de l'Association du personnel sont actuellement en suspens faute de comité, comme les grillades en famille et la sortie annuelle. Le souper du personnel a été, quant à lui, organisé par quelques collaborateurs bénévoles, chapeauté par les RH.

La Municipalité ainsi que les ressources humaines restent attentives au bon fonctionnement de l'ensemble de l'administration et des différents secteurs dans le respect des collaborateurs. Dans la mesure du possible, certaines corrections sont apportées afin d'améliorer les conditions de travail des collaborateurs.

3. BOURSE COMMUNALE

CPT 200 À 220

3.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

En sa qualité de pilote, la bourse communale a été très occupée avec le projet cantonal de transfert du plan comptable en sa nouvelle version de MCH2. Cet important changement a nécessité un très grand nombre d'heures au boursier pour satisfaire aux nouvelles règles et transmettre aux intervenants de notre commune les principes appliqués par toutes les entités publiques suisses. Le budget 2024 établi MCH2 semble donner satisfaction au pouvoir politique et les utilisateurs s'adaptent avec l'aide de la bourse communale.

La bourse s'occupe également de la coordination du projet du regroupement des Musées. Les travaux de réaménagement touchent à leur fin. Accompagnés de professionnels, les bénévoles s'occupent au positionnement des collections dans le Schaudepot qui seront présentées au public au début juin 2024 avec l'ouverture du MuMAPS.

Le résultat des comptes est très bon malgré le raffermissement des taux des emprunts qui restent tout de même historiquement bas. En isolant les mouvements sur réserve, les imputations internes et les recettes du gaz, les revenus sont de + 5.21 % en comparaison des comptes 2022 et + 5.48 % par rapport au budget 2023. Les charges du ménage courant, soit en isolant les attributions aux réserves et amortissements, ont augmenté de 10.93 % en comparaison aux comptes 2022 et se réduisent de 3.09 % par rapport au budget 2023. En retirant la fourniture du gaz qui est très volatile et la part aux charges cantonales peu maîtrisable, les variations sont de + 4.30 % (comptes 2022) et - 3.17% (budget 2023).

Les recettes fiscales sont supérieures de + 4.14% aux estimations du budget. Toutefois, la valeur du point d'impôts par habitant se réduit à Chf 19.41 (Chf 19.67 en 2022). La différence avec la moyenne du Canton (Chf 44.67 en 2022) se creuse, d'où un retour de la péréquation plus conséquent.

Les comptes d'investissements (préavis) présentent des charges de Chf 6'324'979 (budget - Chf 11'151'550) et Chf 2'516'454 (budget - Chf 2'184'200) de recettes.

Les préavis les plus significatifs réalisés en 2023 concernent les travaux de la salle de gym, l'équipement des hameaux des Gittaz et de la zone du Platon, la suite des études de la STEP, la rénovation des terrains du FC Sainte-Croix/La Sagne, la créa-

tion d'un parking vers le Temple de L'Auberson, les études pour l'interface à la Gare, la rénovation d'un mur à La Villette, la pose de panneaux solaires sur le toit de l'Hôtel de Ville. Il ne s'agit pas d'une liste exhaustive ; l'entier des investissements est repris dans le livret des comptes. Un acompte de Romande Energie sur l'indemnité convenue sur les travaux des Gittaz a été facturé et encaissé au début de 2024, ce qui réduit notre investissement net sur les préavis.

Notre marge d'autofinancement, tirée des comptes d'exploitation, a permis de couvrir l'entier des investissements et de réduire notre endettement net de Chf 632'729. À noter que la vente de nos parts à la PPE Sagne 17 (préavis 22.08 du Conseil communal du 10 octobre 2022) laisse un boni de Chf 568'738 sur l'exercice sous revue (cpte 220.4242).

Les activités principales de la bourse sont la tenue de la comptabilité de la Commune, la supervision du suivi financier et du budget en étroite collaboration avec les différents services communaux et la Municipalité. La bourse gère la partie financière de l'Association des Communes de la Région de Grandson (ACRG), de l'entente scolaire et des Trolls en Tablier Bleu.

La bourse communale a établi 7'858 pièces comptables et suivi l'encaissement de plus de 14'766 factures comprenant l'envoi de 3'073 rappels et l'engagement de 389 procédures de poursuite.

En outre, le service de la bourse tient les comptes et fait office de conseiller pour :

- L'association intercommunale des Communes de la Région de Grandson (ACRG) tant pour les buts de base que le but optionnel de l'eau
- L'entente scolaire primaire et secondaire des communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf
- La société coopérative de la piscine
- L'association des Trolls (UAPE, Garderie)
- La Fondation du Technopôle
- La Fondation Mutrux et la cagnotte scolaire qui reprend les camps et courses d'école
- Le Marché Transfrontalier
- Le contrat de prestations du Service de défense incendie SDIS liant les communes de Sainte-Croix, Bullet, Mauborget, Tévenon et Grandevent

- Les conventions pour l'épuration régionale et la gestion des déchets avec Bullet
- L'Association des Intérêts de Sainte-Croix (ADIS) dès 2019

La bourse communale opère également dans le contrôle des comptes de diverses sociétés dont la SCRMBJV notamment et fait l'objet de nombreuses demandes de renseignements ou de projections sur des objets communaux ou parapublics.

Chaque semestre, un nouvel apprenti est formé à la bourse dans le cadre du tournus mis en place. Il est responsable de la gestion de l'allocation familiale communale sous forme de bons aux familles qui va du contrôle au droit à la distribution jusqu'aux paiements des commerces locaux.

Les gestions des salaires et des assurances sont placées également sous la responsabilité de la bourse communale.

LISTE DES BÂTIMENTS AVEC VALEUR ECA ET L'IMPUTATION

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2023	N° Bilan
1 Denéraz-Dessus Fiez	165	322	867'460	141'500	0	9123.00
2 Roches Eboulées - Fiez	167	322	360'460	141'500	0	9123.00
3 Mont-Cochet (couvert + citerne planches)	914	322	65'120	0	0	9123.00
4 Auges (écurie d'alpage)	927	322	220'315	4'800	0	9123.00
5 Mont-de-Baulmes Dessous (chalet alpage)	975	322	1'394'690	203'000	0	9123.00
6 Sécha (refuge)	1022	322	74'000	0	0	9123.00
7 Prise-Bornand (chalet alpage)	1351	322	366'980	7'200	0	9123.00
8 Prise-Bornand (remise alpage)	1352	322	40'061	0	0	9123.00
9 Prise-Bornand (dépendance alpage)	1992	322	25'892	0	0	9123.00
10 Avattes (citerne)	2392	322	45'000	0	0	9123.00
11 Grand-Borne (écurie Le Pirolet)	2419	322	211'032	0	0	9123.00
12 Granges-Jaccard (écurie alpage)	2469	322	224'305	0	0	9123.00
13 Gittaz-Dessus (citerne)	2669	322	45'692	0	0	9123.00
14 Layette (hangar forestier)	2514	326	240'000	0	0	adm
15 "Derrière La Layette" couvert forestier	2768	326	101250	0	0	adm
16 Couvert à plaquettes	2878	326	626'400	0	223'200 + 268'200	9143.884 9143.21.05
17 Refuge forestier "La Combette verte"	2980	326	73'872	0	0	9123.00
19 Gare 12 bis 14 (La Conversion)	492	342	9'403'998	4'461'000	0	9123.00
20 Collège 2 (ancien collège)	333	343	3'200'212	1'189'000	0	9123.00
21 Bâtiment le Platon	2836	344	2'971'500	1'915'000	600'000	9123.838

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2022	N° Bilan
22 Bâtiment administratif	2327	351.1	17'569'143	1'899'000	0	9123.00
23 Garage PPE Av. Gare (bâtiment communal)	2328	351.1	128'700	75'000	0	9123.00
24 Locaux Police	2327	351.2	1'872'006	650'000	0	adm
25 Salle communale	2327	351.3	5'055'571	0	0	adm
26 Métiers 3	2976	352	8'493'620	0	3'600'000	9143.15.06
27 Caserne des pompiers	2772	354	2'104'833	40'000	0	adm
28 Tyrol 54 Sainte-Croix	71	355	32'642	0	0	9123.00
29 Gare 20 22 Sainte-Croix (abattoirs)	498	355	1'858'292	190'000	0	adm
30 Gare (ancienne COOP)	522	355	146'890	0	0	adm
31 Mont-de-la-Mayaz (chalet)	929	355	921'600	104'000	0	adm
32 Mont-de-Baulmes (dépendance habitation)	972	355	32'659	0	0	9123.00
33 Mont-de-Baulmes Dessus (chalet)	973	355	723'374	250'000	0	9123.00
34 Hangar des pompes/WC L'Auberson	1158	355	239'815	0	0	adm
35 Franc-Castel La Chaux (salle gym)	1260	355	1'028'711	0	0	adm
36 Chalet "La Dryade"	1409	355	55'728	0	0	9123.00
37 Aiguillon 304 (chalet Aiguilles)	1464	355	288'461	0	0	9123.00
38 Mont-la-Mayaz (terrasse couverte)	1829	355	50'343	0	0	9123.00
39 Grand-Rue L'Auberson - (abri bus)	2036	355	26'307	0	0	adm
40 Vy-Jaccard (chalet)	2069	355	139'384	109'000	0	9123.00
41 Vestiaire - La Gittaz-Dessous	2096	355	262'125	0	0	9123.00
42 Château (salle gym)	2165	355	448'696	0	0	9123.00
43 Denériaz-Dessous	2190	355	388'615	14'000	0	9123.00
44 Vraconnaz 7 (dépôt déchets)	2213	355	69'403	0	0	adm
45 Local L'Auberson - patinoire	2250	355	125'030	0	0	adm
46 Vestiaire, douches, Gittaz-Dessous	2311	355	192'600	0	0	9123.00
47 Carre 15 L'Auberson (salle gym)	1074	356.1	1'688'860	0	0	9123.00
48 Grand-Rue 81 L'Auberson (collège)	1149	356.1	2'057'526	0	0	adm
49 Gare 21 Sainte-Croix (collège)	1767	356.1	9'237'056	0	0	adm

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2022	N° Bilan
50 Gare 23 Sainte-Croix (nouvelle salle gym)	3105	356.4	5'180'280	0	4'800'000	9143.21.07
51 Gare 10 (Collège Poste)	412	356.2	8'069'511	0	0	Adm
52 France (salle gym)	485	356.2	1'677'369	0	0	adm
53 Stand 9 (Centre sportif)	2750	356.3	9'8003'388	0	0	adm
54 Industrie 2 (Musée CIMA)	551	357.1	4'594'950	335'000	0	9123.00
55 Alpes 10 (Musée MAS)	563	357.2	2'975'062	0	0	9123.00
56 Industrie 13-15	2594	359	345'214	0	0	adm
57 Industrie 13-15	560	359	425'265	0	0	adm
58 Av. Gare 12/14 (garages SI)	494	434	192'261	0	0	adm
59 Hangar des pompes La Chaux	1250	434	35'030	0	0	adm
60 Bâtiment ex-Hurter	1402	434	64'482	40'000	0	9123.00
61 Gare 18 (Dépôts - Menuiserie-déchets)	1497	434	635'769	0	34'200	9141.851
62 Garages - Aiguillon 1	1554	434	1'138'387	0	0	9123.00
63 Gare 14 (Dépôts - ateliers)	1572	434	682'615	0	0	adm
64 Hangar - Aiguillon 1	1903	434	331'200	0	0	9123.00
65 Layettaz Sainte-Croix (Dépôts)	2061	434	359'111	0	0	adm
66 Layette (Dépôts voirie)	2137	434	124'934	0	0	adm
67 Garage + Atelier - Aiguillon 1	2201	434	466'650	0	0	9123.00
68 Garages privés - Pâquerettes	2572	434	160'312	0	0	9123.00
69 Vers-chez-Jaccard (local containers)	747	440	14'140	0	0	adm
70 Pl. Marché (WC public)	1550	440	19'440	0	0	adm
71 Gare (WC Public)	2002	440	65'769	0	0	adm
72 Combe de Ville (Déchèterie)	2756	451	250'095	4'000	132'000	9141.700
73 Combes - STEP L'Auberson	2680	461	2'525'630	9'000	0	adm
74 Temple Sainte-Croix	163	580	3'191'250	0	0	adm
75 Grand-Rue 126 L'Auberson - Temple	1058	580	1'458080	0	0	adm
76 Clos-Bornand La Chaux (Église)	1280	580	1'361'861	0	0	adm

Dénomination	N° ECA	N° Imputation	Valeur ECA assurée	Estimation fiscale	Valeur bilan 31.12.2022	N° Bilan
77 Noirvaux (station pompage)	1321	812	217'472	0	0	adm
78 Mouille-Mougnon (station pompage)	1408	812	212'318	0	0	adm
79 Charmilles (réservoir 2000 m³)	2080	812	1'632'027	0	0	adm
80 Étroits (réservoir désaffecté 500 m³)	2129	812	25'920	0	0	adm
81 Layette (réservoir 700 m³)	2130	812	651'681	0	0	adm
82 Layette (réservoir 500 m³)	2131	812	351'490	0	0	adm
83 Broutires (réservoir 3000 m³)	2132	812	2'162'454	0	0	adm
84 Crêt-Junod (station pompage)	2185	812	468'818	0	0	adm
85 Vers-chez-la Besse (station détente)	1452	832	53'100	0	0	adm
86 William-Barbey (station de gaz)	2149	832	316'869	0	0	adm
87 Neuchâtel (station détente)	2198	832	32'884	0	0	adm
88 L'Auberson (station détente)	2199	832	32'123	0	0	adm
89 La Chaux (station détente)	2200	832	30'288	0	0	adm
90 Sainte-Croix (station comptage)	2410	832	23'076	0	0	adm
Total des propriétés communales			216'354'804	11'996'000	9'657'600	

Épuration régionale

91 Bâtiment STEP Villette	2299	462.3186	917'093			
92 Local grille STEP Villette	2300	462.3186	491'400			
93 Digesteur STEP Villette	2301	462.3186	321'149			
94 Local digesteur et chaufferie STEP	2302	462.3186	405'594	900'000	14'200	9141,7
95 Local soufflantes + bassins STEP	2303	462.3186	915'732			
96 Hangar stockages boues STEP Villette	2696	462.3186	386'365			
Total des propriétés de l'épuration régionale			3'437'333	900'000	7'100	

TOTAL			219'792'137	12'896'000	9'664'700	
--------------	--	--	--------------------	-------------------	------------------	--

3.2 CONCLUSIONS

Malgré les importants projets menés sur notre Commune, la situation financière reste dans une bonne situation. La péréquation nous apporte une manne très appréciée et nécessaire. Ses effets bénéfiques ne sont pas à négliger et ils compensent une bonne partie de la faible capacité financière de nos revenus fiscaux. Sans cette aide bienvenue, il ne nous serait pas possible de répondre entièrement au financement du plan d'investissements prévu. Les contours de la nouvelle péréquation présentés sont favorables à notre région, ce qui est rassurant. Les décisions finales politiques doivent permettre une entrée en vigueur en 2025.

Au risque de nous répéter, nous aimons relever que les relations tant avec la Municipalité que des différents services sont franches et empruntes de confiance réciproque. Il est agréable de pouvoir travailler dans ces conditions.

3.3 TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Après un congé maternité de la professionnelle, l'année 2023 a été marquée par une reprise partielle du poste à 50%, c'est pourquoi ce rapport d'activité reflétera une période quelque peu «raccourcie» du travail social de proximité sur la commune avec la mise en évidence des différentes missions sur une période de 5 mois seulement.

Il est important de noter qu'une grande partie du temps a été consacrée aux reprises de contact, tant des bénéficiaires que des partenaires. Une relation de confiance s'entretient, il était donc indispensable et primordial de consolider les liens.

Ce retour peut aussi servir de rappel en précisant que la consultation auprès de la TSP est gratuite, ouverte à toute la population de Sainte-Croix et environs. Une éducatrice sociale est à disposition pour informer, orienter, conseiller, offrir un soutien à des questions d'ordre relationnel mais aussi administratif.

En 2023, il y a eu 4 nouvelles demandes et c'est désormais vérifié que certains suivis s'inscrivent sur une plus longue durée avec une demande de rendez-vous pas forcément réguliers, mais en tout cas récurrents. Dans une large majorité, la TSP a notamment été sollicitée pour répondre à :

- Des difficultés administratives (compréhension de documents, soutien pour remplir les demandes des prestations sociales, gestion autour des titres de séjours...)
- Des difficultés de gestion de budget et de dettes (stabilisation de budget, arrangements de paiements avec les créanciers, demande de fonds...)

Pour la première fois en cinq ans d'activité, la problématique du logement n'a pas été représentée en demande d'accompagnement et cela marque peut-être une stabilité tant dans la recherche de logements que dans la diminution des notifications d'expulsion.

Cette reprise a été l'occasion de nouvelles énergies et de nouvelles rencontres et voici, point par point, un récapitulatif des activités jeunesse et/ou communautaires menées sur Sainte-Croix au cours de l'année 2023.

ATELIER PHILO / THÉ DE NOËL AVEC LES FAMILLES

Pour la 3^{ème} année consécutive, les ateliers de philosophie à destination des enfants de 7 à 10 ans poursuivent leurs échanges les mercredis après-midi. On rappelle l'importance de ces espaces sûrs et inclusifs où les enfants peuvent explorer et questionner divers sujets sur le monde qui les entoure tout en faisant la promotion du respect et de la tolérance envers les autres. Les questions émanent des interrogations des enfants, les animatrices elles, encouragent à la réflexion et à la pensée critique : c'est-à-dire que, par les questions de relance, la gestion du débat, le respect des règles...elles contribuent au développement de compétences de communication, de raisonnement et de résolution de problèmes et ce, bien que les enfants ne soient pas forcément d'accord entre eux.

Pour clôturer une belle année d'échanges en toute convivialité, le 20 décembre 2023, un Thé/goûter de Noël a été partagé avec les enfants et leurs familles. Ce riche moment a permis de relayer la finalité des ateliers philo aux parents en répondant à leurs éventuelles questions, et en valorisant l'évolution de leurs enfants. Cela participe concrètement à favoriser les valeurs mises en avant lors des ateliers.

OUVERTURE D'UN ACCUEIL LIBRE À LA MJC POUR LES JEUNES DE 11 À 16 ANS

Depuis le 23 novembre 2023, et ce jusqu'à fin juin 2024, un projet pilote d'ouverture de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) aux jeunes âgés entre 11 et 16 ans a été mis sur pied. Une phase d'essai qui survient directement après la prise en compte des besoins et attentes de ces derniers suite aux interviews « micro-trottoir » réalisées fin 2022.

Après les cours et de manière totalement volontaire, les jeunes peuvent venir profiter de ce bel espace dédié à la jeunesse tous les jeudis après-midi de 15h30 à 17h00 : Pour écouter de la musique, profiter de ses amis, jouer au babyfoot, à des jeux de société, mais aussi et surtout, réfléchir à la création de projets et d'activités pour et par la jeunesse de Sainte-Croix, les raisons ne manquent pas de venir faire un tour.

Des jeux sont également mis à disposition des utilisateurs grâce à un partenariat avec la ludothèque.

Cette permanence libre vise à accueillir chacun·e dans la convivialité avec pour « seule » ligne de conduite : « le respect des autres et du matériel ».

Ces plages d'accueil se font uniquement avec la présence de la TSP et s'inscrivent ainsi dans une démarche éducative où les jeunes qui le souhaitent peuvent être soutenus pour développer des initiatives, s'approprier l'espace et s'ouvrir au collectif. La prévention et l'écoute sont également deux aspects importants garantis par la présence d'un adulte responsable et formé, qui aura à cœur de tisser des liens de confiance avec les jeunes. Une approche pour et avec les jeunes qui pourront également échanger et proposer des idées d'activités, d'aménagements et de cohérence de cette permanence (par exemple, jour et horaire à ajuster si besoin). Dans une Maison des Jeunes, les adolescents sont impliqués dans les décisions, c'est un véritable espace d'apprentissage et d'expérimentation de la citoyenneté permettant aux jeunes d'être impliqués dans la vie de leur commune.

Si la phase test de 6 mois s'avère concluante en termes de fréquentation et de demandes des jeunes, la Municipalité réfléchira à la manière de pouvoir soit étendre la plage horaire du jeudi, soit ouvrir un autre jour de la semaine. Ce projet pourrait également permettre à certains jeunes de s'intéresser à ce qui se passe au sein de la MJC, explorer ce potentiel, et même intégrer le comité des jeunes.

JOURNÉE SAM

Le mardi 22 août 2023 et pour la cinquième année, un partenariat avec le CPNV a permis d'offrir aux



jeunes étudiants de 1^{ère} année, une découverte des différentes ressources, tant culturelles, sportives qu'administratives et politiques existantes sur le territoire communal. Rachel Gueissaz, Municipale, Mélanie Soittoux, TSP et Frédéric Steinhauer, aumônier, ont ainsi co-animé un atelier à la Maison des Jeunes afin de faire connaître aux élèves les différents acteurs présents dans la région, mais aussi tenter de les sensibiliser aux thématiques de prévention et de promotion de la santé. Les échanges avec les jeunes présents ont également permis de récolter leurs impressions sur la région, les services offerts et les infrastructures ou événements qu'ils auraient envie de voir se développer.

PANIER DE NOËL ET ZONTA CLUB SAINTE-CROIX/VAL DE TRAVERS

Grâce à la rencontre avec une nouvelle assistante sociale qui a pris ses fonctions au CMS de Sainte-Croix, mais qui est également membre active du Zonta Club, 6 personnes ont pu bénéficier de paniers de Noël garnis de bons d'achats valables dans les commerces de la région. Un coup de pouce à des femmes seules, soit professionnellement actives, soit dans une démarche de réinsertion ou soit en âge AVS, mais dans tous les cas qui doivent faire face à une situation précaire. Ces femmes se sont senties soutenues et ont été vraiment reconnaissantes de cette surprise inattendue tout juste avant les fêtes de fin d'année.

UNE SOUPE OFFERTE LE 1^{ER} JEUDI DE CHAQUE MOIS

Depuis le 5 octobre 2023, chaque premier jeudi du mois est consacré à un moment d'accueil inconditionnel, le temps de partager une soupe. En présence d'une actrice bénévole de la commune, mais aussi de professionnels et d'associations qui offrent habituellement des permanences le jeudi à Sainte-Croix (Philo, AFQM, Aumônière précarité et TSP), nous combinons nos forces et nos énergies afin de proposer à toute personne de venir partager un moment d'échange. Avant même d'être un soutien alimentaire, cela favorise l'inclusion en permettant à chacun-e, peu importe sa situation sociale, son origine, de se sentir le-la bienvenu-e et accepté-e. Il est intéressant de pouvoir déjà constater sur ces quelques mois l'augmentation de la fréquentation de cet accueil (entre 20 à 30 personnes), ce qui atteste d'un renforcement du lien social et améliore, en tout cas le temps d'une soupe, la qualité de vie de quelques habitants. Bien évidemment, il faudra voir comment cela évolue au fil des mois, mais il se peut que ce rendez-vous mensuel devienne un véritable point de repère et de soutien pour ceux qui en ont besoin.

POLITIQUE JEUNESSE

Mme Rachel Gueissaz, Municipale, a représenté la commune lors de la 10^{ème} édition des rencontres PICSAJ (Plateforme Intercommunale sur le soutien aux activités de la jeunesse), organisée le 8 novembre 2023 par la Direction Générale de l'Enfance et de la Jeunesse (DGEJ), le Service de l'Education Physique et du Sport (SEPS) et par le service jaiunprojet.ch du Centre Vaudois d'aide à la Jeunesse (CVAJ).

Une quarantaine de communes étaient conviées lors de cet événement et 3 ont présenté leur projet : Sainte-Croix, Gland et La Sarraz. L'idée a été de favoriser les échanges d'expériences entre les communes et espérer que cela donne l'inspiration à d'autres pour le bien-être physique et émotionnel de leurs jeunes.

Le projet d'installation de casiers sportifs connectés en deux endroits du village marque l'aboutissement du groupe de travail jeunesse sur l'année 2022, qui a réuni plusieurs professionnels du secteur jeunesse et n'en finit pas d'intéresser le canton, et même au-delà. En effet, la municipale a fait une présentation de la démarche initiée à Sainte-Croix à l'université de Neuchâtel et est également invitée en juin prochain. Les conclusions de ces échanges sont marquées par un avis unanime de consultation des jeunes, la dimension participative étant la clef du succès. La participation est d'ailleurs un principe inscrit dans la loi cantonale, comme l'a souligné l'organisateur de la soirée Monsieur Frédéric Cerchia, Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse.

Voici l'article qui a été publié dans le périodique Cantons-Communes du 11 décembre 2023 :

« Du sport à la carte, en libre accès, non-compétitif et inclusif : c'est ce que veulent les jeunes !!

Terminé les horaires fixes, les inscriptions et la performance comme unique horizon. Ce qui attire beaucoup de jeunes, c'est un sport accessible, participatif et qui rassemble. En bref, c'est au sport d'aller vers les jeunes. Une offre complémentaire aux traditionnels et incontournables clubs sportifs se développe. Certaines communes vaudoises l'ont bien compris et les initiatives ne manquent pas.

Pour terminer ce tour d'horizon, on peut encore citer les casiers sportifs de Sainte-Croix. Alors que la commune était confrontée à une montée des incivilités sur la voie publique, elle a mené une réflexion sur l'usage de l'espace public. Le village de 5'000 habitant-e-s a consulté les jeunes de 13 à 25 ans qui ont exprimé leur besoin de se retrouver dans des espaces dédiés et sans contraintes d'horaire, notamment pour faire du sport. Comme Yverdon-les-Bains avant elle, Sainte-Croix propose d'installer des casiers connectés pouvant contenir tout type de matériel sportif : ballons, raquettes, jeu de boules, skate, slackline, skis, paddle, etc. L'usage est gratuit et l'âge illimité. Il suffit d'avoir un smartphone et une carte d'identité pour s'inscrire via l'application. L'infrastructure, l'alimentation par énergie solaire et la maintenance sont externalisées à une société de casiers connectés suisse. Le préavis passera au mois de décembre devant le Conseil communal. ».

PROSPECTION POUR DES PROJETS SUR L'ANNÉE 2024

L'année 2023 aura également permis de réfléchir et mettre sur pied plusieurs projets qui se déclineront sans doute au cours de l'année 2024 :

CINÉ PHILO

En partenariat avec le cinéma Royal, ce projet vise à mettre en lumière les questionnements philosophiques soulevés par les œuvres cinématographiques. Une invitation pour les enfants de 6 à 12 ans qui permettra aussi de montrer que philosopher est accessible à tout le monde et à tout âge.

PROJET GRAFF AVEC LES JEUNES

Ce projet, qui devrait voir le jour au printemps 2024, inclut une prestation en 3 temps à savoir la rencontre avec le professionnel graffeur, la création d'un avant-projet avec les jeunes et la

réflexion autour d'un dessin, message qui fait sens et la réalisation sur les murs. L'objectif principal de cette initiative est d'offrir aux jeunes un moyen créatif de s'exprimer au travers d'œuvres artistiques et originales, de se sentir valorisés et de s'approprier certains espaces publics en encourageant le respect de la communauté.

TOURNOI INTERCOMMUNAL DE FUTSAL

Le 6 avril 2024, en partenariat avec les villes d'Yverdon, Chavornay et Orbe. Ce projet est ouvert aux jeunes filles et garçons âgés entre 13 et 25 ans et permettra, s'il rencontre du succès, de pérenniser les échanges avec les 3 autres communes pour différents projets jeunesse.

CONFÉRENCES

Le succès rencontré en 2022 par la conférence de M. Weber, psychothérapeute spécialisé en hyper connectivité, a impulsé l'envie de proposer d'autres événements à la population de Sainte-Croix. Ainsi, le 25 avril 2024, ce sera au tour de M. Eric Sadin, écrivain et philosophe, d'animer une conférence sur l'Intelligence Artificielle. Il explorera la nature des technologies numériques, leurs caractéristiques, leur ressort économique, leur levier politique, les discours qui accompagnent leur développement... Mais aussi l'étendue des conséquences avec l'impact sur les comportements humains. C'est un des seuls philosophes à s'être penché sur ces enjeux d'un point de vue théorique et critique.

4. URBANISME

CPT 300

4.1 URBANISME

Le 3 mars 2013, le peuple suisse a accepté la modification de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (Loi sur l'aménagement du territoire, LAT) par l'intermédiaire d'une votation populaire. La révision de la LAT vise essentiellement à lutter contre le mitage du territoire.

En effet, différents cantons et communes ont des zones à bâtir surdimensionnées, avec pour conséquence fréquente que des bâtiments se trouvent très éloignés du centre des localités. Ce phénomène accentue le mitage du territoire. La loi sur l'aménagement du territoire a été révisée afin d'inverser cette tendance. La révision vise à freiner le gaspillage du sol et la spéculation foncière : les zones à bâtir surdimensionnées sont réduites et les réserves de terrains à bâtir mieux utilisées. Elle garantit un développement plus compact du milieu bâti, préserve le paysage et maintient l'attrait de la Suisse comme lieu de résidence et de travail.

Le Conseil fédéral a mis en vigueur au 1^{er} mai 2014 la Loi sur l'aménagement du territoire partiellement révisée (LAT1) ainsi que l'Ordonnance sur l'aménagement du territoire révisée.

Depuis cette date, la planification du territoire des communes surdimensionnées est devenue une procédure complexe et longue. Le Canton a dû adapter son Plan directeur cantonal afin que les communes vaudoises puissent réviser leurs plans d'aménagements (PGA, PPA et PQ).

Cette 4^{ème} adaptation du Plan directeur cantonal a été adoptée par le Grand Conseil puis le Conseil d'État les 20 et 21 juin 2017, et approuvée par le Conseil fédéral le 31 janvier 2018. Par la suite, la Loi sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) et son règlement d'application sont entrés en vigueur le 1^{er} septembre 2018.

Toutefois, et sur recommandation du Service du développement territorial (SDT), l'étude pour la mise en place d'une zone réservée communale a débuté en 2018 et s'est terminée par une mise à l'enquête publique au printemps 2019 (voir chapitre « zone réservée » ci-dessous).

PLAN DIRECTEUR INTERCOMMUNAL « BALCON DU JURA » (PDI)

Le dossier complet (13 exemplaires), validé par toutes les communes, a été remis au SDT en fin d'année 2010. Il sera ratifié une fois le Plan directeur communal approuvé.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM)

Le 19 mars 2009, le dossier complet a été adressé au Service du développement territorial pour son approbation finale.

Le 22 octobre 2009, suite à sa décision du 30 septembre 2009, le Conseil d'État nous confirmait avoir pris acte du plan directeur de la Commune de Sainte-Croix. Il a été précisé alors que la majeure partie des objectifs qualitatifs pouvait être mise en œuvre, tout en nous enjoignant de poursuivre notre réflexion en application du PDCn (Plan directeur cantonal).

Les travaux complémentaires ont dès lors été attribués et réalisés par le bureau Team+ Urbanisme. Actuellement, le Plan directeur communal doit être adapté en fonction des remarques cantonales dans la procédure de révision du Plan général d'affectation, en particulier au sujet du surdimensionnement des zones à bâtir.

RÉVISION DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (PGA)

NOUVELLE APPELLATION PACOM

Après celles réalisées en 1954 et en 1993, la Municipalité a décidé en début d'année 2011 d'entreprendre la mise à jour de l'outil de planification de son territoire, à savoir son PGA ainsi que son règlement. Le PGA est un outil légal, opposable aux tiers, qui précise l'affectation des zones et les droits relatifs à l'utilisation du sol.

Afin d'avoir un suivi optimal et détaillé de cette longue procédure, la Municipalité a décidé de travailler par tranches en établissant plusieurs pré-

avis et non un seul. De plus, la Commission du Conseil communal est constituée en principe des mêmes conseillers sur l'ensemble de la législature.

La Municipalité a constitué un groupe de travail composé pour la Commune du Municipal de l'Urbanisme, du Secrétaire municipal et du Responsable du Bureau technique, ainsi que du mandataire, Team+.

Au printemps 2011, dès l'approbation par le Conseil communal du préavis municipal n° 883-11, la mise à jour a débuté par le calcul de dimensionnement et la délimitation du périmètre de centre.

Un deuxième préavis n° 903-12 a été adopté par le Conseil communal, afin de poursuivre cette mise à jour. Il avait pour objet de régler la problématique du surdimensionnement de nos zones à bâtir (retour à la zone agricole), de déterminer des nouvelles zones pour l'industrie et l'artisanat, de définir les zones constructibles et d'élaborer un règlement.

Un troisième préavis n° 903-13 a été approuvé par le Conseil communal. Il avait pour objectif la poursuite des réflexions ainsi que la mise en place des documents (rapport 47 OAT, plans et règlement). Le dossier d'examen préalable a été déposé auprès des services cantonaux le 16 juin 2014.

Fin avril 2015, le dossier d'examen préalable avec le rapport d'appréciation globale des documents ainsi que les préavis des services cantonaux consultés nous est parvenu. Plus de 20 services/divisions ont été consultés. Le rapport final notifiait plus de 200 remarques et demandes à traiter.

En 2015, un quatrième préavis, n° 15-13, a été validé par le Conseil communal afin de pouvoir répondre à diverses demandes du SDT et de redéposer un dossier pour un deuxième examen préalable.

Parallèlement, les changements du plan directeur cantonal et les nouvelles directives cantonales en matière d'aménagement ont nécessité des réorientations de projet, ainsi que la prise en compte de nouvelles procédures.

Ainsi, en 2018, en parallèle au dossier de zone réservée communale, la Municipalité a élaboré un dossier de demande de subvention auprès du canton, transmis en février 2019. La sollicitation de subvention a été transmise auprès du Canton avec la demande d'appliquer un effet rétroactif à la date de l'entrée en vigueur du crédit cadre cantonal, à savoir le 1^{er} septembre 2015.

Après analyse de notre dossier, le SDT, désormais DGTL, a établi une convention entre le Canton et la Commune de Sainte-Croix réglant le versement de la subvention. Elle a été signée le 20 juin 2019 et mentionne une promesse d'octroi de CHF 52'757.00.

En mars 2019, le Conseil communal a approuvé un crédit de CHF 121'000.00, par l'intermédiaire du préavis n° 19-02, qui servira à poursuivre la procédure de révision du PGA.

Bien que chamboulé par le COVID, le travail de révision s'est poursuivi en 2020. Afin de se tenir informée de l'avancement et de participer aux débats, une délégation de la commission d'urbanisme du Conseil communal a participé aux séances du groupe de travail.

En date du 4 novembre 2020, le bureau Team+ a présenté une première analyse du calcul de dimensionnement de nos réserves à bâtir au groupe de travail et à la délégation de la commission d'urbanisme, sur la base du projet qui a été mené jusqu'à ce jour. Cette première variante indique que nous possédons encore un surdimensionnement et que des choix devront s'opérer afin de définir les secteurs à conserver comme potentiel constructible.

En 2021, les mandataires ont approfondi le dossier de planification de manière plus détaillée sur diverses thématiques au regard des nouvelles directives : zone agricole (dont forêt, hameaux, habitat traditionnellement dispersé), patrimoine bâti et centre de localités (zones centrales), analyse des planifications de détails (PPA, PQ), zone tourisme et loisirs (clarification et approfondissement), zone d'utilité publique (définition et clarification). Ces études plus détaillées et approfondies nécessitent du temps de travail plus que des séances de suivi ou de décisions. Elles permettent de consolider le dossier de planification.

En automne 2021, un crédit de CHF 101'000.00 a été approuvé par le Conseil communal via le préavis n° 21-13. Il s'agit de la 6^{ème} étape de ce processus de révision, dans laquelle est intégrée une étude de valorisation de l'enveloppe des bâtiments.

Cette étude a pour but de trouver une approche entre l'aspect patrimonial (recensement ISOS - Inventaire fédéral des sites construits d'importance nationale à protéger en Suisse) et l'aspect environnemental (Loi sur l'Énergie). Ces deux thèmes ne se marient pas souvent lorsqu'on parle, par exemple, de la pose d'une isolation périphérique sur les façades d'un bâtiment.

Durant l'année 2022, de nombreux échanges entre les différents services cantonaux et notre mandataire, le bureau Team+, ont eu lieu afin d'obtenir leurs recommandations et préavis avant la dépose du dossier pour examen préalable.

Cette coordination, demandée par la DGTL, a permis de constater la complexité de cette procédure de révision et, par conséquent, démontre qu'elle est longue et chronophage.

L'étude de valorisation de l'enveloppe des bâtiments a été réalisée par le bureau d'architecte DM à Lausanne. Ce bureau a été accompagné par M. Daniel Glauser qui possède une grande connaissance du patrimoine architectural local et par le bureau d'ingénieurs-conseils Effin'Art, physiciens du bâtiment.

En décembre 2022, le rapport d'étude ainsi que les recommandations énergétiques et conseils physiques du bâtiment ont été rendus. La Municipalité a validé ce rapport le 27 mars 2023.

Durant l'année 2023, notre mandataire a entretenu de nombreux échanges avec différents services cantonaux en particulier ce qui concerne le hors zone à bâtir (agricole, forêt, biodiversité, cours d'eaux, etc...).

Une première ébauche du futur règlement communal a également été établie en se basant sur les directives cantonales.

PLAN DIRECTEUR DES ZONES D'ACTIVITÉ DU NORD VAUDOIS (PDZA-NV)

Plusieurs séances ont été organisées afin d'élaborer le Plan directeur des zones d'activité du Nord Vaudois. Pour rappel, le Canton doit mettre en place un système de gestion des zones d'activité. Il a sollicité les régions économiques pour assurer la coordination et le suivi de ce travail. C'est donc l'ADNV qui se charge de ce projet au niveau du Nord Vaudois, le consortium Urbaplan et MicroGIS est le mandataire technique.

La planification prévoit deux étapes, le volet stratégique et le volet opérationnel. Actuellement, nous arrivons au terme du 1^{er} volet qui devra être validé prochainement par le COPIL.

Cinq thèmes ont été développés :

1. ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA STRATÉGIE

- Bonne activité au bon endroit
- Renforcement de la diversité

2. VISION ÉCONOMIQUE ET ACTIVITÉS-CIBLES

- Familles d'activités-cibles
- Maintien et développement des activités productives
- Dynamiser le tissu et contribuer à l'écosystème économique vaudois

3. CATÉGORISATION DES ZONES D'ACTIVITÉS

- SSDA Site Stratégique de développement d'activités
- ZAR Zone d'activité régionale
- ZAL Zone d'activité locale

4. VOCATIONS ET PRINCIPES DES ZONES D'ACTIVITÉS

- Que peut-on mettre dans les zones ?

5. DIMENSIONNEMENT DE LA ZONE À BÂTIR

- Dimensionnement pour répondre aux besoins à 15 ans
- Actuellement surdimensionnement de 30 Ha

Les enjeux sont importants, la Commune de Sainte-Croix est représentée au Comité de pilotage par son syndic, M. Cédric Roten et par MM. Jean-François Gander et Stéphane Champod, en alternance, au Groupe technique.

Le planning initial prévoyait une validation de ce plan directeur en fin d'année 2023. Ce ne fut pas le cas en raison de nombreuses interrogations des différentes communes impliquées dans ce projet et le dossier fut mis en suspens durant environ 1 ½ année.

Les séances ont repris en début d'année 2023 et ont permis de transmettre une demande d'examen intermédiaire auprès des services cantonaux en fin d'année.

MISE EN PLACE D'UNE ZONE RÉSERVÉE COMMUNALE

Parallèlement à la poursuite de la révision du PGA, la Municipalité a élaboré un dossier de mise à l'enquête pour la création d'une zone réservée communale.

La mise en place d'une zone réservée a pour unique objectif d'éviter la création de nouveaux logements. Ceci permet de réviser, modifier et élaborer les plans nécessaires au bon développement de ce secteur. De plus, cela évite tout projet qui pourrait entraver l'établissement du futur plan d'affectation qui devra être conforme à la loi révisée et à la planification directrice.

Afin de traiter l'ensemble des propriétaires de manière équitable, la détermination des parcelles ou des portions de parcelles soumises au régime de la zone réservée a été effectuée selon des critères précis.

En janvier 2019, le projet a été déposé auprès du SDT pour ultime contrôle dans l'optique d'être mis à l'enquête publique. L'enquête publique a été publiée du 6 mars au 4 avril 2019. Durant cette période, le dossier a pu être consulté auprès du Service Urbanisme et Bâtiment durant les heures d'ouverture des bureaux ainsi que le samedi 9 mars, de 9h00 à 11h00, et le mercredi 13 mars 2019, de 17h30 à 19h30, en salle de Municipalité.

Cette publication a suscité 20 correspondances d'opposition et 1 courrier d'observation déposés auprès du Greffe municipal durant la période légale.

Conformément à l'article 40 LATC, des séances de conciliations ont été organisées par la Municipalité. Les opposants, et leurs accompagnants, ont été reçus par une délégation municipale qui était accompagnée par Me Nicole, avocat conseil de la Municipalité. Un membre de la commission d'Urbanisme du Conseil communal était présent lors de ces séances afin d'assister aux échanges.

Lors du Conseil communal du 28 octobre 2019, le dossier a été accepté par le législatif par l'adoption du préavis municipal n° 19-13.

En date du 20 novembre 2019, un dossier complet a été remis au Département compétent en vue de son approbation cantonale.

Le Département du territoire et de l'environnement a approuvé, le 14 janvier 2020, la mise en place d'une zone réservée communale. Cette décision, accompagnée des voies de recours, a été notifiée auprès des opposants.

Aucun opposant n'a fait valoir son droit de recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). Dès lors, la zone réservée est entrée en vigueur.

PRÉAVIS N° 21-06

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE LIÉE À L'INTERFACE DE LA GARE

La Municipalité souhaite encourager les usagers à diminuer leur impact environnemental dû à l'usage de la voiture en favorisant l'utilisation des transports publics. Une des mesures consiste à réaménager la place de la gare de Sainte-Croix afin de la rendre plus performante et plus attractive.

Par le décret du 3 juillet 2019 sur la stratégie cantonale des interfaces de transport de voyageurs, l'État de Vaud s'est engagé à soutenir financièrement et techniquement les communes dans le développement d'interfaces de transports régionaux. De manière générale, le taux de subvention par le canton est de 45 à 50 % des coûts des études et de construction des aménagements éligibles.

Le développement d'une interface est découpé en trois étapes :

1. Étude préliminaire et avant-projet sommaire (objet du présent préavis)
2. Étude de projet, phases SIA 31 à 41 → avant-projet, projet d'ouvrage et demande d'autorisation
3. Réalisation de l'aménagement, phases SIA 51 à 53

L'organisation du mandat est axée par la création d'un groupe décisionnel (ci-après : GD) et d'un groupe technique (ci-après : GT).

CONSTITUTION DU GD

- État de Vaud - DGMR, Mme Leila Slama-Lambellet, Responsable du domaine réseau routier et espaces publics
- Travys, M. Daniel Reymond, Directeur
- Commune de Sainte-Croix, M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal en charge de l'Urbanisme

CONSTITUTION DU GT

- État de Vaud - DGMR, M. Dominique Matthey, Chef de projet
- Travys, M. Jean-Luc Lecoultre, Sous-Directeur et Chef du département Développement et production
- Commune de Sainte-Croix, M. Jean-François Gander, Chef du service de l'Urbanisme

Un crédit de CHF 107'000.00 a été accordé par le Conseil communal lors de la séance de juin 2021.

Durant l'automne, le travail a porté sur la phase diagnostic, à savoir l'identification des dysfonctionnements, des besoins (fonctions et dimensionnement de ceux-ci) et des contraintes de l'interface.

En début d'année 2022, il a été procédé à l'inventaire des besoins qui mentionne, en grandes lignes, le programme suivant : 4 arrêts de bus (3 Travys + 1 car postal), sécurisation du secteur au niveau piétonnier, parking deux roues et parking véhicules P+R (voir chapitre suivant).

Différentes variantes d'implantation ont été présentées et discutées au sein du GT afin de définir le concept d'organisation de l'interface. Trois familles principales de variantes ont été explorées : gare routière à l'ouest, gare routière à l'est et quais au centre.

Après analyse des propositions, le GT s'entend sur l'abandon du développement des familles de variantes ouest et centrales. Ces familles présentent des inconvénients majeurs par rapport à la famille de variantes avec gare routière à l'est.

Le GD a validé la variante Est lors de la séance en avril 2022, ce qui a permis de poursuivre l'étude plus en détail en réalisant un plan d'avant-projet sommaire.

L'établissement d'un plan d'avant-projet a permis de valider les principes de giration des bus, les différentes implantations des arrêts de bus, les cheminements piétonniers ainsi que la place de verdure. Il fait également mention d'un éventuel couvert situé au-dessus des quais de bus.

À fin septembre 2022, le GD a validé l'avant-projet dans ses principes ainsi que le rapport final de cette étude préliminaire. De ce fait, la Municipalité a validé, à son tour, le rapport final en fin d'année 2022.

PRÉAVIS N° 23-05

INTERFACE DE LA GARE, DEUXIÈME ÉTAPE

Suite à l'approbation de la phase préliminaire, la Municipalité a obtenu le crédit nécessaire pour la deuxième étape du projet, à savoir un montant de CHF 206'800.00, lors du Conseil communal de juin 2023.

Cette deuxième étape comprend les phases suivantes :

PHASE SIA 31

→ Finalisation de l'avant-projet et séances de coordination avec toutes les parties.

PHASE SIA 32

→ Établissement du projet d'ouvrage, étude et dimensionnement des ouvrages, production de plans de situation + coupes-type + profils et mise à jour de l'estimation des coûts des travaux à +/- 10%.

PHASE SIA 33

→ Édition d'un dossier pour examen préalable auprès de la DGMR, éventuelles corrections suite au retour du canton, mise à l'enquête du dossier et demande de la subvention cantonale.

PHASE SIA 44

→ Établissement d'un dossier d'appel d'offres avec série de prix, envoi du dossier selon la procédure des marchés publics, examen et analyse des offres.

Durant l'année 2023, le groupe de travail s'est réuni à plusieurs reprises afin d'établir le projet qui devra être soumis auprès des services cantonaux pour examen préalable. Cette étape comprenait l'étude des girations des bus, les implantations de la gare routière ainsi que des voiries (Avenue de la Gare et Rue de la Sagne), le couvert de la gare routière, le P+R et B+R ainsi que l'étude paysagère (arborisation, mobilier urbain).

De plus, une analyse de la structure existante de la chaussée et un passage caméra des canalisations existantes ont été réalisés.

ÉTUDE RÉGIONALE DE PLANIFICATION DES PARKINGS D'ÉCHANGE P+R ET B+R / NORD VAUDOIS ET VALLÉE DE JOUX

(EN LIEN AVEC LE PROJET D'INTERFACE DE LA GARE)

Afin de pouvoir bénéficier de la subvention cantonale qui mentionne une promesse d'octroi de 45 à 50 % du coût des études et de construction des aménagements éligibles, la DGMR demande qu'une étude régionale soit lancée.

Cette étude de planification régionale, menée par l'ADNV, a débuté en 2023 et son objectif principal est d'identifier le réseau de P+R (voitures) et B+R (vélos) à développer à 10-15 ans : répartition géographique de la demande, principes de rabattement sur les TP, localisation et dimensionnement des ouvrages.

Un groupe de travail (ci-après GT) et un groupe décisionnel (ci-après GD) ont été créés. La commune de Sainte-Croix est représentée par M. Jean-François Gander, Chef du service de l'Urbanisme pour le GT et M. Lionel-Numa Pesenti, Municipal de l'Urbanisme pour le GD.

Quatre séances se sont déroulées en 2023 qui ont permis d'identifier les communes pouvant accueillir un P+R ainsi que la capacité théorique d'accueil des parkings selon les différents rabattements possibles.

PRÉAVIS N° 22-09

(CHF 137'000.00) ADAPTATION DU GUIDAGE ROUTIER AU SCHEMA DIRECTEUR COMMUNAL DE SIGNALISATION ET LE DEVELOPPEMENT D'UN CONCEPT DE SIGNALISATION SPECIFIQUE AUX ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA COMMUNE

Dans la continuité du schéma directeur de signalisation des pôles touristiques d'importance cantonale, la destination touristique de Sainte-Croix / Les Rasses, par l'intermédiaire de l'ADNV, a souhaité coordonner la signalisation de l'ensemble des points d'intérêts localisés sur son territoire.

Pour ce faire, un programme de signalisation d'intérêt local a été réalisé avec l'élaboration d'un schéma directeur qui définit la sélection de 165 points d'intérêts à signaler à l'échelle de la région de Sainte-Croix / Les Rasses (110 à l'échelle de la Commune de Sainte-Croix).

Dans l'optique de passer à la phase de mise en œuvre des résultats de l'étude, trois mesures principales ont été définies :

1. Renouvellement des panneaux d'accueil de la région sur le plan routier, selon les règles fixées sur le plan cantonal → mesure terminée et financée entièrement par le canton
2. Adaptation du guidage routier aux résultats de l'étude de planification (schéma directeur)
3. Développement d'un concept de signalisation pour piétons.



Mesure 1 : Panneau d'accueil situé au lieu-dit Le Château

Afin de mettre en œuvre la mesure 2, la commune a mandaté le bureau d'études Signaxis afin de l'accompagner. La mise à jour de la liste des 110 points d'intérêts à signaler ainsi que l'analyse de l'ensemble des emplacements routiers concernés a été réalisée durant l'année 2022.

Parallèlement à cette mesure n° 2, la Commune souhaite développer un concept spécifique aux zones d'activités économiques (ZAE). Le concept est de structurer de manière cohérente et d'uni-

former la signalisation des zones d'activités économiques de la commune, d'apporter une réponse adéquate pour le développement actuel de ces zones en termes de guidage à l'intérieur des secteurs concernés et d'améliorer l'image et l'utilisation des ZAE.

En 2023, une mise à jour des points d'intérêts a été effectuée. La suite de ce projet est reportée en 2024 en raison d'un manque de personnel (voir conclusions).

PRÉAVIS N° 22-15

(CHF 780'000.00) DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX D'ÉQUIPEMENTS DU SECTEUR SITUÉ AU NORD DE LA PARCELLE COMMUNALE N° 2132 SISE AU PLATON

Le secteur du Platon est en pleine mutation depuis plusieurs années avec la création du PPA Platon puis la réalisation d'infrastructures permettant la construction de plusieurs immeubles.

Afin de poursuivre le développement de cette zone d'activités, la commune avait acquis les parcelles privées nos 2132 et 2133 (regroupées sous un seul bien-fonds n° 2132) en 2015.

En fin d'année 2019, le bureau d'Ingénieurs Jaquier & Pointet a été mandaté afin de réaliser une étude de faisabilité pour l'équipement de l'entier de cette parcelle de 14'513 m², à savoir les dévestitures routières ainsi que l'équipement (épuration, eaux claires, eau potable, gaz, électricité, etc...).

Parallèlement à cette étude, différents entrepreneurs locaux ont mandaté un architecte afin d'établir un avant-projet pour la construction de bâtiments servant à leurs activités.

Dès lors, il a été décidé d'étudier, en collaboration avec les promettant-acquéreurs, la partie Nord de la parcelle afin de proposer une variante d'équipement qui tient compte du projet d'implantation des bâtiments des artisans. La variante retenue propose deux chemins d'accès de 4.50 et 5.00 mètres ainsi qu'une place de rebroussement. Sous ces dévestitures routières, seront implantés un système séparatif pour le

traitement des eaux (eaux usées et eaux claires), une conduite d'eau potable et une conduite de gaz. Des tubes seront également implantés pour l'électricité et les télécommunications.

La mise à l'enquête pour la construction d'un bâtiment d'ateliers, de locaux administratifs et d'espaces d'exposition, ainsi que pour la construction d'un nouvel accès et travaux d'équipements a été publiée durant l'été 2022.

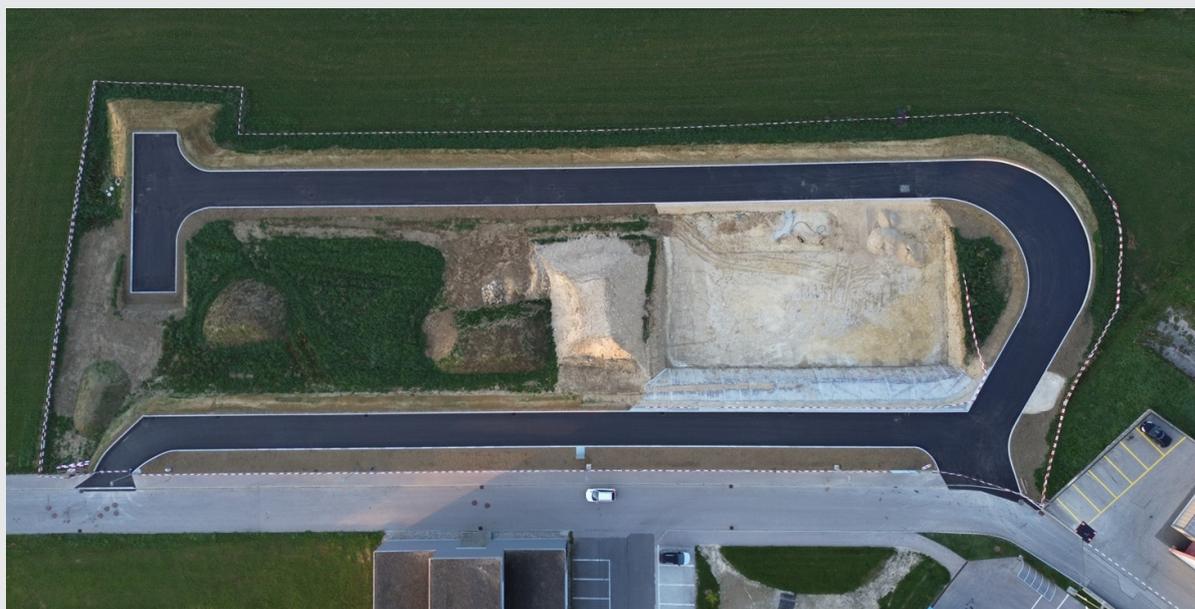
À la suite de cette demande de permis de construire, un appel d'offres « procédure ouverte » a été lancé en septembre 2022. L'entreprise Grisoni-Zaugg SA de Chavornay a été retenue pour effectuer les travaux.

Le Conseil communal, lors de sa séance de décembre 2022, a octroyé le financement nécessaire afin d'entreprendre la réalisation des travaux d'équipements. Lors de la même séance, il a également autorisé la Municipalité à vendre une surface d'environ 3'060 m² située au nord de la parcelle communale n° 2132 au prix de CHF 130.00 le m² (préavis n° 22-14).

Les travaux de réalisation ont débuté à la fin du mois d'avril 2023 et se sont poursuivis jusqu'en octobre. Le solde des travaux, à savoir la plantation de l'arborisation, le marquage routier ainsi que la pose de la signalisation routière seront effectués au printemps 2024.



Travaux de terrassement

*Travaux terminés*

PRÉAVIS N° 23-04

(CHF 232'000.00) DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA CRÉATION D'UN PARKING AU TEMPLE DE L'AUBERSON

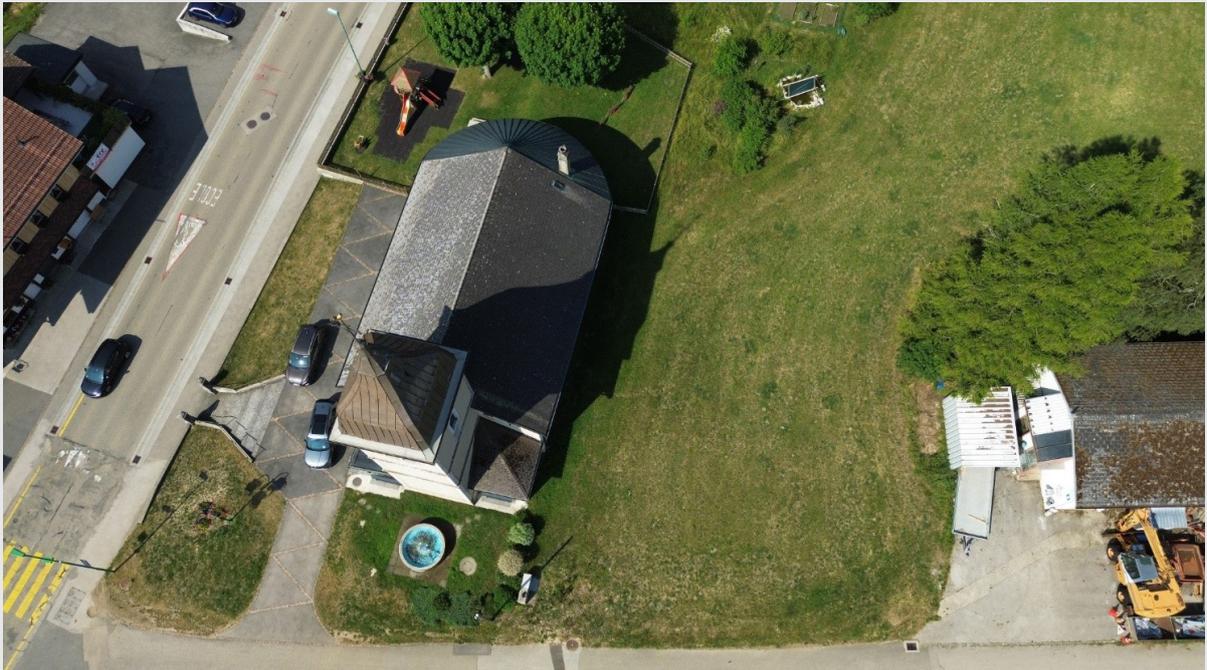
Le Conseil communal a approuvé ce crédit lors de la séance de juin 2023, dans le but d'acquérir une portion de parcelle privée en vue de la construction d'un nouveau parking de 18 places. Ce financement vise également la rénovation et la sécurisation du dos d'âne, ainsi que du passage piéton devant l'école de L'Auberson.

En effet, il n'existe pas d'offre de parking public à proximité directe du Temple. Cela pose problème lors des cérémonies, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. De plus, à proximité directe du Temple, plusieurs activités profiteraient de la présence d'un parking public : école, commerces, activités de loisirs (randonnée, vélo → itinéraires nationaux et régionaux route et VTT, ski de fond et patinoire).

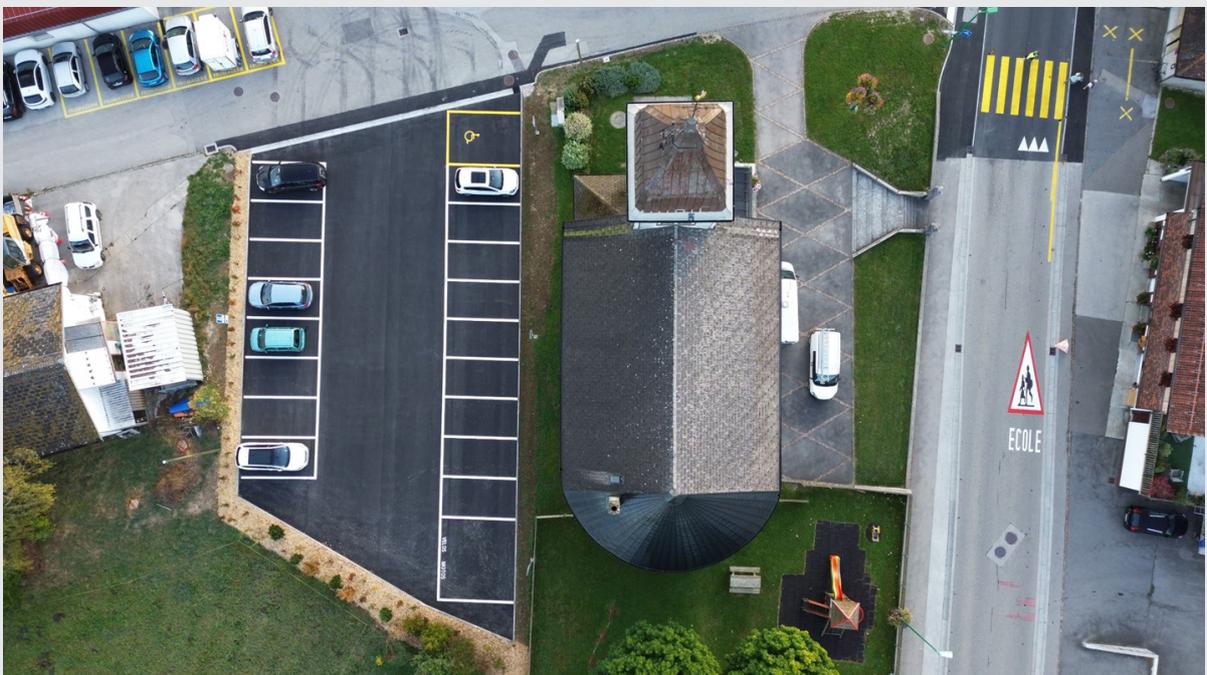
Après la période de mise à l'enquête publique, qui s'est déroulée du 18 mars au 16 avril 2023, le permis de construire a été délivré et l'appel d'offres pour le Génie Civil a été lancé.

Un achat de 685 m² (zone de construction d'utilité publique) à un prix de CHF 35.- le m², et de 58 m² (zone village) à un prix de CHF 35.- le m², a été nécessaire auprès de la propriétaire de la parcelle n° 1043 afin de pouvoir réaliser ces infrastructures.

Les travaux ont débuté à fin juin 2023 pour se terminer en septembre.



Situation avant travaux



Situation après travaux

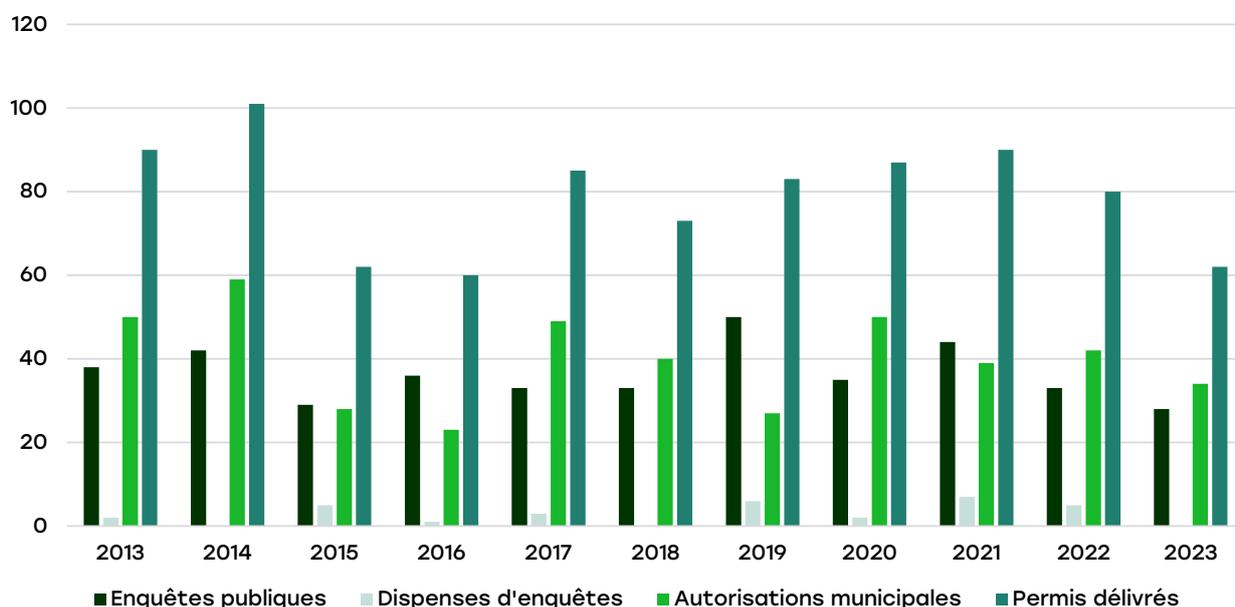
4.2

POLICE DES CONSTRUCTIONS - SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cette année, 28 demandes de permis de construire ont été publiées par l'intermédiaire d'enquêtes publiques.

Nous n'avons eu aucune demande de dispense d'enquête publique. Il s'agit d'une procédure qui ne nécessite pas de publication au pilier public, mais dont le dossier doit circuler dans les services cantonaux pour obtenir une autorisation spéciale. Il s'agit souvent de projets de minime importance situés hors des zones légalisées par notre PGA (par exemple en zone agricole).

Avec l'approbation écrite des voisins directement concernés, 34 autorisations municipales ont été octroyées avec délivrance d'un permis de construire.



DOSSIER DOMAHABITARE

La Municipalité suit attentivement l'évolution du dossier lié au permis de construire octroyé à la Société coopérative d'habitation DomaHabitare sur la parcelle n° 118, sise Avenue des Gittaz 9.

En 2021, une quatrième mise à l'enquête publique s'est déroulée du 8 mai au 6 juin 2021. Elle portait sur les modifications des aménagements extérieurs et de la toiture du bâtiment existant. Un permis de construire a été délivré en date du 12 juillet 2021.

De plus, la commission de salubrité communale a effectué une visite le 28 septembre 2021 du bâtiment. Suite à son rapport, la Municipalité a pu délivrer un permis d'habiter provisoire en date du 4 octobre 2021.

Afin d'obtenir un permis d'habiter définitif, plusieurs conditions ont été listées avec un délai de

réalisation. Seule une partie de ces conditions a été réalisée dans le délai imparti. Fort de ce constat, une délégation municipale a rencontré la coopérative en juin 2022 et il leur a été indiqué que l'ensemble des travaux devra être terminé en 2023.

En 2023, deux des quatre arches de la toiture ont été démontées, en conformité avec le dernier permis de construire en vigueur. Cependant, il reste encore quelques conditions à remplir avant que la commission de salubrité ne puisse procéder à une nouvelle inspection en vue de la possible délivrance d'un permis d'habiter définitif. Des pourparlers sont actuellement en cours entre la coopérative DomaHabitare et les voisins pour trouver un accord visant à préserver le mur tel qu'il a été construit, bien qu'il ne corresponde pas au permis de construire actuellement en vigueur.

RÉSEAU INTERCOMMUNAL DES BUREAUX TECHNIQUES

Suite à la création du Réseau intercommunal des Bureaux Techniques (RiBT) en 2013, le bureau technique communal effectue des prestations en matière de police des constructions pour les communes de Bullet, Mauborget et Tévenon.

Les communes de Tévenon et de Mauborget nous sollicitent également pour un accompagnement lors de leurs visites de salubrité en vue de la délivrance des permis d'habiter/d'utiliser.

Des conventions régissant les prestations ont été conclues entre les Municipalités précitées et la Municipalité de Sainte-Croix.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

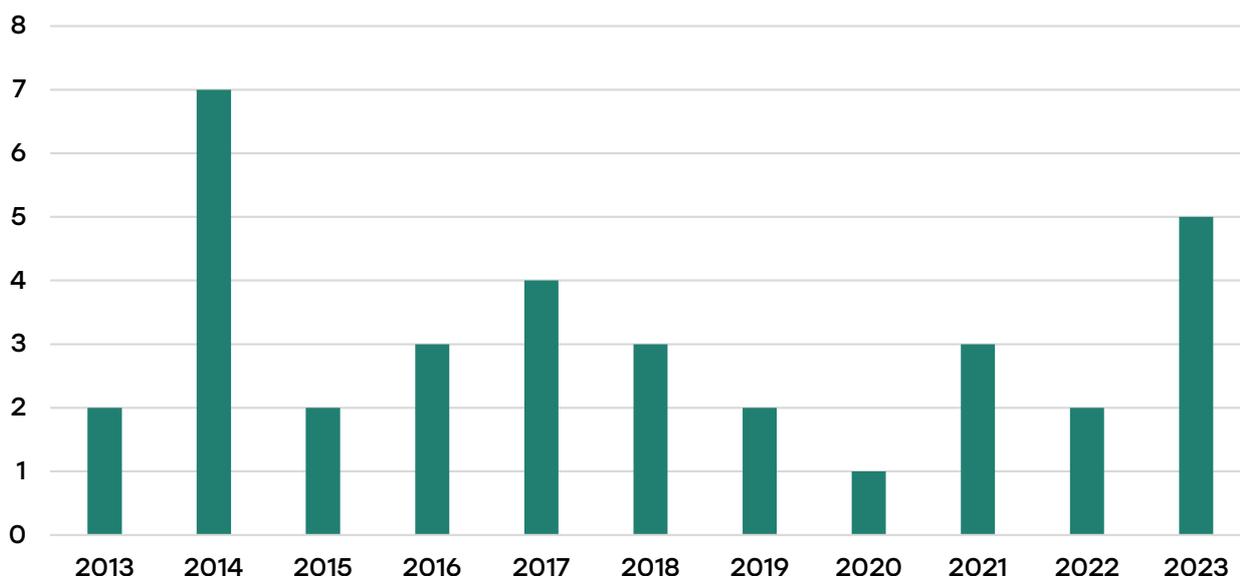
Un permis d'habiter/d'utiliser est délivré par la Municipalité une fois les travaux achevés et contrôlés par la commission de salubrité. La commission effectue une visite de la construction afin de vérifier si celle-ci est conforme au permis de construire délivré et respecte les normes en vigueur.

Dans 90% des cas, les conditions mentionnées dans le permis de construire et dans la synthèse CAMAC (services cantonaux) ne sont pas toutes respectées. Un permis d'habiter/d'utiliser provisoire est délivré sur lequel des conditions avec délai de réalisation sont mentionnées.

Il est à noter que la gestion du suivi de l'exécution des conditions requiert un investissement considérable en termes de temps au sein de l'administration. Nous sommes contraints d'envoyer des courriers de rappel, voire des rappels ultimes. En l'absence de mise en œuvre des conditions malgré ces multiples rappels, nous sommes tenus de signaler le cas à l'autorité compétente, à savoir la préfecture.

L'autre mission de cette commission est d'établir un rapport à la Municipalité, principalement sur l'état des lieux (insalubrité) et sur la sécurité à l'intérieur des logements. À cette occasion, elle est intervenue à 5 reprises en 2023.

INTERVENTIONS DE LA COMMISSION DE SALUBRITÉ



PORTAIL CARTOGRAPHIQUE COMMUNAL

Le portail cartographique, appelé communément SIT, permet d'émettre une multitude de données géo-référencées du cadastre local. Une interface via internet permet de diffuser certaines couches auprès de la population afin d'informer quels sont les services présents sur notre territoire.

À ce jour, nous l'exploitons en majeure partie pour la diffusion des données de notre cadastre souterrain, à savoir les réseaux d'eau potable, de gaz, d'éclairage public et d'épuration (eaux claires et usées).

Le bureau technique communal dispose d'un appareil GPS qui permet de déterminer des positions en trois dimensions avec une précision de quelques centimètres. Les nouveaux services sont relevés de manière systématique avant le remblayage des fouilles et géo référencés dans notre système informatique.

En 2023, les données ont été migrées avec succès vers le logiciel QGIS, et leur diffusion auprès du grand public a été transférée de l'hébergeur ArcGIS Online vers le géoportail du Nord Vaudois MAPNV.

TÂCHES DU BUREAU TECHNIQUE

Sans en faire une liste exhaustive, les principales missions du bureau technique sont les suivantes :

- Traitement des dossiers liés à la police des constructions
- Visite et délivrance des permis d'habiter et/ou d'utiliser
- Relevés des services, mise à jour SIT et diffusion des données
- Délivrance des permis de fouilles et des occupations du domaine public
- Contrôle des projets de fractionnements
- Établissements des demandes d'homologations en matière de signalisation routière
- Traitement des demandes liées au subside communal pour encourager l'utilisation des énergies renouvelables
- Traitement des demandes de procédés de réclame
- Tenir à jour le registre des citernes à mazout
- Suivi des locations des terrains d'aisances
- Établissements de projets de minimales importances.

RESSOURCES EN PERSONNEL

En 2023, le bureau technique communal compte 2.6 EPT.

- 1.2 EPT est dévolu à la police des constructions (commune et RIBT)
- 0.8 EPT est dévolu pour les différents travaux communaux cités ci-dessus
- 0.6 EPT est dévolu au travail administratif.

En raison du manque d'espace au bureau technique, nous ne sommes pas en mesure d'accueillir un-e apprenti-e de commerce dans le cadre de leur formation rotationnelle. Cette contrainte devrait être résolue dès l'été 2024, une fois que les travaux de réaménagement du deuxième étage auront été achevés.

4.3

CONCLUSIONS

En matière de ressources humaines, l'année 2023 a été marquée par l'absence d'une collaboratrice du bureau technique pendant une période de 4 mois en raison d'un heureux événement. Pour compenser cette absence, le bureau technique a dû s'organiser pour traiter les dossiers en cours, en mettant un accent particulier sur ceux relatifs à la police des constructions, tout en reportant certains dossiers moins urgents.

Actuellement, de nombreux dossiers relatifs à l'urbanisme sont en cours, notamment la révision du Plan d'Affectation Communal (PACom), l'élaboration du plan directeur des zones d'activités, l'interface Gare, l'étude sur les parkings-relais (P+R), entre autres. Ces démarches urbanistiques ont pour objectif principal d'assurer la durabilité environnementale, la connectivité des infrastructures et la préservation des espaces verts, tout en se conformant aux directives émises par les autorités cantonales et fédérales. Elles sont conçues dans le but de créer un cadre de vie fonctionnel, esthétique et en phase avec l'évolution démographique et économique de la commune.

5. SECTEUR FORÊTS

CPT 320 À 326

5.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE - FORÊTS

GÉNÉRALITÉS

L'année 2023 s'inscrit dans la continuité de 2022. Le volume des coupes forcées a dépassé celui des coupes normales avec plus de 4800sv de chablis soit une augmentation de 1200sv par rapport à l'année précédente. En conséquence, les vieux peuplements d'épicéas sont en net recul, en particulier dans les forêts exposées au sud. Il est à relever que ces chiffres dépassent les niveaux de dégâts que l'on avait atteint dans les années post-Lothar, soit entre 2002 et 2004. Les scolytes sont responsables du ¾ des dégâts, le reste se partageant entre la sécheresse et le vent.

PARC ET ARBRES D'ORNEMENT

Atteints par la chalarose, plusieurs frênes ont dû être abattus au bord des routes et chemins à La Villette et à La Chaux.

COUPES DE BOIS

FORÊTS PROTECTRICES

Deux interventions aux abords des routes cantonales ont été entreprises. En septembre, profitant d'une fermeture du tronçon neuchâtelois, 300 m³ ont été extraits aux abords de la route reliant le col des Étroits à Noirvaux Dessous. Et en octobre, de nombreux hêtres affaiblis bordant la route de la côte de Sainte-Croix entre Le Château et Vuiteboeuf ont été extraits. Ces derniers ont été déchiquetés entiers et amenés pour partie au dépôt de la Combe de Ville et pour partie chez Enerbois à Ruyeres.

Seuls les produits désignés dans la case réservée à cet effet comme « BOIS CERTIFIÉ » sont certifiés FSC 100 % - certificat n° SGS-FM/COC-001253, respectivement PEFC 100 % - certificat n° CH08/0773. Ils proviennent de forêts gérées de manière exemplaire.

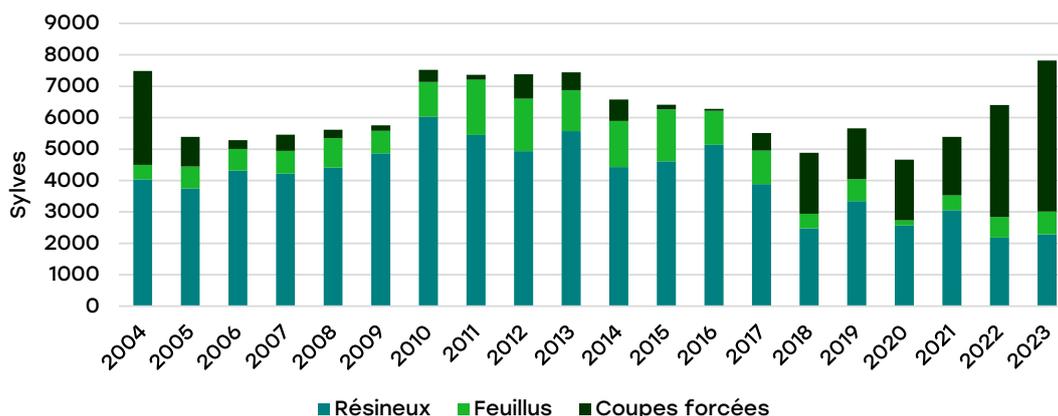


Intervention aux abords de la route cantonale près du Château

MARTELAGES

Le tableau des martelages est exprimé en « sylve » (m³ forestier). La possibilité fixée pour la propriété de Sainte-Croix est de 6'360 sylves. (4'530 sylves de résineux et 1'830 sylves de feuillus). Cette quotité ne comprend pas les exploitations sur pâturage boisé.

MARTELAGES 2023 PAR SÉRIES	Coupes normales		Coupes forcées		Total R+F
	Résineux	Feuillus	Résineux	Feuillus	
Série 1	944	36	1865	1	2845
Série 2	545	123	1090	130	1888
Série 3	428	212	825	27	1492
Série 4	370	352	822	50	1594
Séries 1-4	2288	722	4602	208	7819



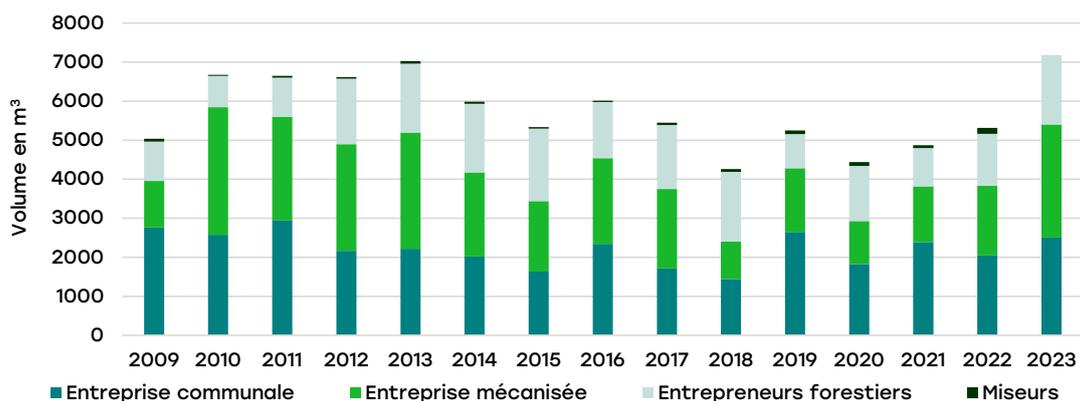
EXPLOITATION - PRODUCTION DE BOIS / VOLUME RECONNU EN M³

Assortiments	2019	2020	2021	2022	2023
Bois de service	3'781.0	3'227.0	3'332.0	3'552.0	4'507.0
Bois pour la CAD - Résineux	696.0	821.0	801.0	1'081.0	1'374.0
Bois pour la CAD - Feuillus	442.0	127.0	442.0	331.0	567.0
Bois d'industrie	151.0	134.0	42.0	0.0	426.0
Bois de feu (y.c. bois sur pied)	181.0	131.0	252.0	349.0	303.0
Bois non débarqué - ancré	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Volumes / m³ net	5'251.0	4'440.0	4'869.0	5'313.0	7'177.0

RÉPARTITION DU FAÇONNAGE ET DÉBARDAGE DES BOIS (EN M³)

Façonnage-débardage	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Entreprise communale	1'441	2'650	1'824	2'391	2'043	2'506
Entreprise mécanisée	963	1'629	1'103	982	1'789	2'893
Entrepreneurs forestiers	1'785	874	1'411	1'423	1'331	1'778
Miseurs	73	98	102	73	150	0
Total m³ façonnés-débardés	4'262	5'251	4'440	4'869	5'313	7'177

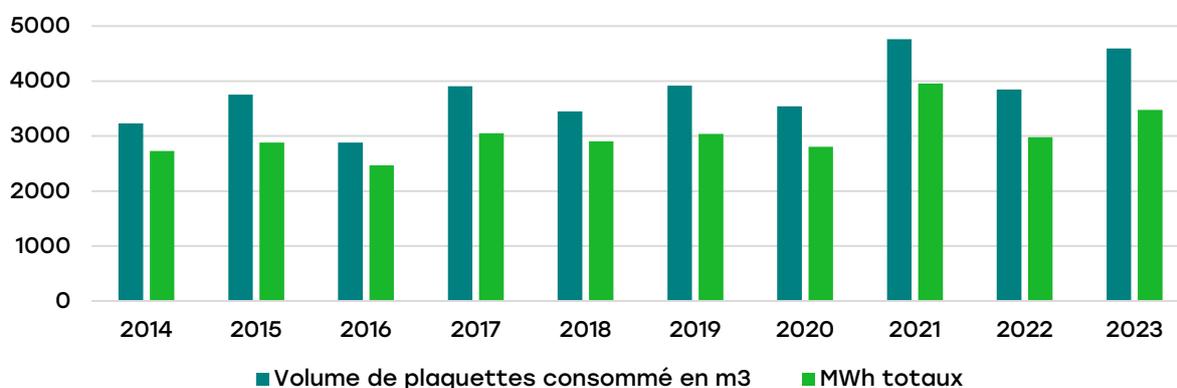
La répartition entre les différents exploitants doit être considérée avec précaution. En effet, les chiffres indiqués dans le tableau ci-dessus donnent un ordre d'idée du volume exploité par les différents acteurs, mais ne reflète pas le volume de travail réel des entreprises. Ceci s'explique par le fait que, dans beaucoup de chantiers forestiers, plusieurs entreprises sont amenées à collaborer en fonction de leurs compétences et de leurs équipements.



FOURNITURE ANNUELLE DE PLAQUETTES DE CHAUFFAGE CROIXCAD

La chaudière a fonctionné normalement durant la période de chauffe qui s'étale de septembre à juin. La consommation s'éleva à 4'592 m³ de plaquettes, ce qui représente environ 1'900 m³ de bois rond.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Volume de plaquettes consommé (m ³)	3'446	3'916	3'542	4'760	3'848	4'592
KWh par m ³	842	777	791	831	774	756
KWh totaux	2'902'530	3'041'200	2'803'050	3'956'340	2'977'800	3'472'890



VÉHICULES

Le tracteur Valtra et le chenillard ont fonctionné normalement durant l'année, aucun arrêt n'est à signaler en dehors des entretiens courants.

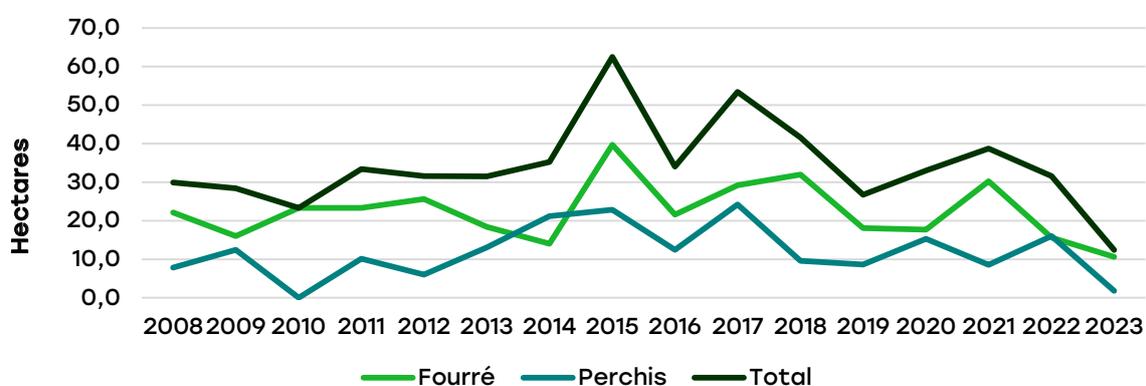
- Heures effectuées par le chenillard : 210
- Heures effectuées par le tracteur Valtra : 467.

5.2 AMÉNAGEMENT DU DOMAINE FORESTIER

SOINS À LA JEUNE FORÊT 2023

	Fourrés (hectares)	Perchis (hectares)	Total (hectares)
Série 1	6.6	1.8	8.4
Série 2	4.0	0.0	4.0
Série 3	0.0	0.0	0.0
Série 4	0.0	0.0	0.0
Séries 1-4	10.6	1.8	12.4

ÉVOLUTION DES SURFACES DE SOINS CULTURAUX



5.3 INFRASTRUCTURES

Durant l'été, le service forestier communal a mis en place les différents panneaux relatifs à l'interdiction de circuler des véhicules motorisés en forêt en application des lois fédérales et cantonales.

La classe d'école de Mme Chavey à L'Auberson a participé, sous la supervision de l'équipe forestière communale, à la plantation de quelque 200 mélèzes et douglas dans la forêt de La Vy Jaccard, dans un secteur particulièrement touché par les sécheresses estivales des dernières années.

À la demande des écoles, l'équipe forestière communale a construit et mis en place plusieurs bancs destinés à accueillir quelques cours en extérieur en marge du préau du collège de la Gare.



Nouveaux bancs au préau de la Gare

ACCUEIL DU PUBLIC

Durant l'automne, une portion du sentier reliant la voie historique dans la Côte de Sainte-Croix a été remise en état par la protection civile régionale.

Recherchant une activité d'utilité publique pour une semaine, une classe de polymécaniciens du CPNV de Sainte-Croix a été engagée pour débiter la rénovation du sentier pédestre reliant Sainte-Croix au Mont de Baulmes Dessous. La pose de traverses en chêne en escalier a permis la sécurisation d'un secteur particulièrement pentu et glissant.

L'équipe forestière communale et les entreprises régionales ont par ailleurs participé à l'organisation d'un parcours didactique dans le cadre du marché transfrontalier, organisé les 19 et 20 août à La Grand'borne. Différentes méthodes d'exploitation ont pu être découvertes par le public.

BIODIVERSITÉ ET FAUNE

Une lisière située en retrait du hameau de Vers-Chez-Les-Gueissaz a été remise en lumière et restructurée par une coupe sélective.

DÉLITS FORESTIERS ET SURFACES

Rien à signaler.

5.4 RESSOURCES

VENTES DE BOIS

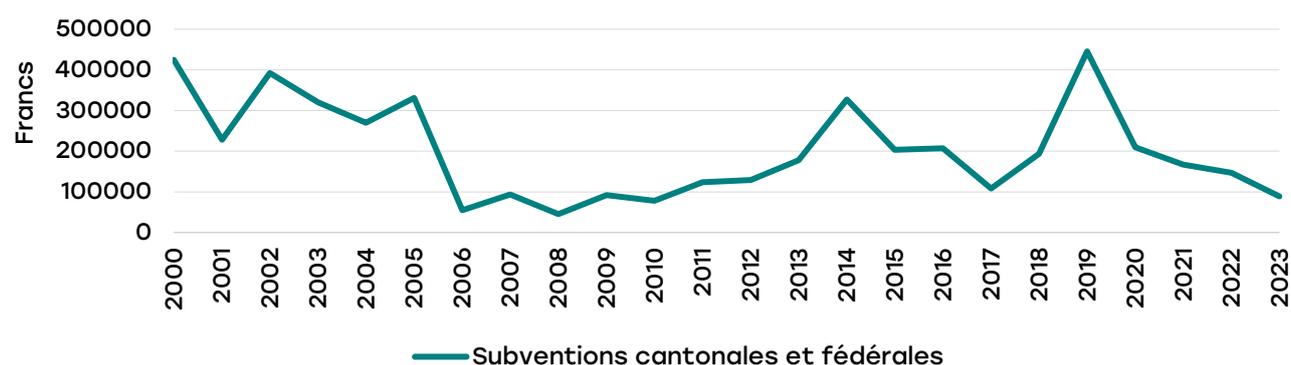
Le volume des ventes de bois conduites par La Forestière représente 4'865 m³ net de bois de service. Le prix de vente moyen s'élève à Chf 80.- par m³, soit Chf 1.- de moins que l'année précédente.

SUBVENTIONS

Sommes perçues par contrat de gestion pour l'ensemble du triage de Sainte-Croix :

Subventions	2023
Soins aux jeunes peuplements	Chf 32'032.-
Entretien des pâturages boisés	Chf 45'320.-
Entretien des biotopes naturels	Chf 11'564.-
Total	Chf 88'916.-

ÉVOLUTION DES SUBVENTIONS FORESTIÈRES DEPUIS 2000



PERSONNEL FORESTIER COMMUNAL EN 2023

BENOIT MARGOT

Garde-forestier
Activité à 100%

PATRICK BERNSHAUS

Forestier-bûcheron qualifié
Activité à 100%

ALEXANDRE BOURGEOIS

Forestier-bûcheron qualifié
Activité à 100%

RAPHAËL GRAF

Forestier-bûcheron qualifié
Activité à 100% jusqu'au 31.05.2023

LEONARD GUEISSAZ

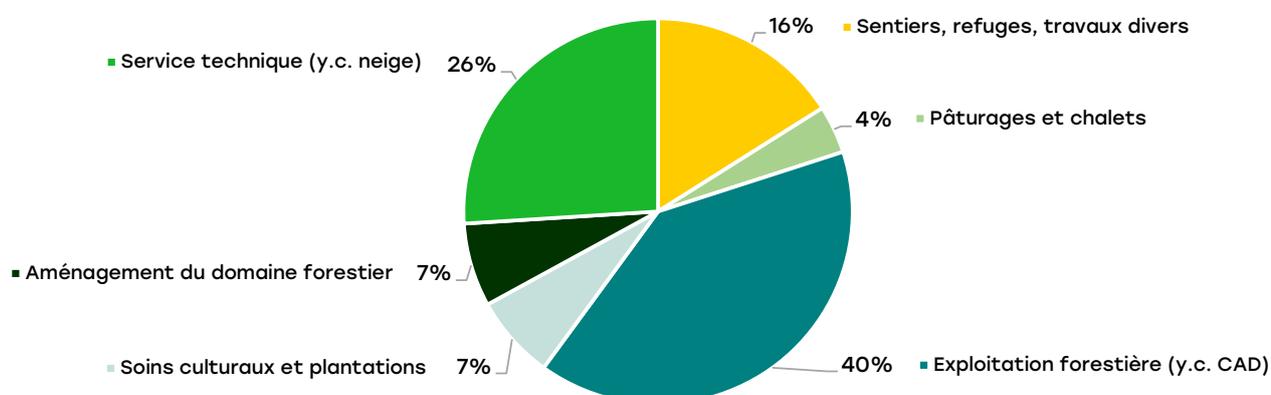
Forestier-bûcheron qualifié
Activité à 100% à partir du 14.08.2023

QUENTIN DUPRAZ

Apprenti forestier-bûcheron

HEURES PRODUCTIVES 2021-2023

	Forêts et domaines	Autres S. techniques	2023	2022	2021
Forestiers-bûcherons	3'223.0	1'290.0	4'513.0	4'886.0	5'191.0
Apprentis	1'394.0	213.0	1'607.0	3'444.0	3'568.0
Totaux	4'617.0	1'503.0	6'120.0	8'330.0	8'759.0



5.5

SYNTHÈSE DE L'ANNÉE - DOMAINES

GÉNÉRALITÉS

Différentes prairies sèches ont été entretenues durant l'année. Au Cochet, tout d'abord, où une importante coupe de bois a été réalisée durant le mois de septembre. Près de 800 sv de bois ont été extraits, permettant la réouverture de plus de 4 ha de pelouses. C'est la deuxième intervention de ce type sur ce pâturage.



Coupe de bois au Cochet

Ensuite, sur le pâturage voisin de la Dryade, une équipe de civilistes est intervenue durant une semaine en été pour des travaux de débroussaillage. Enfin, une prairie digne d'intérêt biologique située dans la forêt de Noirvaux a été réouverte durant l'automne.

Construits en bois rond, onze nouveaux enclos ont été réalisés sur les pâturages de la Grand'Borne et de La Prise Perrier. Ils abritent de nouvelles plantations d'arbres sur des parcelles agricoles auparavant dépourvues de toutes structures ligneuses. Cette mesure (parmi d'autres) s'inscrit comme compensation à la construction des éoliennes sur le territoire communal.

ALIMENTATION EN EAU

Un nouveau bassin a été posé sur le pâturage de La Grand'Borne.

CHALETS

Le radier de l'écurie du chalet du Mont de Baulmes Dessous a été rénové pour permettre aux vaches un parcours sécurisé lors de la traite.

CANADIENS

Un canadien a été remplacé sur le pâturage de La Sécha.

COUPE DE BOIS SUR PÂTURAGE

Les pâturages boisés situés dans le secteur des Avattes, des Praz Bûchons, de la Casba et des Replans ont particulièrement souffert du sec. Ainsi, quelque 600 sv de chablis, essentiellement des arbres bostrychés ont été exploités durant l'été.

6. SECTEUR BÂTIMENTS

CPT 340 À 359, 580, 581

6.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cet exercice, le secteur des bâtiments, avec la collaboration des entreprises et des autres secteurs communaux, a activement participé à l'entretien de nos différents édifices publics, par voie de préavis ou du budget ordinaire.

Durant la saison froide, deux employés du secteur font partie du service hivernal à raison de six semaines chacun pour le salage et d'environ dix semaines pour le déneigement. Le temps consacré à ces travaux nécessite une organisation flexible et plus modeste des activités du secteur.

La situation annoncée sur le secteur des énergies durant l'année a été prise avec sérieux, plusieurs solutions ont été mises en place en cas de délestage de courant et d'autres mesures visant à économiser de l'énergie sont à l'étude.

Cette année, plusieurs réfections de salles et de locaux ont été réalisées par le secteur bâtiments avec la collaboration d'entreprises externes.

La mise en service de la nouvelle salle de gym et locaux PPLS a nécessité une forte mobilisation du secteur entretien afin de terminer certains travaux qui n'ont pas été achevés à temps par les entreprises adjudicataires.

De nombreuses interventions d'urgences et des travaux non prévus pour d'autres secteurs communaux ont été réalisés, repoussant ainsi certaines tâches prévues au planning.

Il faut également relever une sollicitation régulière pour des travaux préparatoires, d'installation et de finitions pour les entreprises adjudicataires.

Le responsable du secteur bâtiments a été occupé une grande partie de l'année par des projets d'envergure tels que la nouvelle salle de gymnastique au Collège de la Gare, la fin des travaux d'adaptation des chaufferies du chauffage à distance, l'installation photovoltaïque de l'Hôtel de Ville mais également par de nombreux travaux de rénovation et divers projets (étude, élaboration de préavis, dossier de soumission en marchés publics, plans, demandes de subvention, conduite des travaux, contrôle et établissement de décomptes, garanties, etc...).

Les travaux attribués à des entreprises externes représentent le 80% du budget, le volume de travail concernant la planification et le suivi des chantiers est donc conséquent et a atteint les limites du secteur.

L'augmentation des prix constatée ces dernières années demeure, il faut donc impérativement en tenir compte lors de l'établissement du budget.

Le secteur conciergerie a été fortement sollicité pour l'organisation de manifestations d'envergure telle que la Spartan Race et les remises en état consécutives aux nombreuses déprédations.

6.2 SITUATION DES PRÉAVIS ET AUTRES TRAVAUX IMPORTANTS

PRÉAVIS N° 19-04

CRÉDIT D'ÉTUDE (CHF 620'000.00) EN VUE DE LA RÉALISATION DES MODIFICATIONS ET DE LA MUSÉOGRAPHIE DU NOUVEAU MUSÉE UNIQUE DE SAINTE-CROIX DÉTERMINÉE PAR LE CONCOURS D'ARCHITECTURE - PARCELLE N° 691

La phase 2 du projet de regroupement des 3 collections des Musée Baud, du MAS et du CIMA est en voie de finalisation. Les études, jusqu'à l'envoi des soumissions financées par ce préavis sont placées sous la responsabilité d'un nouveau bureau, soit eo architectes à Lausanne. Les travaux débiteront dans le 2^{ème} trimestre 2022.

Le comité de pilotage du projet a réussi à réunir l'entier du budget des travaux de cette 3^{ème} étape. Ainsi, la ligne de crédit ouverte par la Commune (préavis 21-01 – Regroupement des musées – participation et garantie communales) ne sera pas utilisée en finalité.

Les travaux de réaménagement du musée ont débuté en juin 2022 par le démontage et le vidage des locaux. La reconstruction sous la responsabilité du bureau eo architectes bat son plein. Le COPIL et son groupe de travail «Construction» sont satisfaits. Le planning prévoit une remise des clés du bâtiment en dé-

cembre 2023 et la réouverture, après l'arrangement des collections, dans le courant du printemps 2024.

PRÉAVIS N° 17-11

CRÉDIT D'ÉTUDE (CHF 695'000.00) POUR LA RÉALISATION D'UNE NOUVELLE SALLE DE GYMNASTIQUE VD2 AU COLLÈGE DE LA GARE ET MODIFICATION PARTIELLE DU PLAN GÉNÉRAL D'AFFECTATION (MPGA) « ÉCOLE DE LA GARE – PARCELLE N° 713 »

PRÉAVIS N° 20-08

CRÉDIT COMPLÉMENTAIRE (CHF 210'000.00) POUR LES PHASES D'ÉTUDES DU PROJET DE RÉALISER UNE NOUVELLE SALLE DE GYMNASTIQUE VD2 AU COLLÈGE DE LA GARE

PRÉAVIS N° 21-07

CRÉDIT DE CONSTRUCTION (CHF 6'115'000.00) POUR LA RÉALISATION D'UNE NOUVELLE SALLE DE GYMNASTIQUE VD2 AU COLLÈGE DE LA GARE

En 2017, il manquait une salle de sport pour les écoles de Sainte-Croix. Cette situation était due principalement au fait que les élèves du secondaire des communes de Baulmes et Vuiteboeuf viennent étudier à Sainte-Croix suite au regroupement scolaire. L'établissement regroupe les élèves des Communes de Baulmes, Bullet, Mauborget, Sainte-Croix et Vuiteboeuf, ce qui représente environ 800 élèves. À ceci s'ajoute également que la population de Sainte-Croix s'agrandit d'environ 100 personnes par année.

Par l'intermédiaire du préavis, un crédit de CHF 695'000.00 (dont CHF 17'500 dévolus pour le changement de zone) a été obtenu en décembre 2017.

Il est à noter qu'une première demande de crédit qui mentionnait la construction d'un garage souterrain de 60 à 70 places sous la future salle de gym avait été refusée par le Conseil communal en octobre 2017.

Dès juillet 2018, le jury du concours d'architecture et d'ingénierie pour la réalisation d'une salle de gymnastique scolaire et de locaux PPLS (bureaux pour psychologue, psychomotricien, logopédiste et sociologue) a analysé en détail 55 dossiers.

Différents critères, tels que l'intégration dans le site, les matériaux, la distribution des différents locaux, etc... ont permis au collège d'experts de porter un choix sur le consortium d'architectes ERBAT de La Sarraz et Mue de Paris. Ces derniers ont réalisé leur projet en concordance avec le bureau d'Ingénieurs-conseils CHABLOZ & PARTENAIRES SA.

En 2019, le consortium d'architectes a élaboré l'avant-projet du bâtiment en tenant compte des remarques émises par le groupe de travail communal.

Durant cette phase, et faisant suite à des sondages réalisés sur place, il a été identifié que le sous-sol représentait un problème de pollution ainsi qu'une éventuelle présence d'eau souterraine. Il est à noter que ce site ne figurait pas dans le cadastre cantonal des sites pollués.

Afin de traiter ces différents points, une étude géotechnique a été demandée auprès du bureau d'ingénieurs De Cerenville basé à Écublens. À la réception de cette dernière, une séance a été organisée auprès des services cantonaux afin qu'ils nous indiquent les mesures légales à prendre pour la poursuite du projet.

Les résultats concernant les eaux de surface et souterraines et l'air interstitiel sont plutôt positifs et ne créent pas de complication. Concernant les sols pollués, hormis l'inscription du site à l'inventaire, seuls les matériaux excavés devront être traités.

L'estimation sommaire, d'un montant de CHF 5'145'000.00 (+/- 25%) annoncé dans le préavis n° 17-11, à la lumière des nouveaux éléments connus semble avoir été sous-estimée. Un comparatif de salles VD2 construites sur le canton indique que le coût des travaux prévus était dans une fourchette basse et ne prenait que partiellement en compte les particularités du programme avec des locaux PPLS, les contraintes géotechniques et de dépollution du site avec un projet architectural qui, en contrepartie de la qualité de son implantation et de sa volumétrie, impliquait d'excaver une partie importante du terrain.

Au vu de ces éléments, la Municipalité a présenté une demande de crédit complémentaire via le préavis n° 20-08 qui a été accepté par le Conseil communal lors de la séance du 26 octobre 2020.

Durant l'année 2020, le consortium d'architectes a travaillé sur la phase « Projet de l'ouvrage » afin de pouvoir soumettre le dossier à l'enquête publique. La publication s'est déroulée du 21 novembre au 20 décembre 2020 et a suscité une opposition de Romande Energie (qui a été retirée le 19 février 2021).

Suite aux préavis positifs des services de l'État via la synthèse cantonale, le permis de construire a été délivré par la Municipalité lors de sa séance du 8 mars 2021.

En début d'année 2021, l'envoi des soumissions a été réalisé par l'intermédiaire de procédures « sur invitation » sauf pour les codes des frais de construction (ci-après : CFC) suivants qui ont été

réalisés au moyen de la procédure « ouverte » :

- CFC 201 Terrassements
- CFC 211 Maçonnerie
- CFC 214 Charpente
- CFC 230 Électricité

Le 21 juin 2021, le Conseil communal a accordé un montant de CHF 6'115'000 via l'acceptation du préavis n° 21-07 afin de pouvoir réaliser la construction de ce nouveau bâtiment.

Dès lors, le chantier a pu débuter à la fin du mois d'août et il s'est poursuivi jusqu'à l'arrivée de la saison hivernale. Il a porté sur les travaux de terrassement, l'évacuation des matériaux pollués, les travaux spéciaux (sécurisations des talus d'excavation) et bétonnage du radier.

Concernant les travaux de terrassement et de dépollution des sols, le bureau spécialisé De Cernville géotechnique a établi un rapport à la fin de ceux-ci. Il fait mention que 5'838 m³ de matériaux ont été évacués du site alors que la projection théorique était de 5'615 m³.

En chiffres, cela donne 2'690 m³ non pollués qui ont été évacués auprès de la décharge communale, 2'286 m³ de roche qui ont été valorisés, 808 m³ de matériaux pollués qui ont été acheminés

en décharge de type B et E ainsi qu'en centre de traitement et 54 m³ d'enrobés qui ont été évacués auprès d'une filière spécialisée.

Le volume théorique de matériaux pollués était estimé à 990 m³, soit 182 m³ de plus que le volume effectivement évacué. Comptablement, les volumes inférieurs de matériaux pollués sont compensés par la quantité supérieure du volume total évacué (+223 m³).

En 2022, le chantier a repris à la fin de la saison hivernale, à savoir mi-mars, et s'est poursuivi jusqu'à la mi-décembre. Une mise hors d'eau et hors d'air du bâtiment a pu être réalisée avant l'arrivée de la neige.

Le chantier s'est poursuivi tout au long du début de l'année 2023 et a été achevé à temps pour être mis à la disposition des écoles et du PPLS à la rentrée d'août 2023. Les travaux d'aménagement extérieur ont quant à eux été finalisés au cours de la seconde moitié de l'année.

Avec ses équipements de pointe et ses installations modernes, la nouvelle salle de gym offre un environnement propice à la pratique sportive. Elle représente un lieu de rassemblement où les membres des sociétés et les écoliers peuvent se retrouver, se défouler et se dépasser.



Nouvelle salle de gym de la Gare + PPLS

PRÉAVIS N° 21-08

(CHF 390'000.00) CHAUFFAGE À DISTANCE ADAPTATION DES CHAUFFERIES DE 6 BÂTIMENTS RACCORDÉS AU CHAUFFAGE À DISTANCE

La Commune de Sainte-Croix possède plusieurs bâtiments alimentés en énergie par deux réseaux de chauffage à distance. Certains sont raccordés par des conduites appartenant à Groupe E (réseau communément appelé CroixCad et réalisé en 2011) et d'autres sont reliés par un réseau communal construit en 1971 et géré par la Commune de Sainte-Croix jusqu'à ce jour.

La fourniture d'énergie de ces deux réseaux provient de la centrale de chauffe à plaquettes appartenant à Groupe E, qui est implantée au nord du bâtiment de La Conversion.

Consécutivement aux problèmes de fuites rencontrés sur notre réseau communal ces dernières années, des négociations ont été menées avec Groupe E afin d'effectuer un transfert de propriété.

Dès lors, la fourniture de l'énergie primaire jusqu'à un échangeur de chaleur situé à l'entrée de chaque bâtiment est dorénavant sous leur responsabilité.

Aussi, des adaptations indispensables sur les installations intérieures situées après les échangeurs doivent être entreprises afin d'assurer une circulation et une régulation indépendante pour chaque groupe de chauffe.

Face à ce constat, un crédit de CHF 390'000.00 a

été accepté par le Conseil communal en date du 21 juin 2021.

La première partie des travaux (Collège de La Poste, salle de gym de La Poste et Métiers 3) s'est déroulée entre les mois de juillet et octobre 2021.

La seconde partie des travaux (Hôtel de Ville, La Conversion) a été réalisée en 2022.

Un gros travail de relevé/équilibrage a été réalisé en début de saison froide afin d'assurer le fonctionnement des installations.

Les derniers travaux de régulation et d'équilibrage ainsi que certaines modifications mineures ont été finalisés cette année.

En conclusion, le challenge que représentait la réfection totale des installations de chauffage de plusieurs bâtiments d'importance dans une région où la période estivale est très courte a été relevé avec succès. Ces travaux se sont déroulés sans problèmes et dans les délais prévus par un planning ambitieux.

Ces travaux indispensables ne répondent pas seulement aux exigences actuelles, mais donnent aussi entière satisfaction tant au niveau de la fiabilité que de la gestion des installations par le personnel communal.

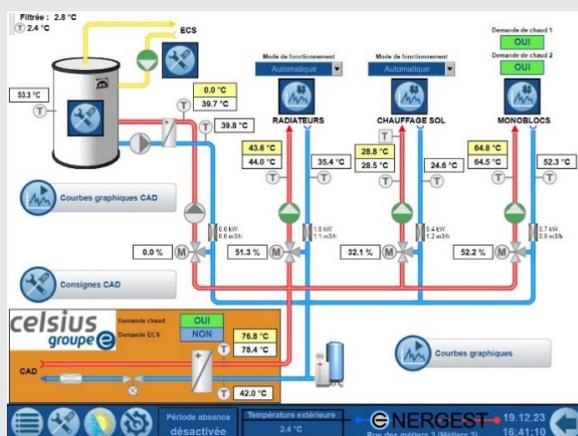


Tableau de commande tactile à Métiers 3



Travaux partie secondaire
Chauffage à distance

PRÉAVIS N° 22-01

(CHF 423'500.00) DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA RÉNOVATION DE LA PISCINE PUBLIQUE DES REPLANS, PREMIÈRE ÉTAPE

Sous l'impulsion de l'Association des Intérêts de Sainte-Croix, la Coopérative de la Piscine de Sainte-Croix a été créée en 1966 et la piscine construite la même année.

Implantée sur la parcelle communale n° 2003, un droit distinct et permanent (DDP n° 2902 d'une surface de 11'681 m²) a été constitué en faveur de la Société Coopérative de la Piscine de Sainte-Croix, le 26 septembre 1967.

En 2017, la Société Coopérative de la Piscine de Sainte-Croix s'est approchée auprès d'un bureau d'architecture afin d'obtenir une analyse complète de la situation et des propositions d'assainissement. Il en est ressorti que l'adaptation des bâtiments représentait un défi difficilement réalisable. En effet, la vétusté des locaux et des installations techniques n'est pas compatible avec les différentes normes en vigueur, comme la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand), la Loi sur l'Énergie (LVLEne), la Loi sur les auberges et les débits de boissons (LADB), etc...

Entre 2018 et 2020, le bureau d'architecture a présenté deux variantes :

- Réalisation d'un nouveau bâtiment sans piscine intérieure (CHF 5'810'00.00 TTC)
- Réalisation d'un nouveau bâtiment comprenant une piscine intérieure (CHF 10'930'000.00 TTC)

Conscientes que les montants annoncés dans l'avant-projet étaient trop élevés, les Municipalités de Bullet et Sainte-Croix ont décidé de poursuivre l'étude de la réalisation d'un nouveau bâtiment sans piscine intérieure avec la recherche de pistes d'économies.

Un groupe de travail a été constitué afin d'élaborer un programme pour le nouveau bâtiment et déterminer les modifications nécessaires liées à la technique.

Pour la réalisation de la première étape, et conformément à la Loi vaudoise sur les marchés

publics (LMP-VD), une invitation auprès de 7 bureaux d'architecture a été lancée le 9 novembre 2021. Après analyse des dossiers par le comité d'évaluation, le choix s'est porté sur l'Atelier d'Architecture AA S.A., MM. Pereira et Troyon.

Un préavis pour une première étape a été présenté et accepté par les deux Conseils communaux en mars 2022. D'entente entre les deux Municipalités, une clé de répartition des frais financiers a été établie sur le nombre d'habitants respectifs. Cela représente 12% des coûts supportés par la Commune de Bullet, le solde étant à la charge de la Commune de Sainte-Croix.

L'Atelier d'Architecture AA S.A. a étroitement collaboré avec une ingénieure CVSE afin de déterminer l'état actuel de la technique. Le résultat montre que la production et distribution de chaleur ainsi que le système de traitement de l'eau doivent être remplacés car obsolètes.

L'avant-projet du nouveau bâtiment a été présenté aux deux Municipalités et aux Conseils communaux en octobre 2022.

Le projet a subi des modifications significatives à la fin de l'année 2022 avec l'intégration d'un parc de loisirs dans l'enceinte de la piscine. Ce projet en plein air vise à offrir des installations extérieures uniques en Suisse. Conçues pour être divertissantes, innovantes et accessibles à tous, elles incluront une tyrolienne à virage à motorisation hybride, un parcours accrobranche et une piste synthétique de descente en bouées.

Cette modification de projet, approuvée par les deux Municipalités, présente l'avantage de pouvoir bénéficier d'un soutien financier cantonal LADE (Loi cantonale sur l'appui au développement économique) en raison de son caractère 4 saisons.

En 2023, le projet a évolué dans le but de le soumettre à une enquête publique au cours du premier semestre 2024.



Photomontage rénovation piscine + parc de loisirs

PRÉAVIS N° 23-01

(CHF 185'000.00) HÔTEL DE VILLE INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LA TOITURE

Le bâtiment de l'Hôtel de Ville, construit entre 1972 et 1974, dispose d'une surface en toiture idéale pour recevoir une installation solaire photovoltaïque.

Depuis avril 2014, tout propriétaire d'installation photovoltaïque peut consommer l'énergie qu'il produit lui-même.

La consommation électrique des locaux utilisés par l'administration communale s'élève à près de 50'000 kWh principalement en journée, il est donc envisageable d'obtenir un pourcentage élevé d'autoconsommation.

Ce modèle présente un avantage financier certain en considérant une différence de 14 cts/kWh entre l'électricité économisée au plein tarif et celle rétribuée par réinjection.

En plus d'un investissement rentable sur le long terme, la plupart des nouvelles installations bénéficient d'une aide financière de la part de la Confédération et de certaines communes.

Ce projet s'inscrit également dans notre labélisation en tant que commune « Cité de L'Énergie ».

Afin de réaliser ce projet, un crédit de CHF 185'000.00 a été accepté par le Conseil communal en date du 19 juin 2023. À noter que PRONOVO subventionne ces travaux à hauteur de CHF 17'554.00.

La dernière réfection de la toiture datant de 2005, l'étanchéité a été refaite avec la pose d'une nouvelle couche de feuille bitumée pour éviter des problèmes d'infiltration une fois l'installation photovoltaïque en place.

Pour ce faire, le paratonnerre, les dalles de cheminement et les graviers existants ont été déposés puis refaits à neuf après l'intervention. Plusieurs antennes ainsi que des locaux techniques appartenant à Swisscom, Sunrise et Swisstopo ont dû être déplacés.

Une ligne de vie a été installée, ce dispositif est obligatoire pour la sécurité des personnes qui interviennent pour la maintenance de l'installation.

Les travaux se sont déroulés entre les mois de mai et septembre selon le planning prévu. 244 m² de panneaux photovoltaïques ont été posés en légère pente sur des cadres lestés de gravier, cela représente 61 kW et une production annuelle estimée de 62'000 kWh.



Installation photovoltaïque sur le toit de l'Hôtel de Ville

TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

151 / BÂTIMENT DE LA PLACE DU PONT 1

- Service conciergerie et entretien des surfaces MJC

342 / BÂTIMENT DE LA CONVERSION

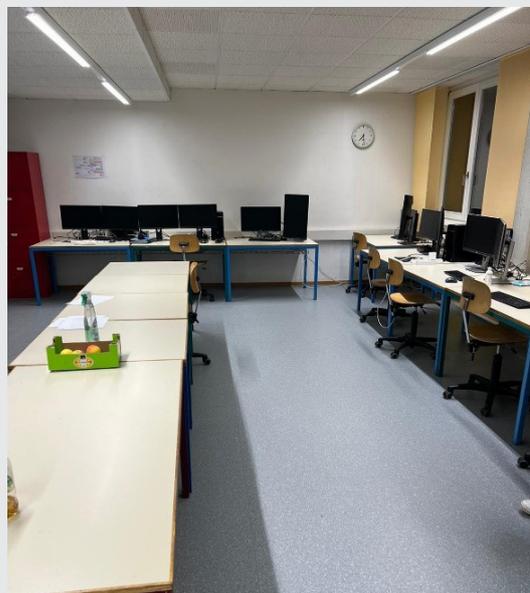
- Remplacement de luminaires dans 4 salles de classes
- Réfection des sols dans 2 salles de classes
- Remplacement des câbles du monte-charge

343 / ANCIEN COLLÈGE

- Service conciergerie et entretien des surfaces

344 / BÂTIMENT LE PLATON

- Réfection des descentes d'eau pluviale intérieures et étanchéité
- Installation des deux compresseurs d'air avec raccords de ventilation
- Adaptation technique de locaux pour deux nouvelles entreprises



Réfection des sols et luminaires
à La Conversion

351.1 / HÔTEL DE VILLE

- Modification d'un appartement pour le déplacement du Centre Social Régional (CSR)
- Modification de la connexion de l'ascenseur en réseau 4G
- Installation photovoltaïque de 61 kW sur la toiture, comprenant également la réfection de l'étanchéité bitumineuse et du paratonnerre (cf. préavis 23-01)
- Le secteur conciergerie est intervenu à plusieurs reprises pour différents travaux de nettoyage et aménagement des surfaces suite aux chantiers qui se sont déroulés dans le bâtiment, de remplacement de tapis ainsi que pour les différents contrôles habituels (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres).



Modification d'un appartement pour le CSR à L'Hôtel-de-Ville

351.3 / HÔTEL DE VILLE, SALLE DE SPECTACLES

- Installation de portes anti-panique

352 / MÉTIERS 3

- Installation d'un réduit extérieur pour l'UAPE

354 / CASERNE DES POMPIERS

- Réparation d'une façade suite à un accident

355 / AUTRES BÂTIMENTS

Chalet du Mont-de-Baulmes Dessus

- Réparation des tables extérieures
- Pose d'un enrobé sous le couvert extérieur
- Divers aménagements intérieurs

Chalet du Mont-de-la-Mayaz

- Transformation de l'ancienne écurie en salle à manger

Atelier avenue de la Gare 18

- Réfection des WC

356.1 / COLLÈGES DE LA GARE ET DE L'AUBERSON

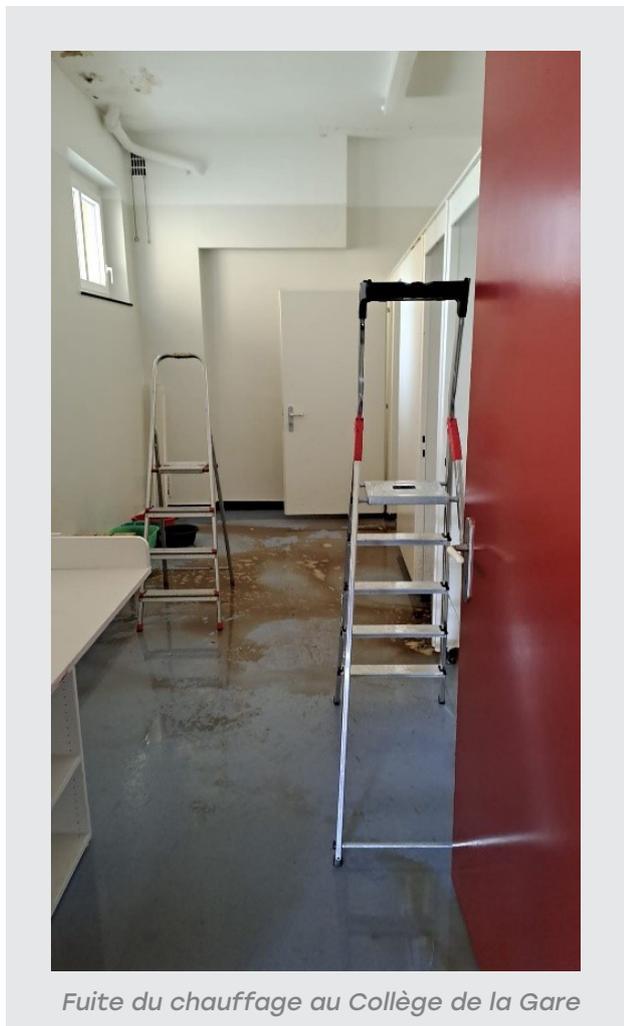
Collège de la Gare

- Installation de tableaux interactifs dans plusieurs salles de classe
- Remplacement des rideaux de l'Aula
- Réfection du sol et des peintures de l'ancienne salle de psychomotricité
- Travaux d'électricité pour augmenter la puissance des prises
- Travaux suite à une surtension électrique
- Travaux suite à une fuite de chauffage dans une dalle en béton
- Travaux suite à des actes de vandalisme
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Transformation au Mont de la Mayaz

- Le secteur conciergerie a procédé à de nombreux nettoyages et réparations suite à des incivilités presque hebdomadaires lors des beaux jours



Fuite du chauffage au Collège de la Gare

Collège de L'Auberson

- Divers travaux en bord de toiture consécutifs à des malfaçons
- Installation de tableaux interactifs dans plusieurs salles de classe
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

Local de gym de L'Auberson

- Plusieurs interventions consécutives à des pannes de chauffage
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

356.2 / COLLÈGE DE LA POSTE

- Réfection d'un WC pour le corps enseignant
- Réfection des sols de deux salles de classe
- Réfection de la peinture d'une salle de classe
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties scolaires, vernissage des sols et des différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)



Réfection des sols au Collège de la Poste

356.3 / CENTRE SPORTIF

- Réfection des carrelages de deux douches et vestiaires
- Curage des drains et canalisations EU/EC
- Installation de bornes WIFI
- Entretien de la place de sport et alentours : il y a constamment des débris de bouteilles en verre et des déjections animales sur les terrains de sport malgré plusieurs nettoyages par semaine

357.1 / MUSÉE DU CIMA

- Travaux pour le regroupement des Musées
- Installation photovoltaïque de 64 kW sur la toiture, comprenant également l'installation de barrières de sécurité amovibles (cf. préavis 23-03)

358 / RÉSEAU DE CHAUFFAGE À DISTANCE (CAD)

- Fin des travaux du chauffage à distance (cf. préavis 21-08)

359 / BIBLIOTHÈQUE

- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres)

580 / TEMPLES

- Contrôle et entretien des orgues
- Interventions du secteur conciergerie pour les nettoyages des parties avec différents contrôles (chauffage, système de sécurité, fermeture des portes et fenêtres), également pour l'Église Catholique depuis cette année.

Temple de Sainte-Croix

- Traitement contre les mouches par un spécialiste

Temple de L'Auberson

- Travaux sur l'horloge mère suite à une surtension électrique

581 / ÉGLISE CATHOLIQUE

- Réfection du muret extérieur

DIVERS

- Travaux pour les autres secteurs de la Commune :
 - Divers travaux sur les bâtiments appartenant au secteur des Pâturages et Forêts
 - Divers travaux sur les bâtiments appartenant au secteur des Travaux
 - Fourniture de matériaux
- Gestion des accès (cylindres, clés) : en 2023, le secteur entretien y a consacré environ 350 heures. De nombreux nouveaux locaux appartenant aux SI et au Secteur des travaux ont été équipés de cylindres. Malgré nos recommandations, trop d'utilisateurs perdent encore leur clé, ce qui occasionne un important travail de remplacement et de programmation pour le secteur.
- Diverses réparations de mobilier, portes, fenêtres, sols, plafonds, etc...
- Diverses interventions urgentes pour des problèmes de chauffage, canalisations bouchées, fuites en toiture, accès bloqués, etc...
- 16 contrôles de conformité électrique (OIBT) demandés par Romande Energie, qui ont pour la plupart généré des travaux de remise en état.
- Contrôle annuel de toutes les toitures des bâtiments selon liste (remplacement de tuiles, curage des chéneaux, contrôle des char-

pentés et ferblanteries extérieures, contrôle des façades, fenêtres et portes)

- Entretien périodique des luminaires de secours
- Entretien périodique des chaudières et chauffe-eaux
- Purge d'air dans les radiateurs
- Remplacement de robinets, d'éviers et de buses de douches
- Réfections de joints d'étanchéité sur des vannes et pompes
- Remplacement d'ampoules et tubes néons (souvent par du LED quand cela est possible)

INCIVILITÉS

On dénombre 7 effractions et actes de vandalisme pour lesquels une plainte a été déposée :

MÉTIERS 3

- Stores cassés et tagués
- Graffitis sur le bâtiment

CENTRE SPORTIF

- 10 portes d'armoires fracturées
- Murs tagués

COLLÈGE DE LA GARE

- 2 fenêtres, 21 portes, cylindres, armoires cassées suite à deux cambriolages espacés de sept semaines

CONVERSION

- Vitres cassées

Des déchets sont fréquemment laissés aux abords des bâtiments du collège de la Gare et du Centre Sportif. De facto, cela représente une surcharge de travail qui se fait au détriment des travaux normalement prévus.

Lors de la présence de bris de verres, nous nous appuyons sur le secteur de la voirie qui intervient rapidement (avant l'ouverture du collège) au moyen de la balayeuse.

Nous relevons depuis plusieurs années des effractions sur les portes et fenêtres de l'ancienne buvette du terrain de foot de La Gittaz, toutes ont été obturées avec des panneaux en bois.



Cambrilage au Collège de la Gare



Store cassé à Métiers 3



Cambrilage au Collège de la Gare

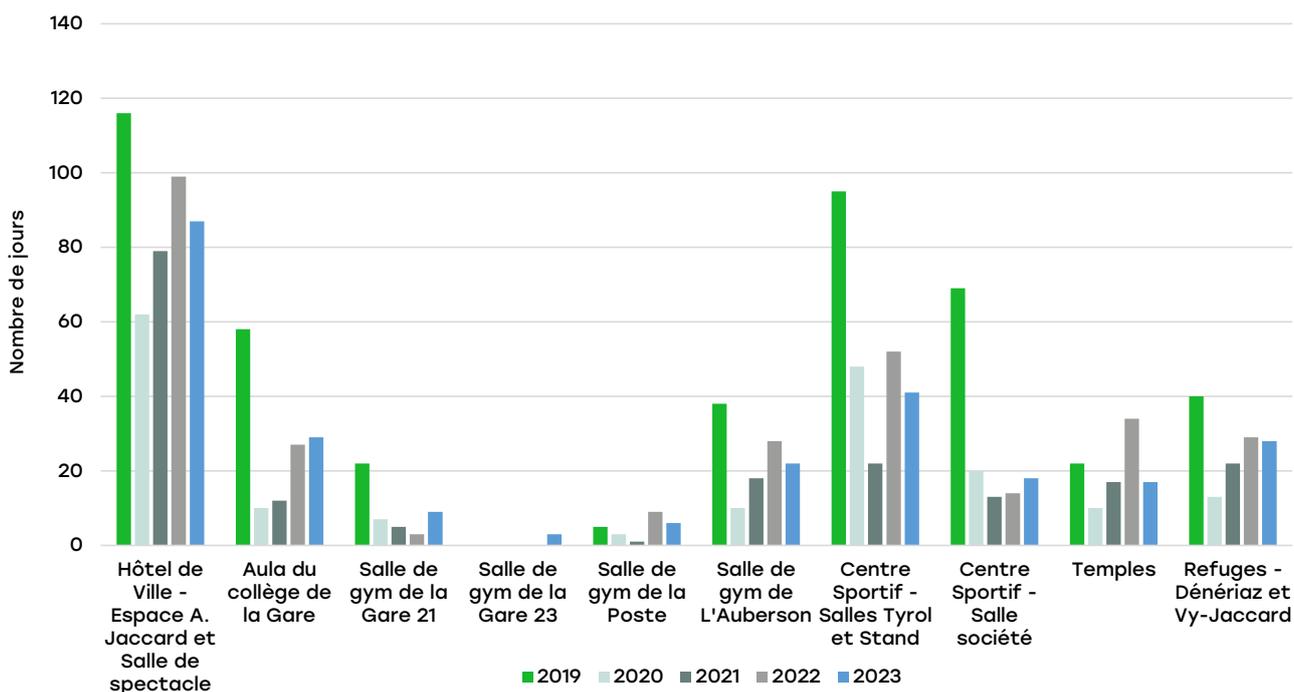


Vitres brisées à La Conversion

MANIFESTATIONS ET LOCATIONS DES SALLES

Nombre de jours de location, par salle (hors réservations sportives et scolaires à l'année) :

Salles	2019	2020	2021	2022	2023
Hôtel de Ville - Espace Alexei Jaccard et salle de spectacle	116	62	79	99	87
Aula du collège de la Gare	58	10	12	27	29
Salle de gym de la Gare 21	22	7	5	3	9
Salle de gym de la Gare 23	n/a	n/a	n/a	n/a	3
Salle de gym de la Poste	5	3	1	9	6
Salle de gym de L'Auberson	38	10	18	28	22
Centre Sportif - Salles Tyrol et Stand	95	48	22	52	41
Centre Sportif - Salle société	69	20	13	14	18
Temples	22	10	17	34	17
Refuges - Dénériaz et Vy-Jaccard	40	13	22	29	28
Totaux	465	183	189	295	260



SUIVI ÉNERGÉTIQUE DES IMMEUBLES

Depuis 2012, les différentes données de nos principaux immeubles sont introduites via le programme de comptabilité énergétique « EnerCoach ». Dès lors, un suivi de l'évolution des consommations de chaleur, d'électricité et d'eau potable est assuré via ce logiciel.

Le tableau suivant montre les consommations totales pour le chauffage.

COMPARAISON CONSOMMATION TOTALE POUR CHAUFFAGE EN kWh

Rapport du 01.01.2023 au 31.12.2023

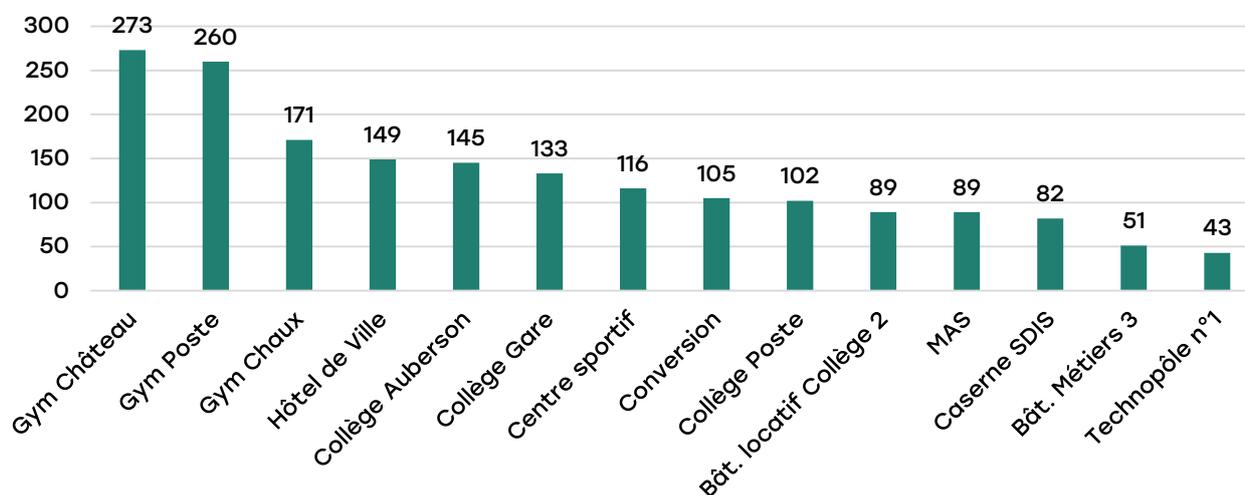
Objet	Consommation kWh	Surface de référence énergétique m ²
Hôtel de Ville	592'952	4'499
Conversion	402'482	4'354
Collège Gare	396'601	3'383
Collège Poste	229'227	2'550
Centre sportif	178'516	1'745
CIMA	0	1'743
Bât. Métiers 3	140'723	3'099
Gym Poste	111'200	485
Collège L'Auberson	95'407	746
Bât. locatif Collège 2	84'909	1'078
MAS	80'447	1'024
Technopôle n° 1	60'191	1'600
Caserne SDIS	55'743	771
Gym La Chauv	21'708	358
Gym Le Château	16'415	170

Le tableau suivant montre les consommations d'énergie pour le chauffage par m² de la Surface de Référence Energétique (ci-après : SRE).

Il reflète la qualité de l'isolation du bâtiment.

COMPARAISON DES INDICES ÉNERGÉTIQUES : CHALEUR

Rapport du 01.01.2023 au 31.12.2023 - Indice (kWh/m²)



Le tableau suivant montre les consommations totales d'électricité.

* = hors locations

COMPARAISON CONSOMMATION TOTALE ÉLECTRICITÉ EN kWh

Rapport du 01.01.2023 au 31.12.2023

Objet	Consommation kWh	Réinjection photovoltaïque kWh
Hôtel de Ville*	111'111	
Technopôle n° 1*	74'826	
Centre sportif	74'712	
Bât. Métiers 3	38'868	2'460
Collège Gare	30'760	
Collège Poste	30'036	3'722
Caserne SDIS	18'094	
Conversion*	15'192	
Collège Auberson	12'138	
Gym Chaux	6'830	
MAS*	5'527	
Gym Poste	3'359	
Bât. Collège 2*	2'001	
Gym L'Auberson	1'519	12'971
Gym Château	209	

Le tableau suivant montre les consommations totales en eau.

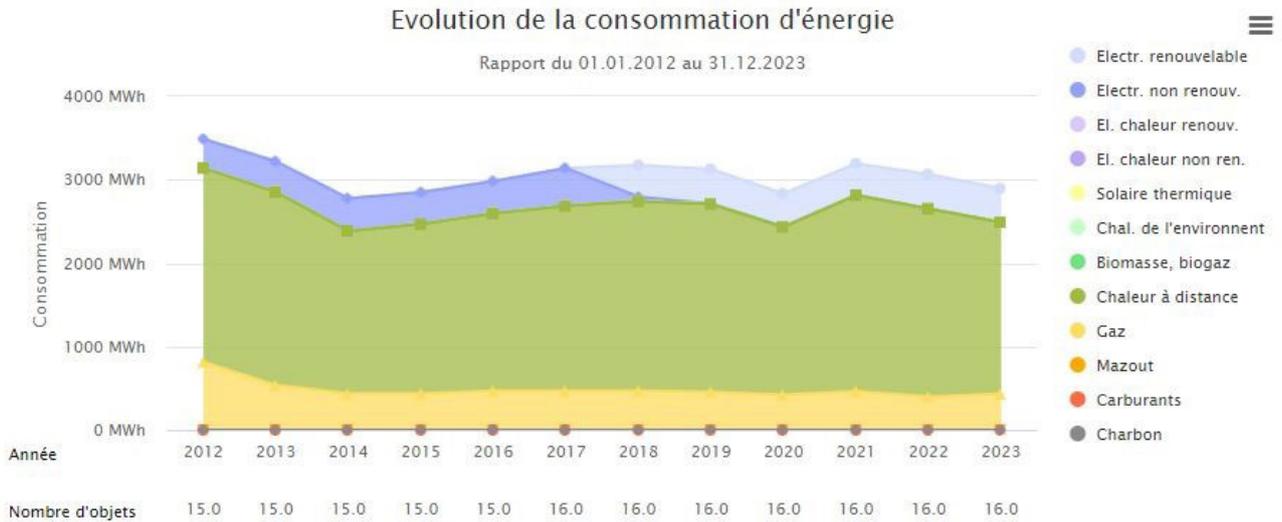
* = hors locations

COMPARAISON CONSOMMATION TOTALE EAU EN M³

Rapport du 01.01.2023 au 31.12.2023

Objet	Consommation m ³	Surface de référence énergétique m ²
Hôtel de Ville*	1'039	4'499
Bât. Métiers 3	627	3'099
Centre sportif	567	1'745
Collège Gare	493	3'383
Conversion*	450	4'354
Technopôle n° 1*	427	1'600
Collège Poste	266	2'550
Bât. Collège 2*	256	1'078
Gym L'Auberson	142	464
Collège L'Auberson	138	746
MAS*	80	1'024
Gym Poste	63	485
Caserne SDIS	45	771
Gym Chaux	18	358
Gym Château	4	358

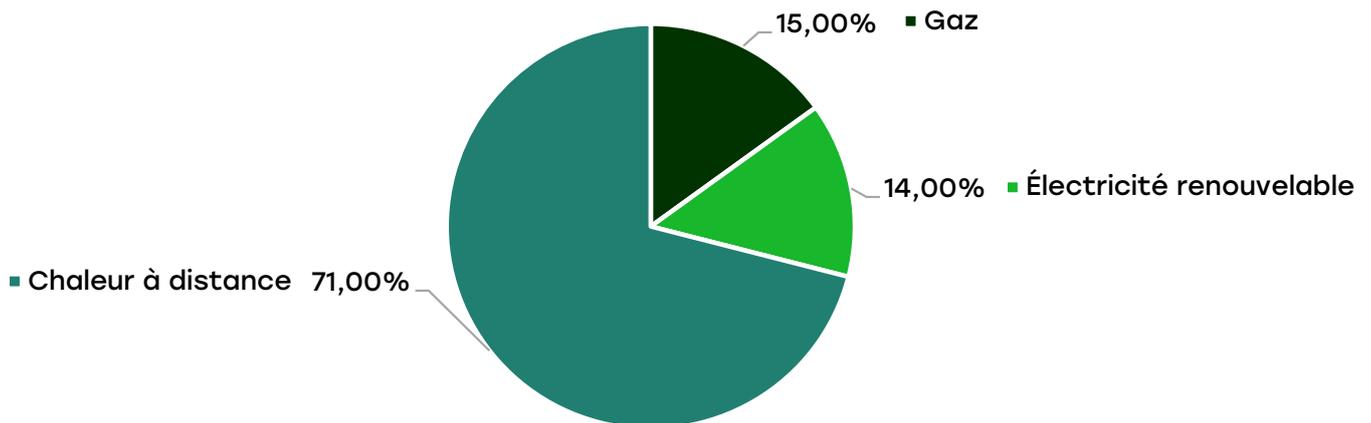
Le tableau suivant montre la consommation totale d'énergie pour les bâtiments suivis. La consommation est un peu plus faible que l'année précédente. Cela correspond toutefois à la moyenne des douze dernières années.



Le tableau suivant indique la part selon le type d'agent énergétique consommé (kWh). Près des trois-quarts sont issus du chauffage à distance qui lui-même est alimenté à 70 % par des plaquettes de bois.

RÉPARTITION PAR AGENT ÉNERGÉTIQUE - CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Rapport du 01.01.2023 au 31.12.2023



6.3 RESSOURCES EN PERSONNEL

Au 1^{er} septembre 2023, le secteur bâtiment est passé de 9.4 EPT à 10.4 EPT.

La nouvelle salle de gymnastique de la Gare et locaux PPLS a été mise en service à la rentrée scolaire d'août 2023.

Par ailleurs, et faisant suite à la convention signée entre les communes du Balcon du Jura et la Paroisse catholique, la conciergerie s'occupe dès à présent du nettoyage de l'Église catholique.

Ces nouvelles surfaces intérieures et extérieures, ainsi qu'un renforcement souhaité de l'entretien des abords des bâtiments ont nécessité d'adapter les ressources en personnel afin de pouvoir assumer ces tâches supplémentaires.

- 3 EPT sont dévolus au secteur « entretien »
- 7.4 EPT sont dévolus au secteur « conciergerie » y compris la salle de musculation + 2 apprentis agent d'exploitation.

Le secteur bâtiment emploie occasionnellement un ou plusieurs employés du secteur des forêts durant la période hivernale.

FIN D'ACTIVITÉ

- Après 18 ans de service au sein du secteur conciergerie, André Cuendet a fait valoir son droit à la retraite.

NOUVEAUX ENGAGEMENTS

- Raphaël Graf en qualité de chef d'équipe de la conciergerie à 100%
- Steeve Tesarik en qualité d'agent d'exploitation à 80%

FORMATION

- Deux employés du secteur conciergerie ont suivi une formation sur le nettoyage
- Deux employés du secteur entretien ont suivi une formation de base sur les logiciels informatiques Word et Excel

6.4 CONCLUSIONS

Afin de maintenir nos bâtiments en bon état et opérationnels, il est essentiel d'effectuer de nombreux travaux d'entretien. Lorsque des projets de grande envergure sont envisagés, la question des économies d'énergie est systématiquement prise en compte.

Il est également observé que certains bâtiments relativement récents, tels que le Centre Sportif des Champs de la Joux, présentent des signes de vieillissement et nécessitent d'importants travaux d'entretien vingt ans après leur mise en service. Cela inclut, par exemple, le remplacement des carrelages dans les quatre vestiaires et la modernisation des luminaires des salles de sport.

Pour minimiser les perturbations pendant les heures scolaires et les plages horaires réservées à nos locataires, nous nous efforçons de programmer les travaux d'entretien des bâtiments pendant les vacances. Cependant, cette démarche n'est pas toujours aisée en raison des congés des entreprises et des divers événements qui se déroulent pendant ces périodes, notamment pour le Centre Sportif.

7. SECTEUR TRAVAUX

CPT 400 À 465

7.1

SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cet exercice, les activités du secteur se sont concentrées sur les missions principales relatives à la collecte et au traitement des déchets, à l'entretien et au déneigement des routes et des espaces publics, au renouvellement du réseau d'éclairage public et à la mise en séparatif progressive de notre réseau d'évacuation des eaux.

Dans le cadre du préavis 20-13 : Équipement du hameau des Gittaz (eau potable, défense incendie et assainissement), 600 mètres de conduite de récupération des eaux usées en diamètre 250mm ont été posées en fouille, reliant le hameau de La Gittaz-Dessus au nouveau réservoir d'eau potable.

Dans le cadre du préavis 21-10, suite au constat de deux effondrements partiels du mur soutenant la chaussée traversant le hameau de La Villette, un nouveau mur de soutènement a été construit et la chaussée réfectionnée.



Nouveau mur de soutènement à La Villette

7.2

RÉSEAU ROUTIER

Le vaste secteur routier et ses contraintes hivernales demandent un engagement constant et des moyens importants pour le maintenir dans un état acceptable pour les usagers. En sus des travaux de réparations ponctuels indispensables, l'accent est mis sur des rénovations ciblées de tronçons de routes par des entreprises spécialisées et permettant des résultats durables.

RÉFECTION DE TRONÇONS DE ROUTES

Après préparation de la chaussée existante, par rabotage et reprises sectorielles de la fondation, un tapis de 7cm d'épaisseur d'enrobé bitumineux a été posé sur les tronçons suivants :

- Rue du Centre et du Chantelet, à La Sagne (650 mètres linéaires)
- Chemin du Crêt au Loups, reliant Vers-chez-Jaccard à La Villette (920 mètres linéaires)
- Rue des Pâquerettes (150 mètres linéaires)
- Chemin du Stade (220 mètres linéaires)
- Rue du Collège et son parking (140 mètres linéaires)
- Place du Marché

RÉFLACHAGES ET RÉPARATIONS DIVERSES

- Réparations de fouilles, réfections ponctuelles de chaussées et de places
- Pose de 300 mètres linéaires de cunettes en granit à L'Auberson, le long de la route cantonale en traversée de localité



Chemin du Crêt au Loups, reliant Vers-chez-Jaccard à La Villette

ÉCLAIRAGE PUBLIC - ENTRETIEN

Le réseau d'éclairage public nécessite des contrôles bimestriels nocturnes de fonctionnement, découlant sur des travaux d'entretien courant pour le remplacement de lampes et de matériels défectueux.

Un effort particulier est mis ces dernières années afin d'assainir le réseau d'éclairage public par l'installation de nouveaux candélabres équipés de luminaires LED, technologie efficace et moins gourmande en énergie. Actuellement, sur l'ensemble des 745 luminaires desservant l'ensemble du territoire communal, 310 sont pourvus de la technologie LED, soit plus du 40%.

À L'Auberson, le long de la Grand-Rue, ce sont 10 lampadaires qui ont été remplacés. 4 lampadaires ont été remplacés à la Rue du Stade. 2 lampes ont été remplacées au quartier de l'Observatoire, une à la Place du Temple et une autre à La Villette. 9 lampadaires ont quant à eux été démantelés au Chemin de la Prise.

TRAVAUX COURANTS

DURANT L'ANNÉE

- Entretien de la signalisation
- Pose et dépose de la signalisation hivernale

JANVIER - MARS

- Élagage des arbres en bordure des routes communales

MAI - SEPTEMBRE

- Fauchage et éparage des nombreux secteurs de verdure au village et dans les hameaux répartis entre les bords de routes, les parcs et jardins ainsi que les cimetières

FIN JUIN

- Entretien du solde des bords de routes

AVRIL - OCTOBRE

- Nettoyage, balayage, entretien courant
- Entretien habituel du marquage des lignes au sol sur les routes, places de parc, arrêts de bus, en partenariat avec des entreprises spécialisées
- Réparation des chaussées, trous, fissures

DÉCEMBRE - MARS

- Élagage des arbres en bordure des routes communales
- Mise en place de l'éclairage de Noël

7.3

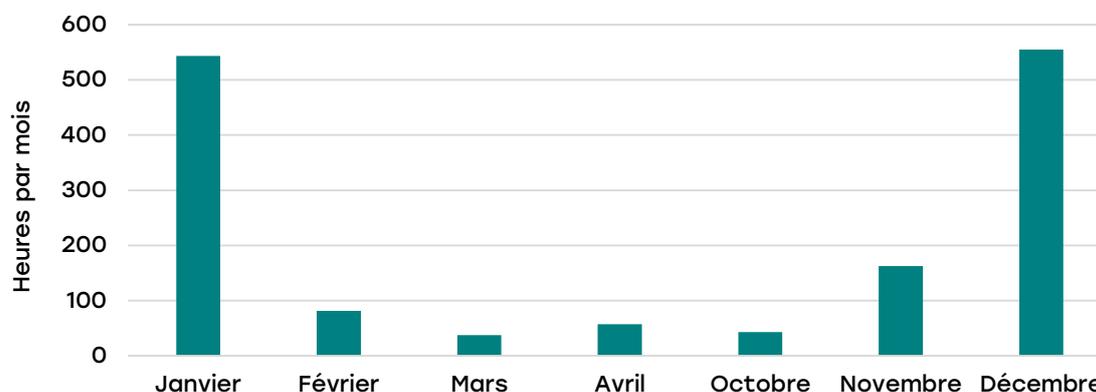
DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE

Seuls les mois de janvier et de décembre ont été impactés par des précipitations neigeuses. Cependant, au vu des basses températures, les efforts se sont particulièrement concentrés sur les opérations de salage.

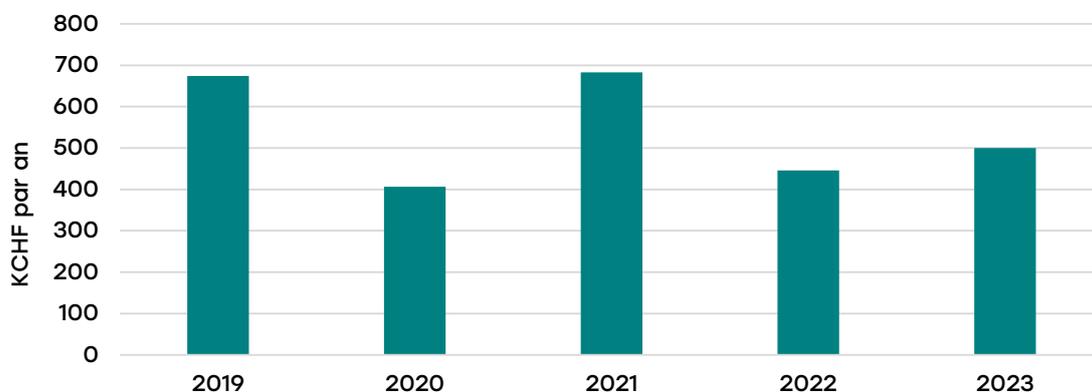
HEURES D'INTERVENTION MACHINES

	2019	2020	2021	2022	2023
Communales	2'852 h	1'562 h	2'780 h	1'134 h	1'492 h
Privées	667 h	346 h	787 h	639 h	293 h
Totaux	3'519 h	1'908 h	3'567 h	1'773 h	1'785 h

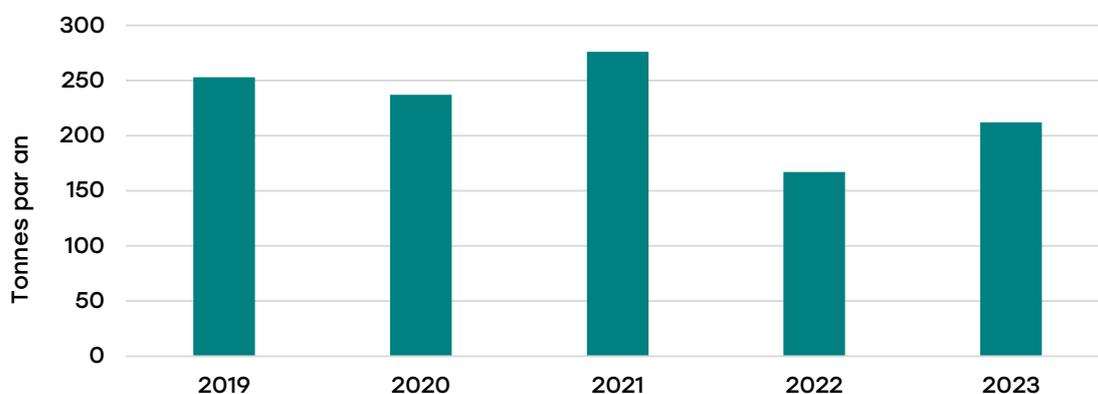
RÉPARTITION MENSUELLE DES HEURES D'INTERVENTION DES VÉHICULES COMMUNAUX



COMPARATIF DES COÛTS TOTAUX DE DÉNEIGEMENT



SALAGE - COMPARATIF DES TONNAGES



Depuis novembre 2013, le silo de stockage appartenant à l'État de Vaud est conjointement utilisé. À partir de janvier 2019, le sel nous est vendu par le canton avec, comprise dans le prix à la tonne, une part locative du silo.

Un journal des prélèvements est tenu et le réapprovisionnement des quantités prélevées pour nos besoins est régulièrement organisé. Pour cet exercice, 212 tonnes de sel ont été épanchées sur les voies communales.

7.4

PARC VÉHICULES

Le renouvellement du parc de véhicules et machines se poursuit selon le plan d'investissement.

Par le budget, acquisition d'un véhicule utilitaire pour le secteur des bâtiments (fourgon VW Crafter) .

Le parc des véhicules communaux se compose à ce jour de la sorte :

- | | | |
|----------------------------------|--------------------------|---------------------------------|
| → Camion à ordures SCANIA | → Tracteur John Deere | → Utilitaire VW Crafter fourgon |
| → Camion-grue Man TGS | → Tracteur Valtra | → Utilitaire VW Caddy (2x) |
| → Camion MAN TGM | → Chenillard Alther RT65 | → Utilitaire Fiat Doblo (2x) |
| → Fraiseuse Rolba 500 (location) | → Tractopelle Volvo | → Utilitaire Fiat Panda |
| → Fraiseuse Meili 1400 | → Dumper Thwaites 444 | → Utilitaire Dacia Duster |
| → Meili BEAT | → Balayeuse Boschung S3 | → Suzuki Swift |
| → Meili 7000 | → Tondeuse Ferrari | → Suzuki Vitara |
| → Bücher Ladog | → Pick-up Toyota Hilux | → VW T6 |
| → Chargeuse Liebherr L509 | → Pick-up Isuzu D-max | |
| → Pelleteuse Kobelco | → Utilitaire VW Crafter | |

FORMATION

Messieurs Custodio Figueiredo, Dominique Cruchaud et Jean-Marc Sandoz ont suivi une formation en vue de l'obtention du permis de machiniste M1.

7.5

PARCS ET JARDINS

AVRIL - MAI

- Mise en place de la décoration estivale : environ 6'000 fleurs choisies parmi plus de 20 sortes différentes (notamment géraniums, bégonias, pétunias, tulipes, etc.), distribuées sur les différents emplacements
- Taille des haies et tonte des espaces verts, entretien des massifs
- Éliminations des souches d'arbres au parc de la Gare

OCTOBRE

- Retrait de la décoration estivale.

Entretien général de l'ensemble des 110 bancs publics, soit remplacement de planches, travaux de peinture, nettoyage et aménagement des emplacements.

Suivi et entretien des 500 arbres d'ornement en bord de chaussée.

Installation de 2 mâts floraux à la Rue Centrale.

Création d'un massif floral à l'abribus sis au carrefour de l'Avenue des Alpes et de la Rue de la Charmille.



Massif floral

7.6

CIMETIÈRES

- Entretien courant des chemins et gazons, taille des haies, maçonnerie.
- Entretien des pourtours de tombe par dégrapage de la terre végétale puis pose d'un géotextile et de gravier. Ceci a pour avantage de réduire drastiquement la pousse des mauvaises herbes et de faciliter l'arrachage de ces dernières.
- Réfection des enrobés de l'allée principale du cimetière de Sainte-Croix.

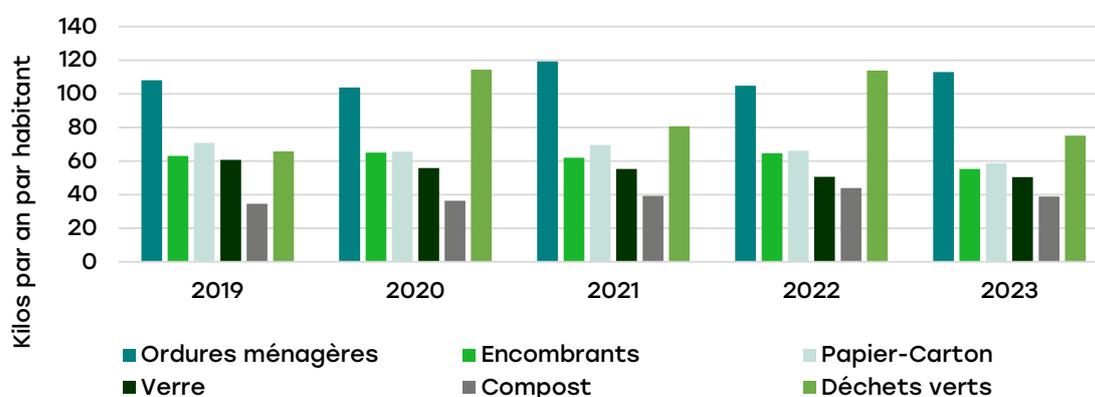
7.7

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

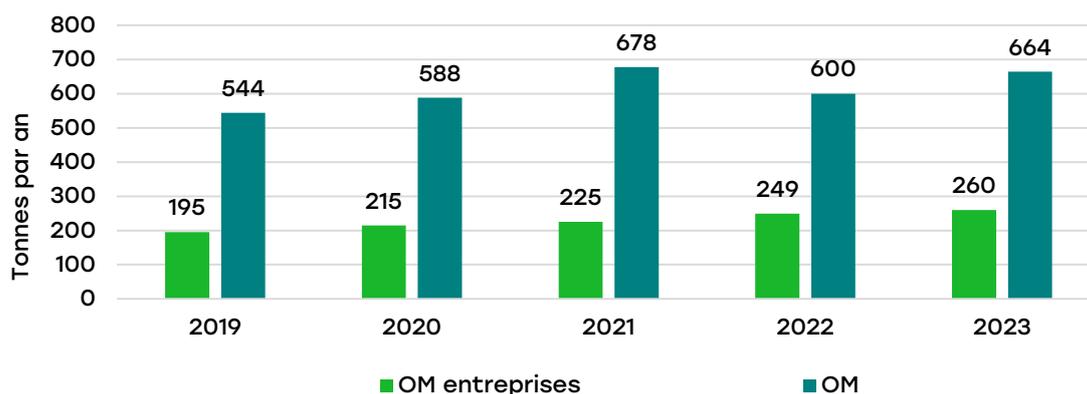
À DISPOSITION DE LA POPULATION :

- 1 déchèterie intercommunale
- 26 écopoints
- 81 points de ramassage d'ordures ménagères avec conteneurs
- 36 points pour la récupération du verre avec conteneurs
- 6 points de récupération du PET (+ points privés gérés par les commerçants)
- 1 benne pour la récupération du carton et 3 conteneurs pour le papier
- 53 conteneurs pour le compost

ÉVOLUTION DES RAMASSAGES EN KG/AN/HABITANT



ÉVOLUTION DES TONNAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES



Suite à l'application de la gestion commune des déchets, les tonnages en provenance de Bulet sont dès lors comptabilisés.

Le tonnage se répartit comme suit :

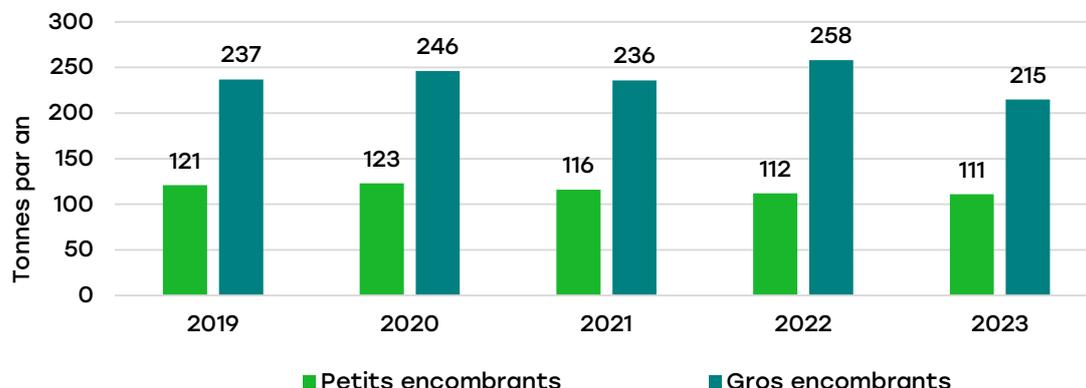
SACS TAXÉS

→ 664 tonnes (72%)

ENTREPRISES

→ 260 tonnes (28%)

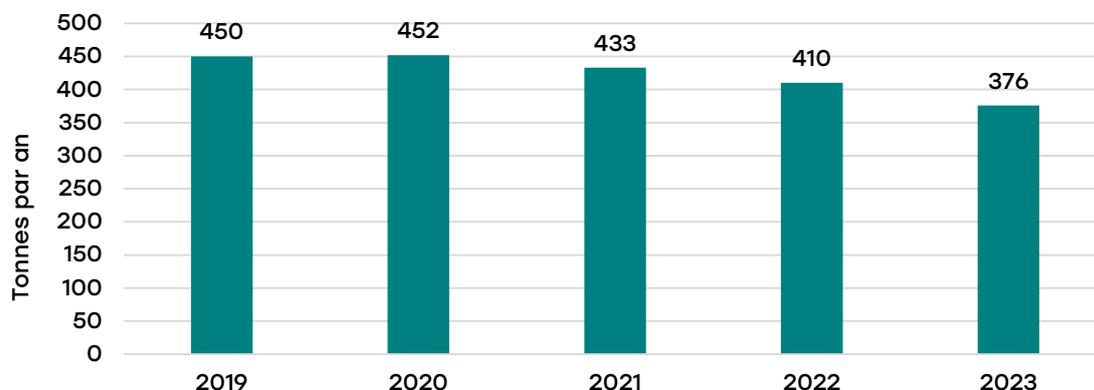
ÉVOLUTION DES TONNAGES DES ENCOMBRANTS



Récupéré à la déchèterie, le volume des déchets encombrants incinérables, dirigé vers le centre de tri de STRID à Yverdon-les-Bains, représente 326 tonnes (370 tonnes en 2022).

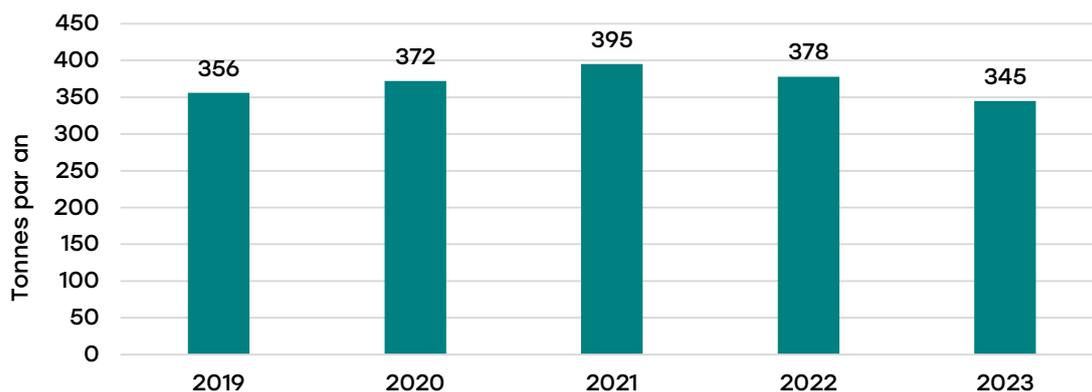
Le système de collecte à domicile des encombrants, sur demande, fonctionne bien. Généralement programmées un mardi matin sur deux, ce sont quelque 145 interventions qui ont été effectuées au cours de l'exercice.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE BOIS DE DÉMOLITION



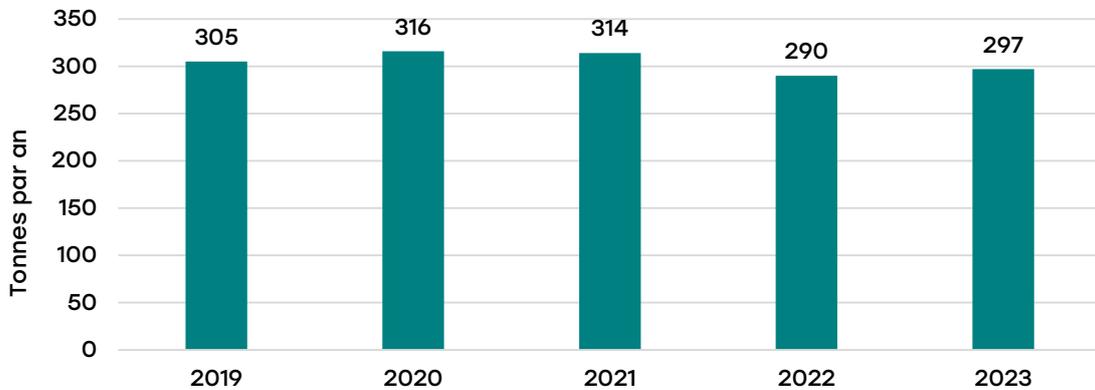
Ces sont 376 tonnes de bois de démolition qui ont été récupérées, puis dirigées vers La Poissine, sur le site géré par l'entreprise Cand-Landi SA.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE RAMASSAGE DE PAPIER



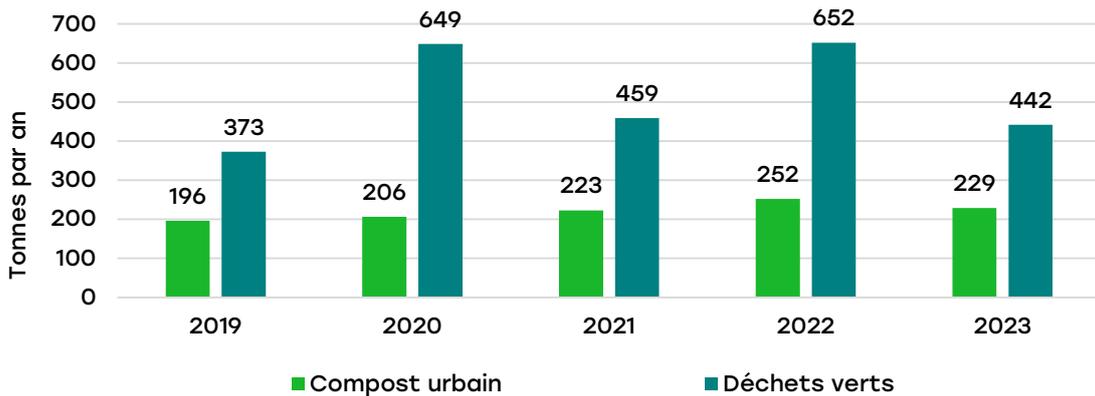
À partir des deux points de dépôts permanents, situés l'un à la déchèterie et l'autre près des dépôts communaux, ce sont 345 tonnes de papier/carton qui ont été dirigées par STRID vers la papeterie de Utzendorf ou sur le site de La Poissine.

ÉVOLUTION DES TONNAGES DE RÉCUPÉRATION DU VERRE



Résultat relativement stable par rapport aux exercices précédents, avec 297 tonnes de verre récupérées.

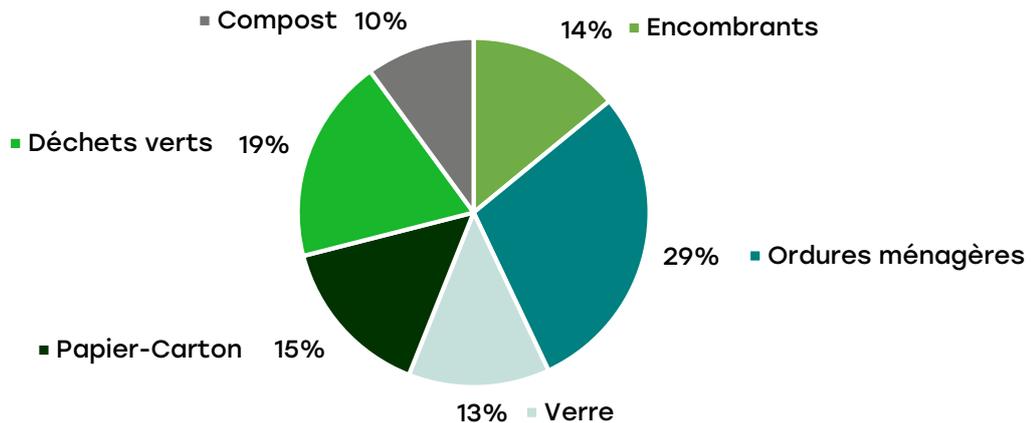
ÉVOLUTION DES TONNAGES DE COMPOST URBAIN ET DÉCHETS VERTS



671 tonnes de déchets verts et de compost urbain ont été collectées à la déchèterie. Cela représente un tonnage inférieur à l'exercice précédent, que l'on peut principalement imputer aux conditions météorologiques.

Les déchets verts sont broyés sur place puis transportés, tout comme le compost urbain, à la compostière de la plaine de l'Orbe pour méthanisation.

RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS PAR HABITANT (en kg/an/habitant)



ÉLIMINATION DES FRIGOS ET APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

Ce sont 397 frigos, congélateurs et cuisinières, ainsi que 32 tonnes d'appareils et machines électriques qui ont été récupérés, stockés, puis acheminés à Yverdon-les-Bains au poste de collecte régional STRID.

ÉLIMINATION DES PNEUS

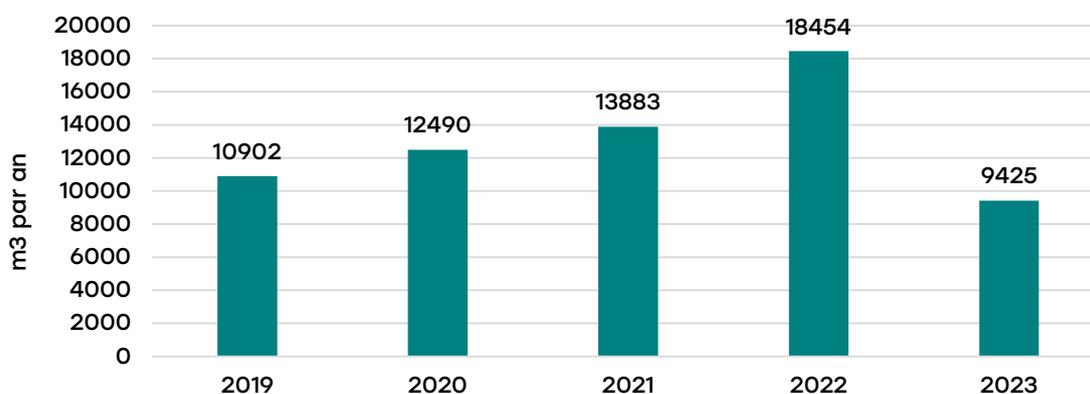
425 pneus, dont 67 avec jantes, ont transité par la déchèterie avant d'être acheminés chez STRID SA.

RÉCUPÉRATION DE LA FERRAILLE

123 tonnes de ferraille ont été évacuées par la société Ferma SA de Sainte-Croix.

DÉCHARGE CLASSE INERTE ET TERREUSE «AUX COMBES»

ÉVOLUTION DES VOLUMES DES MATÉRIAUX INERTES MIS EN DÉCHARGE DÉFINITIVE



L'absence de chantier d'importance sur le territoire communal explique ce volume en nette diminution par rapport à l'exercice précédent, dont les travaux liés à l'assainissement du hameau des Gittaz avaient généré d'importants volumes d'excavation mis en décharge terreuse.

7.8

RÉSEAU D'ÉGOUTS ET COLLECTEURS

- Curage des sacs de grilles et renvois d'eau.
- Au printemps et en automne, contrôles et nettoyages des déversoirs d'orages ainsi que des chambres de visite.
- Au Chemin du Stade, 120 mètres de conduites en PPHM de diamètre 325mm et 135 en diamètre 200mm ont été posés, afin de finaliser les travaux entrepris en 2022 dans le quartier Vers-chez-le-Gras pour permettre la mise en séparatif des eaux usées et des eaux de pluie.

8. INSTRUCTION PUBLIQUE

CPT 500 À 530

8.1

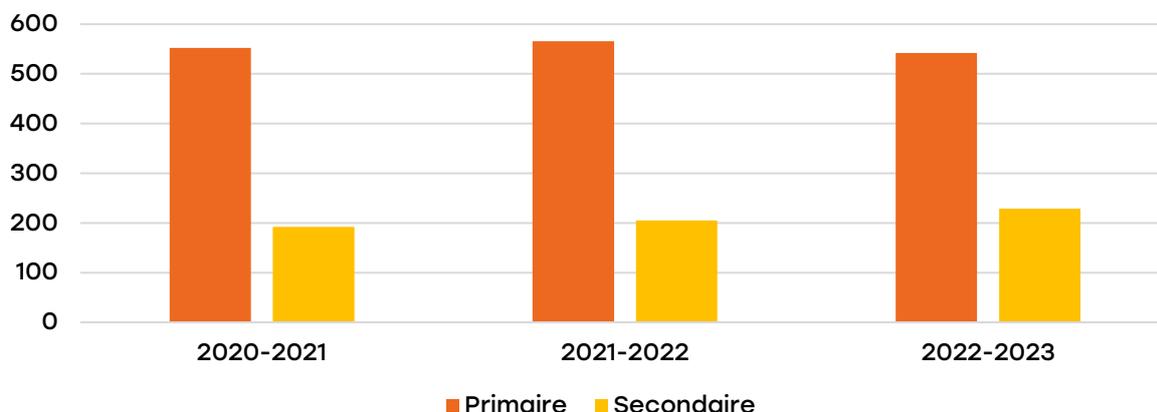
ÉCOLES - ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023

SECTEUR P		33 classes	551 élèves
5^{ème} et 6^{ème} année de l'école primaire			18 élèves
5-6P/4	18	Ferrari Janique, Cornuz Charlène	Bullet
Classes enfantines		7 classes	124 élèves
1-2P/1	18	Baron Florence, Rademaker Laurette	Gare
1-2P/2	16	Barnéoud Laure	Gare
1-2P/3	17	Valmy Nirmala, Wieland Céline	Bullet
1-2P/4	17	Haarpaintner Mireille, Wieland Céline	L'Auberson
1-2P/5	18	Mestik Julien	Gare
1-2P/B1	18	Jaccard Carole, Marendaz Amélie	Baulmes
1-2P/B2	20	Guerry Pauline	Baulmes
3^{ème} année de l'école primaire		3 classes	48 élèves
3P/1	17	Aellen Arabi Frédérique, Seppey Laurence	Gare
3P/2	14	Perez Burgos Malorie, Seppey Laurence	Gare
3P/3	17	Courret Yvert Muriel, Suter Vanessa	L'Auberson
3^{ème} et 4^{ème} année de l'école primaire		1 classe	15 élèves
3-4P/B1	15	Marendaz Amélie, Reymondin Aurélie	Baulmes
4^{ème} année de l'école primaire		4 classes	71 élèves
4P/1	18	Aellen Arabi Frédérique, Busnello Jobin Patricia	Gare
4P/2	18	Aellen Arabi Frédérique, Laurie Tagliati Maria	L'Auberson
4P/3	18	Cornuz Charlène, Darbon Géraldine	Gare
4P/B1	17	Lang Monika, Michoud Valérie	Baulmes
5^{ème} année de l'école primaire		3 classes	60 élèves
5P/1	22	Christe Patricia, Rademaker Laurette	Gare
5P/2	22	Isler David, Schaller Mathilde	Gare
5P/B1	16	Goedecke Sandrine, Schädler Sophie	Baulmes
6^{ème} année de l'école primaire		4 classes	65 élèves
6P/1	17	Bugnon Clément, Renaud Sophie	Gare
6P/2	14	Bugnon Clément, Piguët Leticia	Gare
6P/3	16	Chavey Isabelle, Cornuz Charlène	L'Auberson
6P/B1	18	Fernandez Sabrina, Lugt Cyrane	Baulmes

7^{ème} année de l'école primaire		4 classes	76 élèves
7P/1	21	Isler Morane	Métiers 3
7P/2	20	Hofmann Julian	Poste
7P/3	20	Pillonel Jessica	Poste
7P/B1	15	Perrin Fanny	Baulmes
8^{ème} année de l'école primaire		4 classes	74 élèves
8P/1	20	Weisser Yaël	Métiers 3
8P/2	16	Bigler Mathieu	Métiers 3
8P/3	19	Staffoni Mélissa	Métiers 3
8P/B1	19	Rossetti Virginie	Baulmes
SECTEUR S		13 classes	237 élèves
9^{ème} année		4 classes	81 élèves
9VG/1	24	Alicajic Adnan	Poste
9VG/2	24	Reymond Olivier	Poste
9VP/1	16	Rossel Benoît	Poste
9VP/2	17	Banha Leonardo	Poste
10^{ème} année		3 classes	71 élèves
10VG/1	22	Alves Joana	Poste
10VG/2	22	Schiliro Michael	Poste
10VP/1	27	Wolfsberger Denise	Poste
11^{ème} année		4 classes	71 élèves
11VG/1	20	Haarpaintner Frédéric	Poste
11VG/2	19	Fenu Angelo	Poste
11VP/1	16	Govi Vanna	Poste
11VP/2	16	Carnet Nathanaël	Poste
Accueil			14 élèves
ACC/PS	14	Berille Julia	Poste

RÉPARTITION DES ÉLÈVES PAR COMMUNE

	Primaire	Secondaire	Total
Baulmes	89	24	113
Bullet	48	14	62
Mauborget	9	2	11
Sainte-Croix	326	161	487
Vuiteboeuf	49	18	67
Évolution du nombre d'élèves	Primaire	Secondaire	Total
Nombre d'élèves en 2022-2023	551	237	788
Nombre d'élèves en 2021-2022	566	205	771
Nombre d'élèves en 2020-2021	552	192	744

RÉPARTITION PRIMAIRE - SECONDAIRE**CONSEIL DE DIRECTION****M. DAVID ISLER**

Doyen primaire, cycle 1-4P

MME SABRINA FERNANDEZ

Doyenne primaire, cycle 5-6P

M. PAUL-ANDRÉ JOSEPH

Doyen secondaire, cycle 7P-11S

M. FABIAN ZADORY

Directeur

DEVOIRS SURVEILLÉS

Les devoirs surveillés sont organisés par les communes de résidence des élèves.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE - CHOIX DES ÉLÈVES EN JUILLET 2023

Apprentissages avec CFC	23 élèves
Études au gymnase	16 élèves
Raccordement 1	3 élèves
École de la transition T1	3 élèves
CPNV	15 élèves
ECG	3 élèves
Solution inconnue	6 élèves
Langue autres pays	1 élève

ANIMATIONS CULTURELLES

Séance cinéma	1P à 6P Plaine et Balcon
Atelier « Eau les mains »	5P Baulmes
Atelier Cirque	1P à 2P Plaine et Balcon
Spectacle « Contes sur l'hiver »	1P à 2P Plaine et Balcon
Concert Gaëtan	1P à 3P Plaine et Balcon
Spectacle « Pierre et le Loup »	1P à 6P Plaine et Balcon
Théâtre d'ombres	1P à 6P collège de L'Auberson
Ateliers Clever, WWF, Magasins du monde	5-6P Bullet
Spectacle « PULSationS »	1P à 6P Plaine et Balcon
Séances cinéma	7P-11S

SPORT FACULTATIF

Dans le cadre du sport facultatif, les élèves ont pu suivre les cours suivants :

- Tennis de table
- Ski de fond
- Gym-agrès
- Cirque
- Unihockey
- SFF Tennis
- Football
- Parcours santé

CAMPS, ANIMATIONS SPORTIVES

- Journée cantonale de foot 7P à 11S
- Journées à ski 5P, 8P, 9S et 11S
- Semaine sport d'hiver 7P
- Camps de ski 10S
- Voyages d'études 11^{ème}

8.2 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

En 2023, le Conseil d'établissement s'est réuni à 3 reprises. Les procès-verbaux des séances se trouvent sur le site internet de l'établissement : <https://www.ecoles-sce.ch/autorites/conseil-etablissement/>

8.3 SYNTHÈSE DE LA DIRECTION

Comme évoqué en 2022, la crise ukrainienne continue à impacter l'organisation de notre EPS puisqu'avec les ouvertures des centres de Bullet et L'Auberson, nous accueillons près de 100 élèves qui dépendent de l'EVAM. L'organisation est bien rôdée, les processus adaptés et les moyens mis à disposition par le canton conséquents. Toutefois, l'ampleur des accueils à gérer reste complexe et constitue des défis stratégiques et pédagogiques.

En observant les graphiques de l'évolution du nombre d'élèves, on se rend cependant compte que, sans les élèves de l'EVAM, la démographie locale est en baisse. Nous le constatons particulièrement au primaire actuellement, le nombre d'élèves qui commencent l'école chaque année diminue.

L'année 2023 aura aussi et surtout été marquée par la mise à disposition d'une nouvelle salle de gymnastique et de nouveaux locaux PPLS. Réussite esthétique, fonctionnelle, cette installation répond pleinement aux besoins des écoles et permet dorénavant de pratiquer le sport dans des conditions idéales. La nouvelle localisation des locaux PPLS permet aussi aux élèves de bénéficier de ces prestations en toute sécurité, sans avoir besoin de traverser le village.

9. OFFICE DE LA POPULATION, SÉCURITÉ PUBLIQUE

CPT 610 À 671

9.1 OFFICE DE LA POPULATION

La population de notre Commune a augmenté de 181 habitants pour s'arrêter à 5'086 citoyens au 31 décembre 2023. Ces chiffres comprennent les Suisses, l'ensemble des permis d'établissement (permis C) et de séjour (permis B et L) inscrits et les personnes sous protection (permis S, hors migrants permis N et F).

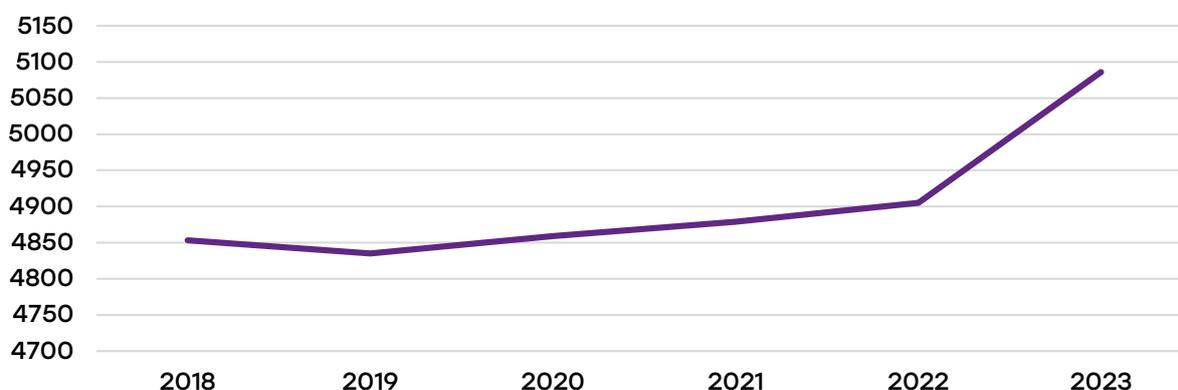
La statistique de la population résidente permanente émanant du SCRIS se monte à 5'051 habitants. Cette statistique comprend quant à elle la population suisse établie, la population étrangère établie, la population étrangère bénéficiant d'un permis de séjour d'au moins un an, les fonctionnaires d'organisations internationales et la population du domaine de l'asile résidant en Suisse depuis au moins un an.

La population migrante (permis N, F et S) a plus fortement augmenté pour s'établir à 369 (+105).

On dénombre 626 frontaliers à la même date, chiffre provenant du Service de la population (SPOP).

STATISTIQUES - ÉVOLUTION DE LA POPULATION DE 2018 À 2023

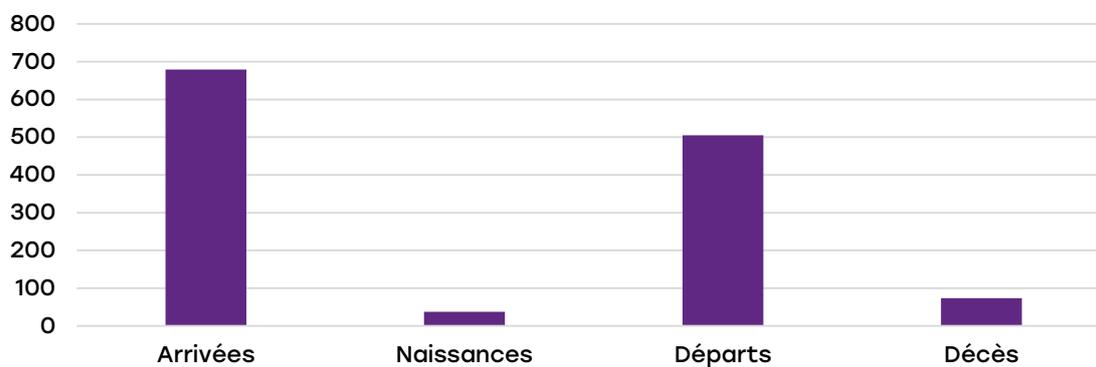
ÉVOLUTION DE LA POPULATION



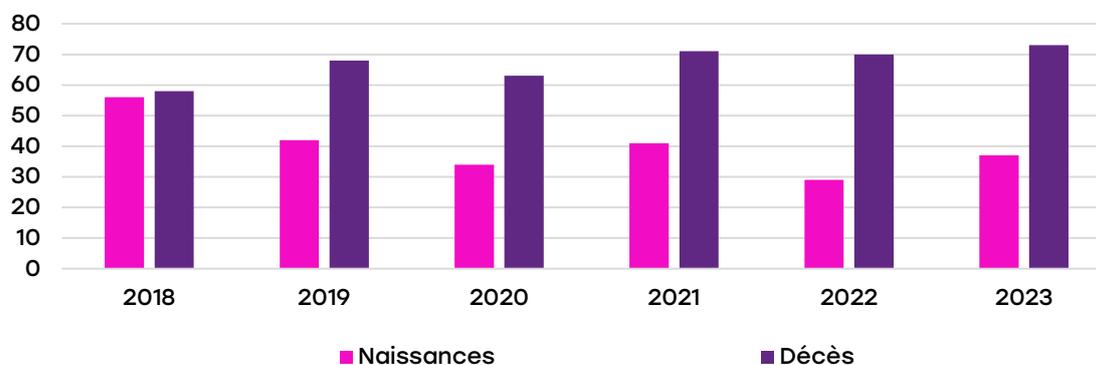
	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Bourgeois	840	834	814	786	768	743
Vaudois	1'425	1'435	1'448	1'421	1'402	1'440
Confédérés	1'669	1'683	1'697	1'724	1'712	1'749
Étrangers	919	883	900	948	1'023	1'154
Total	4'853	4'835	4'859	4'879	4'905	5'086
Migrants	113	126	130	127	168	161
Frontaliers	501	513	570	573	572	614

Année	Arrivées	Naissances	Total	Départs	Décès	Total
2018	424	42	466	461	68	529
2019	485	34	519	473	63	536
2020	502	39	541	441	73	514
2021	511	41	552	618	71	689
2022	671	29	700	540	70	610
2023	679	37	716	505	73	578

ARRIVÉES, NAISSANCES, DÉPARTS ET DÉCÈS EN 2023

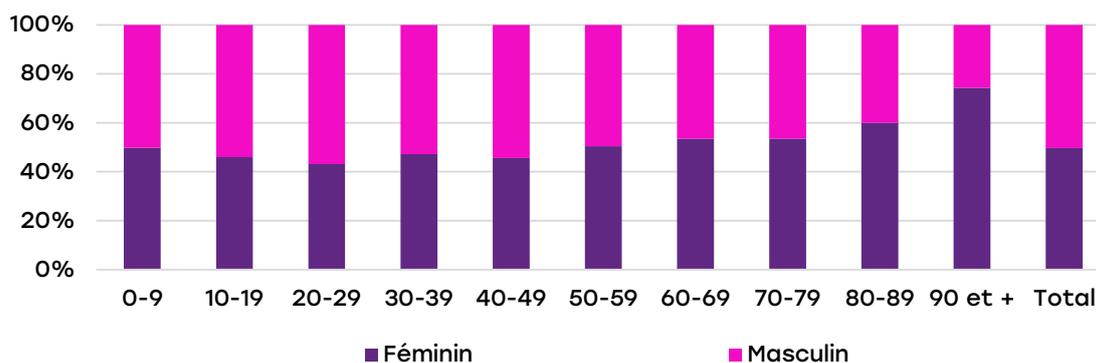


NAISSANCES ET DÉCÈS



PYRAMIDE DES ÂGES

Âge	Total	Sexe	
		Masculin	Féminin
0-9	434	218	216
10-19	566	306	260
20-29	588	334	254
30-39	617	326	291
40-49	643	350	293
50-59	745	369	376
60-69	687	318	368
70-79	587	273	314
80-89	310	124	186
90 et +	70	18	52
Total	5'247	2'637	2'610
Âge moyen	45.09	43.09	47.06

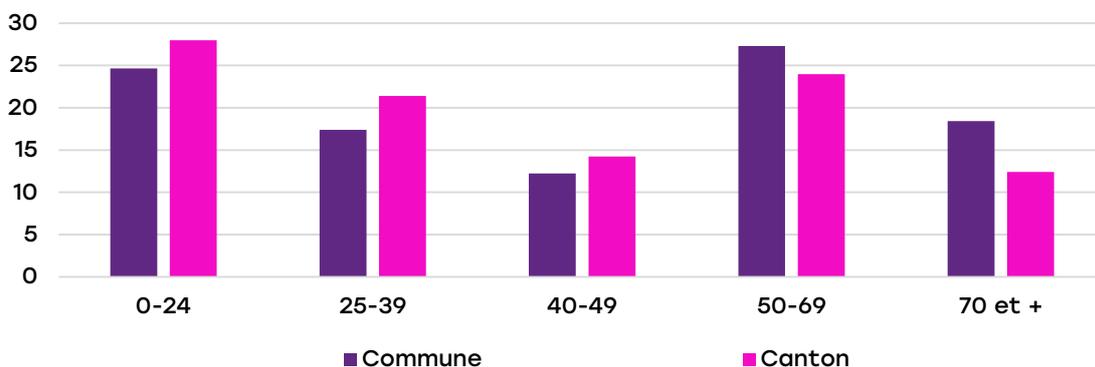


COMPARAISON COMMUNE / CANTON

Âge	Commune		Canton	
	Masc.	Fém.	Masc.	Fém.
0-24	1'293	236'799	683	610
25-39	912	181'118	501	411
40-49	643	120'669	350	293
50-69	1'432	202'771	688	744
70 et +	967	104'946	415	552
Total	5'247	846'303	2'637	2'610

Âge	Commune en %	Canton en %
0-24	24.65	27.99
25-39	17.38	21.41
40-49	12.25	14.23
50-69	27.29	23.97
70 et +	18.43	12.40
Total	100.00	100.00

POPULATION EN %



POPULATION EN ÂGE AVS

	Commune	Canton
Hommes	568	61'603
Femmes	734	80'424
Total	1'303	142'027
Rentiers AVS hommes	43.59%	43.37%
Rentiers AVS femmes	56.41%	56.63%
Total rentiers	24.83%	16.78%

9.2

SÉCURITÉ PUBLIQUE

ACTIVITÉS DU SERVICE

L'Assistant de Sécurité Publique (ASP) communément appelé ASP, assure le service de police administrative.

L'ASP exécute les missions prévues par la loi, dont l'exécution est complémentaire aux missions générales de police (5^{ème} processus). Ses activités sont très variées. Il assume diverses missions de police : police de proximité, de la circulation (patrouilleurs scolaires, stationnement, signalisation), manifestations et police administrative (commandements de payer, naturalisations, rapports de domicile, police du commerce).

L'ASP organise le stationnement lors des manifestations, régule la circulation lors d'une occupation temporaire du domaine public (déménagement - chantier - accident), remplace si nécessaire les patrouilleurs scolaires, assure une présence proche des établissements scolaires ou encore dans les parcs et jardins et fait appliquer le règlement communal de police.

Une présence régulière en rue permet également de signaler des faits particuliers à la gendarmerie. Il est parfois également appelé à aider la gendarmerie lors d'accidents ou d'engagements particuliers afin de sécuriser un endroit ou dévier la circulation.

L'ASP ne peut remplir sa mission que grâce à une étroite collaboration avec plusieurs autres services :

- La Gendarmerie Vaudoise, son poste de Sainte-Croix et le Gérant de sécurité pour la région nord
- Le Services des routes
- Les organisateurs des diverses et nombreuses manifestations
- Les autres services communaux
- Le Service de Défense Incendie et de Secours (SDIS) et les samaritains
- Les patrouilleurs scolaires.

SERVICE DE PATROUILLEURS SCOLAIRES

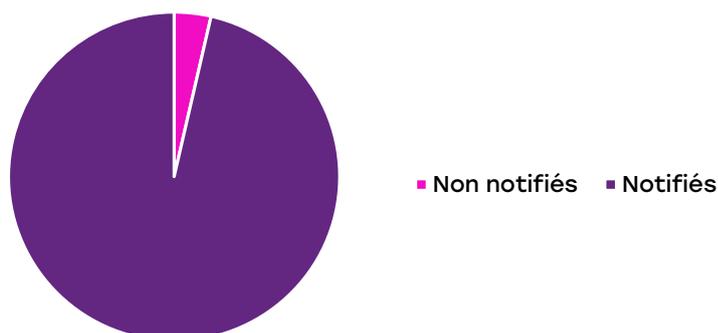
L'effectif des patrouilleuses scolaires se compose au 31 décembre 2023 de 4 personnes. Elles assurent la sécurité des enfants à 3 endroits spécifiques de la Commune :

- Le passage piéton à la hauteur de la gare de Sainte-Croix
- Le passage piéton à la hauteur de la Migros
- Le passage piéton à la hauteur du collège de L'Auberson, ainsi que le préau.

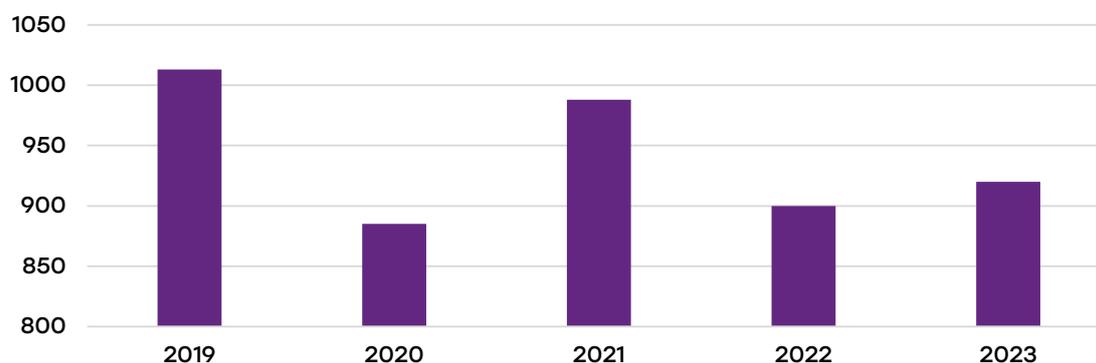
De plus, une patrouilleuse surveille plusieurs fois par semaine le comportement des élèves dans les transports publics sur les trajets avec les écoliers. Elles sont occasionnellement requises pour la fermeture des routes lors des manifestations et parking hivernal aux Replans.

Les patrouilleuses scolaires sont présentes tous les jours d'école au moment où les élèves rejoignent ou quittent leur établissement scolaire. Elles sécurisent les passages à proximité des bâtiments scolaires, ceci à raison de 4 fois par jour. En hiver, elles s'occupent de libérer la neige et la glace des passages dont elles ont la charge. De plus, elles sont en charge du transport scolaire des enfants domiciliés à La Vraconnaz.

COMMANDEMENTS DE PAYER



2019-2023 : COMMANDEMENTS DE PAYER



Nous avons reçu 920 commandements de payer de l'Office des Poursuites du district Jura-Nord vaudois, 887 ont pu être notifiés.

RÉSULTATS DES CONTRÔLES RADAR SUR LA COMMUNE

RADAR GENDARMERIE

La gendarmerie vaudoise a effectué 9 contrôles radar sur notre territoire. Au total, 5'693 véhicules ont été contrôlés et 124 conducteurs dénoncés (2.17%).

RADAR PÉDAGOGIQUE

4 radars pédagogiques ont été placés régulièrement à divers endroits de la Commune. La présence de ce radar au même endroit, pour une durée limitée, a été privilégiée afin que les usagers puissent bénéficier de cette information répétitive et ainsi mieux respecter la vitesse maximale autorisée. Ils ont été placés aux endroits suivants :

- Avenue des Alpes
- Rue de la Sagne
- Av. de la Gare
- Av. de Neuchâtel
- Rue des Rasses
- Rue de l'Industrie
- Grand'Rue, L'Auberson en début et à la fin de la localité.

Les lieux privilégiés pour la pose du radar sont les endroits proches des écoles, des passages piétons, les routes rectilignes en descente et à fort trafic.

AMENDES D'ORDRE

Sur l'ensemble de l'année 2023, 364 contraventions de stationnement ont été infligées, pour un montant de Chf. 16'180.-.

Dans la majorité des cas, du dépassement de durée de stationnement, ensuite l'absence de disque de stationnement puis le stationnement sur une interdiction de stationner.

ORDONNANCES PÉNALES ET COMMISSION DE POLICE

En 2023, suite à la réception de rapports de dénonciations pour infractions aux divers règlements communaux, 188 ordonnances pénales ont été prononcées, dont :

- 88 ordonnances pénales à des infractions au règlement communal sur la gestion des déchets, pour un montant de Chf. 10'325.00
- 80 ordonnances pénales à des propriétaires de véhicules stationnés illicitement sur un terrain privé avec mise à ban, pour un montant de Chf. 9'750.00
- 20 ordonnances pénales pour violations du règlement de police de la Commune de Sainte-Croix, pour un montant de Chf. 5'030.00
- 22 avertissements
- 8 ordonnances pénales ont été annulées.

Le montant total des ordonnances pénales prononcées se monte à Chf. 25'105.00.

4 mandats de comparution ont été délivrés par la Commission de Police.

Nombre d'ordonnances pénales prononcées		Montant des ordonnances pénales		Envois à l'office d'exécution des peines		Auditions par la Commission de Police	
2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023
17	188	2'675.00	25'105.00	6	15	1	4

Le produit total des sanctions (amendes d'ordre et ordonnances pénales) pour les infractions commises se monte donc à Chf. 41'285.- pour 2023, alors qu'il était de Chf. 41'485.- en 2022.

POLICE DU COMMERCE

À la demande de la police du commerce du canton, un contrôle de l'affichage des prix des opticiens a été effectué, tout est conforme.

9.3 AUTRES ACTIVITÉS

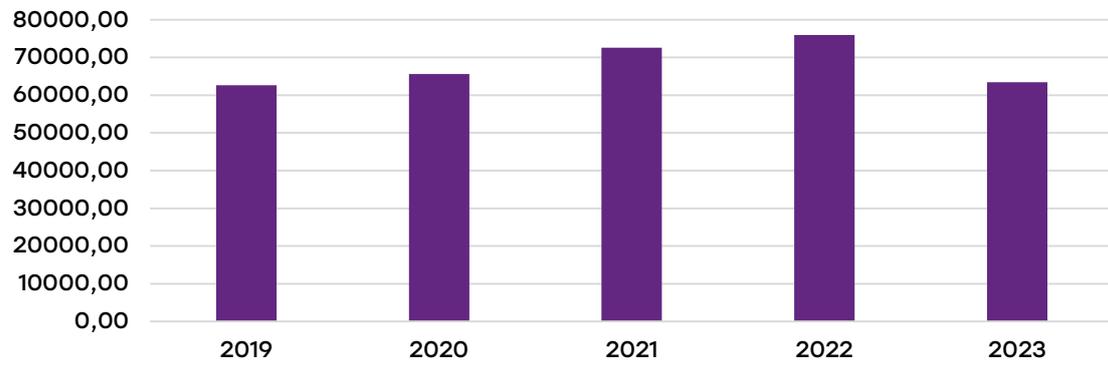
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

Monsieur Raymond Gummy, inspecteur officiel des champignons pour notre Commune, a officié en tant que tel à 11 reprises, le lundi de 15h00 à 17h30 dans un local de l'Hôtel de Ville. Les contrôles effectués ont donné les résultats suivants :

23 Récoltes contrôlées	11.920 KG Quantité totale contrôlée
9 Récoltes de champignons comestibles	8.175 KG Quantité de champignons comestibles
14 Récoltes contenant des champignons impropres à la consommation	3.745 KG Quantité de champignons impropres à la consommation
---	--- KG Quantité de champignons vénéneux
---	--- KG Quantité de champignons mortels

TAXES DE SÉJOUR - PROVENANCE ET ÉVOLUTION

	2021	2022	2023
Propriétaires	36'182.50	34'956.00	35'268.84
Locataires	4'500.00	4'537.50	5'002.50
Camping	67.50	375.50	253.50
Autres nuitées (Jolie Brise)	114.00	290.00	522.00
Location de vacances	5'111.60	7'487.30	4'373.10
Nuitées hôtels / La Grange	21'045.00	24'795.00	14'004.00
Interhome	5'592.82	3'555.39	4'018.40
	72'613.42	75'996.69	63'442.34
Bénéficiaires			
ADNV	43'568.05	45'598.01	38'065.40
Commune Sainte-Croix	29'045.37	30'398.68	25'376.94
	72'613.42	75'996.69	63'442.34

2019-2023 : TAXES DE SÉJOUR

10. SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS

CPT 650

10.1 RESSOURCES HUMAINES

ÉTAT MAJOR

MAJOR ALLAN MÜLLER
Commandant du SDIS

CAP ADJ. MARIO MANZINI
Remplaçant du commandant

CAP ALEXIS PETITPIERRE
Responsable du service Instruction
et Commandant DPS

CAP STÉPHANE ROULET
Responsable de l'organe d'intervention
du Pied-de-la-Côte

CAP ANTHONY JOSEPH
Responsable du service des véhicules

CAP FABIEN PASTORIS
Responsable des services du matériel et
de l'entretien des Appareils respiratoires

PLT LUDIVINE CORMINBŒUF
Quartier-Maître

En 2023, l'État-Major a tenu 10 séances ordinaires.

En complément des séances d'État-Major, nous avons participé à :

- 1 soirée rapport administratif des commandants
- 1 journée technique des DPS
- 1 journée technique des commandants.

EFFECTIF

	Off	S.off	Sap	Total
DPS + EM	11	14	43	68
DAP	0	0	0	0
Total	11	14	43	68

ADMISSIONS DÉTACHEMENT PREMIER SECOURS

APP SÉBASTIEN TAN

DPS F

SAP AARON BERNASCONI

DPS F (incorporé de nuit au SDIS Chablais)

SAP MAËL ESCOBAR

DPS F

SAP YOHANN LALANNE

DPS F

SAP COLIN ZAHNO

DPS F (en provenance des JSP)

REC KONAN CLAUDE KOUADIO

DPS F

REC ROBERT GENTON

DPS F

REC ROMAIN PIEREN

DPS B

REC ARNAUD PLANCHER

DPS F

GENEVIÈVE ROLAZ

Personnel civil

DÉMISSIONS

CPL ZOUMANA DOSSO

DPS F

Démission

CPL AMBRE PIGUET

DPS B

Déménagement

APP CÉDRIC EISLER

DPS F

Retraite

SAP STÉPHANE CHENAUX

DPS B

Déménagement

SAP RÉMI DANIEL

DPS F

Déménagement

SAP MOUSLIM ENNAJI

DPS F

Déménagement

SAP MAEL ESCOBAR

DPS F

Déménagement

SAP ERIC JACCARD

DPS F

Déménagement

SAP NOLAN PARISOD

DPS B

Déménagement

SAP CARLOS VIEIRA LOPES

DPS B

Démission

REC ROBERT GENTON

DPS F

Démission

REC ROMAIN PIEREN

DPS F

Déménagement

10.2 FORMATION

AUTRES ACTIVITÉS

Les membres du SDIS de Sainte-Croix/Pied-de-la-Côte ont participé à 51 cours (soit 834 heures) cantonaux afin de parfaire leur formation. Quelques 3'000 kilomètres ont été effectués au moyen de véhicules privés pour se rendre aux cours de l'ECA. Comme l'année précédente, la question de doter notre SDIS d'un véhicule de transport de personnes se pose à nouveau.

- 4 cours cadres officiers
- 4 cours cadres officiers et sous-officiers
- 19 exercices DPS
- 8 exercices pour porteurs d'appareils respiratoires
- 8 exercices désincarcération
- 2 soirées au simulateur RAMA à Cugy
- 2 soirées piste gaz & vélo RAMA à Cugy
- 2 gardes de feu de l'Avent.

10.3 NOMINATIONS

PROMOTIONS

4 APPOINTÉS

Sap Nils Borcard (DPS B)
Sap Antonin Criblez (DPS F)
Sap Mélanie Muzette (DPS B)
Sap Célimène Renevey (DPS B)

1 PREMIER-LIEUTENANT

Lt Ludivine Corminboeuf (DPS B)

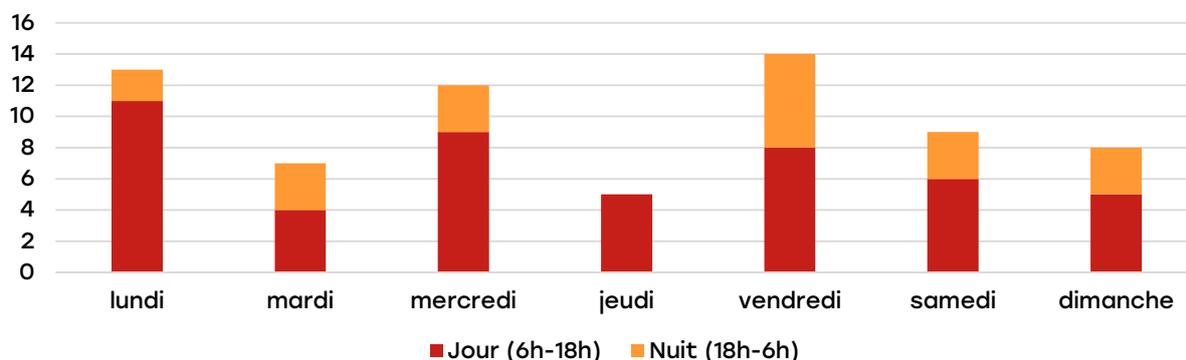
2 CAPITAINES

Plt Anthony Joseph (DPS F)
Plt Fabien Pastoris (DPS F)

10.4 ACTIVITÉS DU SDIS

Travaux d'État-Major et administratifs	1'407
Travaux d'entretien	
→ APR (heures en dehors des rétablissements lors d'exercices)	94
→ Matériel	302
→ Travaux et gardes week-end	1'148
→ Véhicules	126
Exercices	
→ Cours de cadres Off et Soff	244
→ APR	674
→ DPS	1'306
→ Désincarcération	323
Gardes de Noël et représentations	124
Divers, autres activités	69
Total des heures d'Interventions (68 interventions)	732
Cours cantonaux	834
Totaux	7'383 heures

INTERVENTIONS PAR JOUR ET HEURE



10.5

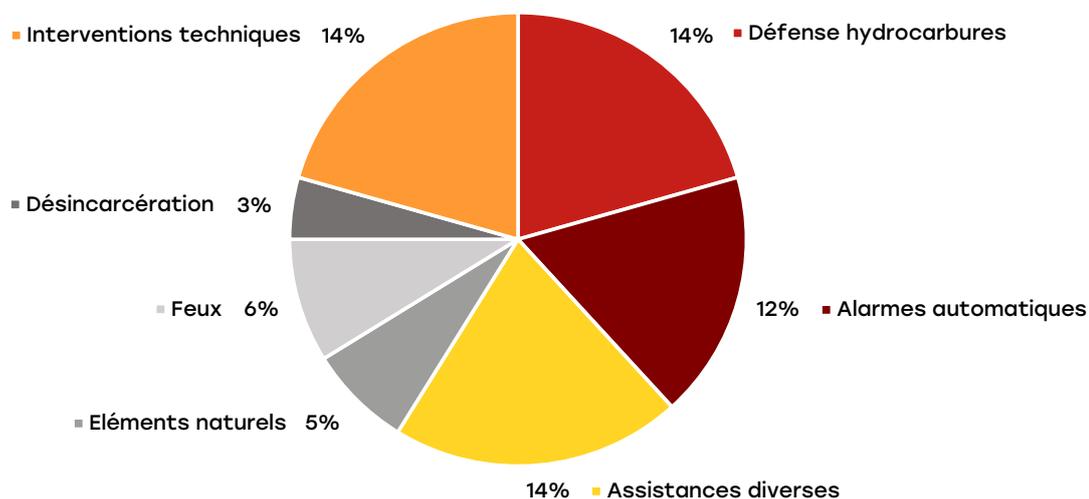
INTERVENTIONS

68 interventions en 2023 (60 interventions en 2022).

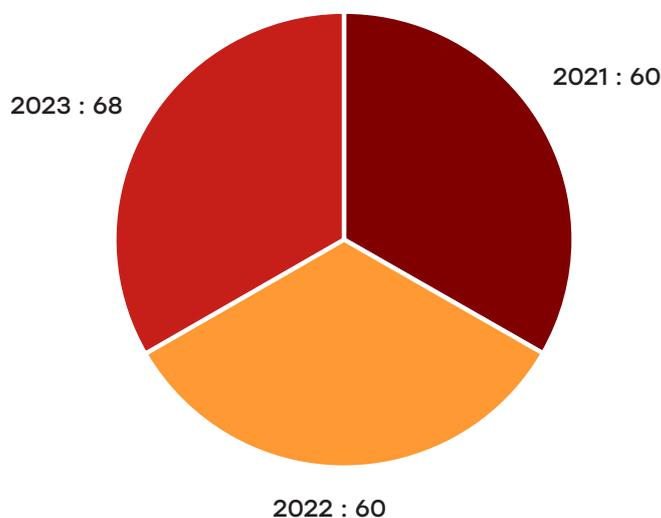
RÉPARTITION DES SORTIES

		%
Interventions ABC l'OI du Pied-de-la-Côte	13	19
Interventions ABC l'OI du Pied-de-la-Côte	1	1.5
Alarmes automatiques justifiées	11	16
Alarmes automatiques intempestives	1	1.5
Assistance	14	20.5
Éléments naturels	2	3
Feux pour Pied-de-la-Côte	3	4.5
Feux pour Sainte-Croix	5	7.5
Accidents	1	1.5
Technique pour l'OI du Pied-de-la-Côte	3	4.5
Technique pour l'OI de Sainte-Croix	12	17.5
Total	68	100%

INTERVENTIONS PAR TYPE 2023



HEURES D'INTERVENTIONS PAR ANNÉES



10.6 MATÉRIEL ET APPAREILS RESPIRATOIRES

Le service d'entretien du matériel a effectué 302 heures de travail. En 2023, quatre personnes ont collaboré à ce service pour l'OI de Sainte-Croix: Cap Fabien Pastoris (responsable de service), Sgt Esteban Gamma, Cpl Kim Merminod, Cpl Antonio Silveiredo. Une personne est responsable du matériel pour l'OI du Pied-de-la-Côte: Sgt Alain Frésard.

Durant l'année 2023, le service du matériel a démonté la mezzanine de la caserne de Sainte-Croix et installé, à la place, les étagères permettant de stocker notre matériel de réserve sur palettes, soit en hauteur, la surface au sol de la caserne étant actuellement totalement utilisée.

Nous avons acquis un gerbeur et plusieurs agrégats utiles pour ce système de rangement. Un premier tri a été effectué et passablement de matériel inutilisé a été évacué. Plusieurs chariots ont notamment été confiés à d'autres SDIS ou communes du SDIS.

Nous essayons de rationaliser au mieux notre matériel. Malgré cela, nous avons dû conserver le garage à L'Auberson pour y stocker des remorques, la caserne de Sainte-Croix étant complète. Trois motopompes PCi (datant des années 1970) sont également stockées dans d'autres locaux communaux. Deux d'entre elles devraient être remplacées par une seule motopompe de dernière génération dans le courant de l'année 2024, cela permettra de gagner un peu de place.

Notons que nous recevrons, durant l'année 2024, deux modules pour lutter contre les feux de forêt.

Notre SDIS faisant partie des treize SDIS cantonaux spécialisés dans ce type d'incendie.

La surface à disposition de la caserne de Sainte-Croix sera donc totalement utilisée. Aujourd'hui, une benne de transport est stockée à l'extérieur de la caserne. Nous avons également recours à un container de marine pour ranger du matériel. Cette situation n'est pas idéale.

Le service d'entretien des appareils respiratoires a effectué 94 heures de travail en plus des heures de rétablissement suite aux exercices et interventions.

En 2023, il est composé des membres suivants: Cap Fabien Pastoris (responsable de service), Sgtc Didier Guinchard, Sgt Sandrine Jaccard, Sgt Boris Masur, Cpl Jordan Hertig, Cpl Quentin Joseph pour l'OI de Sainte-Croix. Pour l'OI du Pied-de-la-Côte, une personne était active dans le service: l'App Mélanie Muzette.

10.7 VÉHICULES

Le service d'entretien des véhicules a été sollicité durant 126 heures au cours de l'année 2023.

Le 24 juin 2023, l'ECA nous a fourni un véhicule d'extinction à lance perforante (VELP) équipé d'une lance dite « Cobra ». Ce matériel permet d'intervenir de manière sécuritaire sur des incendies en milieux confinés. Il est stocké à Sainte-Croix. Le VELP nous a été attribué de manière temporaire,

le temps que notre tonne-pompe 2000 lt (reçu en 2009) soit remplacé par un véhicule de dernière génération avec la lance Cobra intégrée. Il est prévu de le recevoir en été 2024.

Le service a formé trois personnes (79 heures de formation en tout) qui ont obtenu le permis C1, il s'agit de: App Mélanie Muzette, Sap Yohann Lallanne, Sap Johnny Locher.

En 2023, le service est composé du personnel suivant: Cap Anthony Joseph (responsable de service), Lt Stéphane Cornuz, Sgtc Daniel Monod (resp. formation), App Antonin Criblez pour l'OI de Sainte-Croix. Pour l'OI du Pied-de-la-Côte: Sgt Alain Frésard, Sgt Cédric Roulet, App Cyril Charles.

10.8 INSTRUCTION

Le thème cantonal de l'instruction pour 2023 était le travail en hauteur. L'équipe chargée de l'instruction a également organisé plusieurs formations sur des thématiques de base afin de maintenir les acquis. Les thématiques suivantes ont notamment été abordées: feux de cheminée, ventilation, caméra thermique, échelles et sauvetage. L'organisation administrative de ces formations ainsi que des cours cantonaux ont mobilisé le service durant 186 heures.

Nous avons également participé à des formations conjointes avec le SDIS de la Plaine de l'Orbe (notamment sur l'approche des nouveaux animaux de compagnie) et le SDIS du Val de Travers. Nous avons également pu découvrir les manœuvres de sauvetage en milieu éolien réalisées par le Groupe d'Intervention en milieu périlleux du Service de protection et sauvetage de Lausanne.

Notre SDIS a également organisé le 4 mars 2023 un cours de cadres InterSDIS avec nos collègues du « Grand Nord ».

Le service a également présenté trois équipes au concours cantonal dans la discipline « Échelle automobile », « Moto-pompe » et une équipe mixte avec le SDIS de la Plaine de l'Orbe dans la catégorie « Tonne-Pompe ».

Le service était composé, en 2023, du Cap Alexis Petitpierre (responsable du service), du Cap Inst Cyril Guinchart et du Lt Frédéric Meystre. Les formations et exercices internes ont été, en majeure partie, réalisés par les officiers et sous-officiers du SDIS.

10.9 QUARTIER-MAÎTRE

Le processus d'engagement d'une personne pour soutenir l'administration a été finalisé en début

2023. Nous avons engagé Mme Geneviève Rolaz, d'abord à un taux fixe de 10%, puis sur appel. Au début de l'année 2024, nous avons pris la décision conjointe de ne pas poursuivre notre collaboration. En effet, il s'est avéré difficile pour Geneviève Rolaz d'accomplir les tâches demandées dans de bonnes conditions, ceci en raison, notamment du faible pourcentage du poste et des spécificités liées à notre service. Nous la remercions chaleureusement de son implication tant professionnelle qu'humaine dans cette collaboration qui a duré près d'une année.

La gestion administrative pour l'année 2023 a été réalisée en grande partie par notre nouveau Quartier-Maître le Plt Ludivine Corminbœuf. Elle a été soutenue par son prédécesseur. Ce premier exercice a démontré la nécessité de renforcer le service de l'administration par du personnel interne au SDIS. Des cahiers des charges ont été établis permettant l'engagement de deux personnes (pas de manière contractuelle) au début 2024.

10.10 SITE DU PIED-DE-LA-CÔTE

L'OI du Pied-de-la-Côte est intervenu à huit reprises en 2023 (4 x à Mauborget, 3 x à Tévenon, 1 x à Grandevent).

Le recrutement de personnel, notamment disponible en journée, est difficile et inquiétant pour cet OI. Le SDIS a participé à deux événements locaux en plus des soirées de recrutement pour essayer de compléter les effectifs.

Pour présenter les activités du service, une journée de démonstration a été organisée, en parallèle aux portes ouvertes de la fromagerie de Villars-Burquin, le 23 septembre 2023 en compagnie du CSU-NVB, de la Police cantonale vaudoise et de l'Association Tévenon cœur.

Une personne a rejoint les rangs du DPS du Pied-de-la-Côte au 1^{er} janvier 2024, mais 5 l'ont quitté au 31 décembre 2023. L'État-Major, en collaboration avec les autorités locales, va poursuivre et développer son travail de promotion de la fonction de sapeur-pompier volontaire auprès des habitantes et habitants des communes concernées.

10.11 JEUNES SAPEURS

Pour l'année 2023, l'association des jeunes Sapeurs-Pompiers de Sainte-Croix ne compte pas moins de 24 jeunes (21 garçons et 3 filles), âgés de 10 à 17 ans. Ils ont été encadrés par 16 monitrices et moniteurs ainsi que 3 aides-moniteurs. Ces derniers ont pu compter sur l'aide ponctuelle

de pompiers du SDIS. 7 exercices ont été organisés durant l'année écoulée (environ 30 heures). Ils ont également participé à quatre événements (rassemblement, journées techniques, ...).

Les JSP sont la relève de notre SDIS. Environ 20 % de l'effectif actuel des DPS est composé de membres ayant fait partie des JSP. Il est important se soutenir, par tous les moyens possibles, cette association.

10.12 CONCLUSIONS

Plusieurs événements ont jalonné la vie du SDIS en 2023. Notons les plus marquants la participation au comptoir de Sainte-Croix. Le SDIS a également participé au Marché d'été à Sainte-Croix et au téléthon à Bullet.

L'État-Major tient à souligner l'engagement des acteurs de l'économie locale, mais aussi des collectivités publiques, qui, en laissant leurs employé-e-s quitter leur poste de travail pour intervenir en journée, garantissent ainsi la sécurité publique de la région. Un label « Employeur partenaire » a été développé par les établissements cantonaux d'assurance ECA et les fédérations des sapeurs-pompiers de 5 cantons romands. Il s'agit d'une reconnaissance de leur implication dans le système de protection contre le feu et les éléments naturels. Le label démontre que l'entreprise assume sa responsabilité sociale, se préoccupe de la sécurité de son personnel et de son organisation, et est un employeur moderne, engagé et à l'écoute de ses collaborateurs-rices. Dix-neuf labels, dont 3 collectivités publiques, ont été remis pour notre SDIS durant le courant de l'année 2023, soit l'exclusivité des employeurs concernés. Au 30 novembre, 59 entreprises l'avaient signé sur l'ensemble du Canton.

Une réflexion a été menée durant l'année 2023 portant sur l'organisation du service. La gestion et le fonctionnement de notre SDIS reposent actuellement exclusivement sur du personnel de milice. Ceci engendre une implication importante de ses membres et plus particulièrement des cadres et membres de l'État-Major. Les exigences formulées à l'égard de notre service, de la part de la population notamment, sont de plus en plus élevées. La société évolue et il devient de plus en plus complexe de concilier vie privée, professionnelle et responsabilités dans la gestion d'un corps de sapeurs-pompiers volontaires.

Nous devons, plus que jamais, veiller à répartir les charges de travail de manière plus large pour éviter un essoufflement de nos cadres supérieurs. Notre mission est de préparer notre SDIS aux réalités sociétales futures à court, moyen et long terme.

À notre sens, il sera important de réfléchir, notamment, à la possibilité de trouver des synergies avec des SDIS voisins de même taille. L'État-Major tient à remercier chaleureusement les autorités communales concernées pour leur appui et leur écoute pour faire face à ces problématiques.

11. SERVICES INDUSTRIELS

CPT 810 À 832

11.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Au cours de cet exercice, dans le cadre des missions principales liées à l'exploitation et à l'entretien des réseaux eau/gaz et des deux stations d'épuration, les activités du Service ont été particulièrement orientées sur les objets suivants :

- **PRÉAVIS 21-17 : CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LA MODERNISATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA VILLETTE**
Le projet d'ouvrage est partiellement achevé. Les dossiers de soumission pour les appels d'offres des lots liés à l'équipement ont été publiés. Le retour des offres et la sélection des soumissionnaires permettront d'affiner, selon les solutions proposées, l'appel d'offres pour le lot principal, soit le génie civil.
- **PRÉAVIS 20-07 : PROSPECTION HYDROGÉOLOGIQUE, RÉALISATION D'UN PUIT SUR LE SITE DE MOUILLE-FAISON**
Une opération d'acidification du puits a été réalisée. Elle a permis de décolmater les failles naturelles du massif calcaire et ainsi améliorer l'accès à la ressource. Lors du premier forage de prospection, un deuxième aquifère contenant une eau anormalement chaude pour la profondeur atteinte avait été mis en évidence. Une étude de faisabilité est en cours pour déterminer son potentiel d'exploitation, tant hydrique que thermique.
- **PRÉAVIS 20-13 : ÉQUIPEMENT DU HAMEAU DES GITTAZ (EAU POTABLE, DÉFENSE INCENDIE ET ASSAINISSEMENT)**
Près de 600 mètres de conduites d'eau potable en fonte de diamètre 125mm ont été posées en fouille, permettant de finaliser le tronçon de conduite reliant le secteur de l'hôpital au hameau de La Gittaz-Dessus. Les travaux de génie civil ont été réalisés pour la création d'un réservoir d'une capacité de 100m³ à la Gittaz, ainsi qu'une station de pompage à l'hôpital.
- Dans le cadre du préavis 22-15 « Travaux d'équipements au Platon », 125 mètres de conduite de distribution d'eau potable et de gaz ont été posés.
- Remplacement de l'ensemble des conduites et armatures à la station de pompage de Noirvaux.
- Recherches de fuites sur les réseaux eau et gaz.
- Remplacement des 66 assiettes d'aération des bassins de biologie à la STEP de L'Auberson.
- Surveillance et exploitation du réseau d'eau de l'ACRG.



Fouille pour la pose des conduites reliant la Gittaz-Dessus au nouveau réservoir



Création d'un nouveau réservoir de 100 m³ à la Gittaz-Dessus

Concernant la distribution de l'eau, aux faibles précipitations neigeuses de l'hiver, s'est adjoint une période estivale particulièrement sèche. L'automne s'est quant à lui montré particulièrement généreux en précipitations.

En plus de la période d'étiage marquée lors de la saison estivale, les travaux entrepris à la station de pompage de Noirvaux nous ont contraints à avoir recours aux ressources des puits d'Onnens.

Pour la partie gaz naturel, le volume des ventes s'est stabilisé à un niveau particulièrement bas, assez comparable à l'exercice précédent, comptabilisant 34.3 millions de kWh. Cette baisse des volumes de consommation est le reflet des températures particulièrement douces pour les mois d'hiver et certainement des efforts consentis par les propriétaires pour l'assainissement énergétique des bâtiments d'habitation.

Tout en restant soumis à une très forte volatilité, le marché du gaz s'est détendu. Cependant, l'énergie est achetée en avance sur les marchés à terme, pour assurer la sécurité de l'approvisionnement. Cela induit un certain décalage entre les prix sur les marchés européens du gaz et les tarifs pratiqués.

11.2 SECRÉTARIAT - ADMINISTRATION

ABONNEMENTS

Il a été procédé à 246 mutations (départs / arrivées des usagers et remplacements de compteurs, eau et gaz confondus).

FACTURATION

La gestion des 1'991 compteurs (eau et gaz) est assurée au moyen du système informatique par lequel ont été établies, au cours de l'exercice, 5'847 factures eau, gaz et prestations diverses.

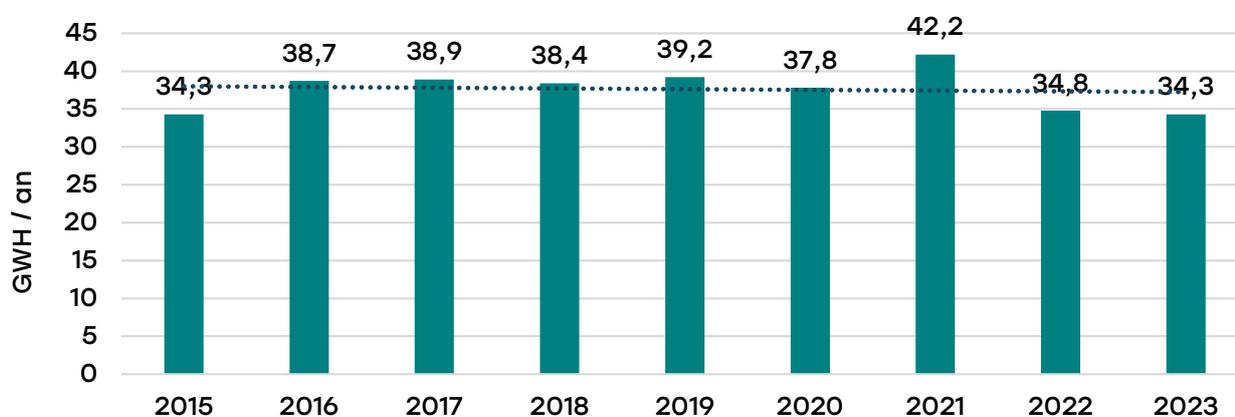
Outre la facturation d'énergie, 77 factures détaillées ont été éditées pour diverses prestations à des tiers (réparations, pose de conduites, service après-vente).

11.3 GAZ NATUREL

ADMINISTRATION

Mouvements des compteurs gaz	2019	2020	2021	2022	2023
Achats pour étalonnage	70	44	140	110	82
Compteurs en service cuisson seule	58	52	52	44	34
Compteurs en service chauffage	899	912	912	900	894
Compteurs totaux en service	957	964	964	944	928

ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION 2015-2023 ET COURBE DE TENDANCE



La consommation totale annuelle s'est élevée à 34.297 millions de kWh. Cette baisse des consommations est le reflet des températures particulièrement douces pour les mois d'hiver.

INSTALLATION INTÉRIEURES

Il a été procédé à la mise en service d'une nouvelle installation, au contrôle de 9 branchements suite à des changements de chaudières et à la mise hors service de 9 branchements. Par ailleurs, 96 interventions ont été effectuées chez les abonnés pour la pose et la dépose de compteurs dans le cadre des étalonnages édictés par l'Institut fédéral de métrologie.

Lors de chaque remplacement de compteur, un test d'étanchéité des conduites intérieures est effectué et protocolé.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION BASSE PRESSION

Surveillance et contrôle du réseau, vidange des siphons, détection et localisation de fuites.

Cette année, la campagne de recherche de fuites a permis la réparation de 11 fuites, dont 9 sur des conduites privées.

Dans le cadre du préavis 22-15 « Travaux d'équipements au Platon », pose de 125 mètres de conduite de distribution en PE de Ø 63mm.

RÉSEAU DE DISTRIBUTION MOYENNE ET HAUTE PRESSION

Contrôles habituels des conduites et entretien courant des postes de détente.

Campagne de mesure d'odorisation du gaz, afin de garantir des valeurs minimales en Tétrahydrothiophène.

Dans le cadre d'un chantier privé en dessous de Vers-chez-Jaccard, une conduite de gaz haute pression de Ø 160mm a été endommagée par le godet d'une pelle hydraulique, ce qui a nécessité une intervention d'urgence et une sécurisation des lieux.

ENTRETIEN STATIONS

En sus des opérations liées aux entretiens et contrôles périodiques, les stations suivantes ont subi quelques modifications :

STATION DE DÉTENTE DES PAYELS

→ Remplacement des batteries de l'installation photovoltaïque

USINE À GAZ

→ Préparation de la citerne n°1 pour la visite de l'organe d'inspection des objets sous pression (ASIT)

FORMATION

Messieurs Claude Thierstein, Estéban Bepoix, Eric Bernshaus et Ivan Wieland ont suivi le cours SSIGE pour l'acquisition des connaissances liées à l'application des pratiques sécuritaires lors des interventions sur les conduites de gaz en fouille.

Monsieur Claude Thierstein a en outre suivi une formation en vue de l'obtention du permis de machiniste M1.

11.4

PRIX DE L'ÉNERGIE

TARIFS

Le marché du gaz subit une envolée inédite des coûts sur les marchés internationaux depuis fin 2021. Cette situation s'est accentuée en 2022 avec une situation géopolitique extrêmement instable liée à la crise ukrainienne. Il a dès lors été nécessaire de répercuter ces incidences auprès de la clientèle, avec une augmentation des tarifs appliquée au quatrième trimestre 2022. En 2023, tout en restant soumis à une très forte volatilité, le marché du gaz s'est détendu. Cependant, l'énergie est achetée en avance sur les marchés à terme, pour assurer la sécurité de l'approvisionnement. Cela induit un certain décalage entre les prix sur les marchés européens du gaz et les tarifs pratiqués.

Par rapport aux autres distributeurs, nos tarifs restent très compétitifs. Ils apparaissent parmi les plus bas du canton de Vaud et exactement dans la moyenne Suisse. Toutes ces informations et comparatifs, par catégorie de consommateurs, sont constamment mis à jour et disponibles sur le site de Monsieur Prix : <http://gaspreise.preisueberwacher.ch/web/index.asp>

TAXE CO2 SUR LES COMBUSTIBLES : TAXE INCITATIVE PRÉLEVÉE

La taxe sur le CO2 a été augmentée de 2.169 à 2,178 cts./kWh pour l'exercice 2023.

APPROVISIONNEMENT

Afin de s'assurer qu'aucun gaz de schiste n'est présent dans le gaz acheté par la commune et également que le gaz est bien extrait dans une zone géographique la plus proche de la Suisse, des certificats d'origine de gaz naturel ont été achetés sur le marché gazier international. De ce fait, l'intégralité du gaz acquis pour le réseau communal provient de gaz norvégien, qui est le gaz extrait avec le moins d'impact environnemental.

11.5 EAU POTABLE

ADMINISTRATION

Mouvements des compteurs	2019	2020	2021	2022	2023
Achats pour étalonnage	32	29	28	13	27
Compteurs en service	1'044	1'047	1'054	1'060	1'063

CONTRÔLE QUALITÉ

Dans le cadre de la mise en application de notre autocontrôle, 242 échantillons ont été prélevés sur le réseau de distribution afin de les soumettre à un laboratoire certifié pour les analyses bactériologiques. 13 de ces échantillons ont également subi un test physico-chimique.

Toutes les analyses ont révélé une eau parfaitement conforme aux prescriptions de l'Ordonnance fédérale du 26 juin 1995 sur les exigences en matière d'hygiène et de microbiologie relative aux denrées alimentaires.

L'information sur la qualité de l'eau est transmise aux consommateurs avec la facture-décompte de décembre. Parallèlement, ces données sont également disponibles sur le site internet de la SSIGE : www.qualitedeleau.ch.

CAPTAGES ET AMENÉES - VOLUMES M³

Lieu	2019	2020	2021	2022	2023
Les Auges	104'944	93'622	103'998	116'568	105'709
Dénériaz/Noirvaux	219'200	226'282	228'053	221'047	127'310
Mouille-Mougnon	66'979	64'802	49'419	58'992	63'091
Onnens	102'874	102'135	94'084	94'288	148'253
Totaux	493'996	486'841	475'554	490'895	444'362
Ventes ACRG	58'077	63'082	71'487	84'036	40'986
Différence	435'919	423'759	404'067	406'859	403'376

Les captages situés dans le vallon des Dénériaz constituent la principale ressource locale d'approvisionnement en eau. Durant les périodes de hautes eaux, le surplus est redistribué sur le réseau de l'ACRG. Cette année, d'importants travaux de maintenance ont été entrepris à la station de pompage de Noirvaux, ce qui a sensiblement réduit la valorisation des ressources en provenance des Dénériaz.

L'eau soutirée sur le réseau de l'ACRG a représenté près du tiers de notre consommation. En sus de l'influence des travaux de maintenance à la station de pompage, ce ratio a principalement été influencé par les cycles d'étiage et la qualité de distribution insuffisante de l'eau de nos captages lors des périodes de fonte des neiges et de pluies intenses.

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ EN KWH/AN

Lieu	2019	2020	2021	2022	2023
Dénériaz/Noirvaux	170'568	162'701	162'285	157'496	102'934
Mouille-Mougnon	62'341	62'704	56'495	56'425	56'496
Totaux	230'665	228'856	220'377	212'066	159'430

CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ MOYENNE EN KWH/M³

Lieu	2019	2020	2021	2022	2023
Dénériaz/Noirvaux	0.778	0.719	0.712	0.713	0.808
Mouille-Mougnon	0.93	0.97	1.14	0.96	0.91

RÉSEAU DE DISTRIBUTION

Surveillance et contrôle du réseau, mise en conformité de l'autocontrôle, révision des bornes hydrantes et détection-localisation de fuites.

Durant cet exercice, les campagnes de recherche et d'identification de fuites ont permis de déceler 15 fuites sur les conduites principales et 7 sur des branchements secondaires. 9 de ces fuites, relevant de rupture ou de perforation, ont nécessité des interventions urgentes.

Création des ouvrages en béton armé pour la station de pompage de l'hôpital et le réservoir de 100 m³ à La Gittaz-Dessus.

600 mètres de conduites d'eau potable en fonte de diamètre 125mm ont été posées en fouille, reliant la Gittaz-Dessus au nouveau réservoir.

35 mètres de conduites ont été détournés au Chemin du Stade, suite à des travaux entrepris sur une habitation.

Remplacement de 3 bornes hydrantes.

RACCORDEMENTS

10 branchements d'immeuble ont été remplacés.

11.6 ÉPURATION

STEP DE LA VILLETTE

Exploitation	2019	2020	2021	2022	2023
Boues déshydratées- m ³	417	462	438	371	393
Électricité RE - kW/h	132'084	151'111	139'740	134'938	139'086
Prod. électricité CCF-kWh	92'686	103'567	96'233	95'536	96'380
Production Biogaz - m ³	59'980	65'201	63'225	62'514	63'468
Gaz naturel - m ³	7'268	5'777	6'800	4'671	4'793
Eau potable - m ³	1'108	1'545	1'011	2'350	2'378
Produits chimiques					
Chlorure ferrique (litre)	31'446	33'453	30'032	32'170	31'751
Floculant (kg)	1'425	1'450	1'425	1'375	1'400

STATIONS - TRAVAUX DE RÉPARATION ET ENTRETIEN

En dehors des travaux liés aux opérations de maintenance, d'entretien et de contrôle, quelques modifications ont été apportées aux stations suivantes :

RÉSERVOIR 700

→ Remplacement du compteur de l'amenée des eaux de source en provenance des Auges.

RÉSERVOIR 500

→ Suite à des incivilités, remplacement de la porte principale.

POMPAGE NOIRVAUX

→ Remplacement de l'ensemble des conduites et armatures.

CAPTAGES DES AUGES

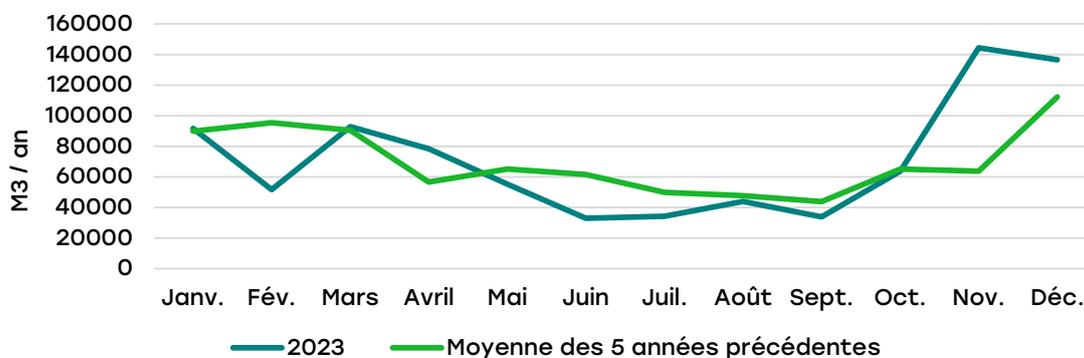
→ Mise aux normes selon la directive SSIGE/W12 de la chambre de décantation des Coins, par la pose d'une chambre de siphonage, d'un clapet anti-batraciens et reprise structurelle de l'ouvrage par la création d'un mur de soutènement.

L'intégralité du courant produit par le couplage chaleur-force (CCF) a été comptabilisé en sortie de machine et rétribué selon le tarif Pronovo.

VOLUMES ANNUELS D'EAU TRAITÉS

Année	Volume (m³)	Moyenne
2019	923'122	Moyenne 2'529 m³/jour
2020	783'906	Moyenne 2'148 m³/jour
2021	912'544	Moyenne 2'500 m³/jour
2022	740'631	Moyenne 2'029 m³/jour
2023	859'676	Moyenne 2'355 m³/jour

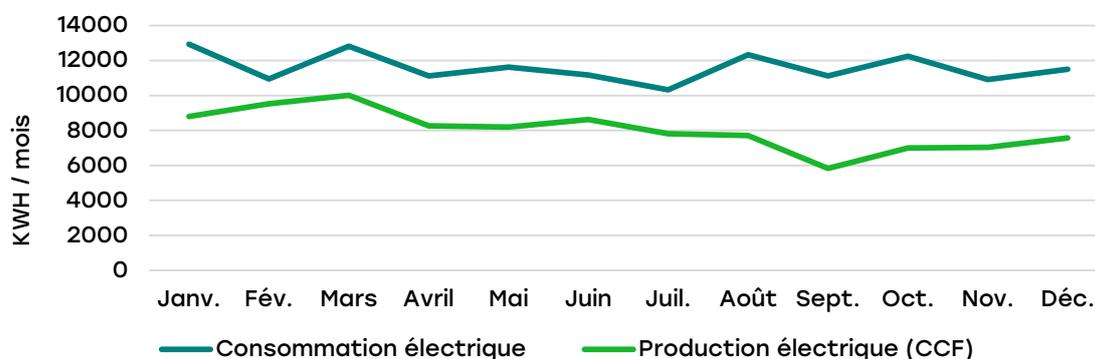
EAUX TRAITÉES - VARIATION DES VOLUMES MENSUELS



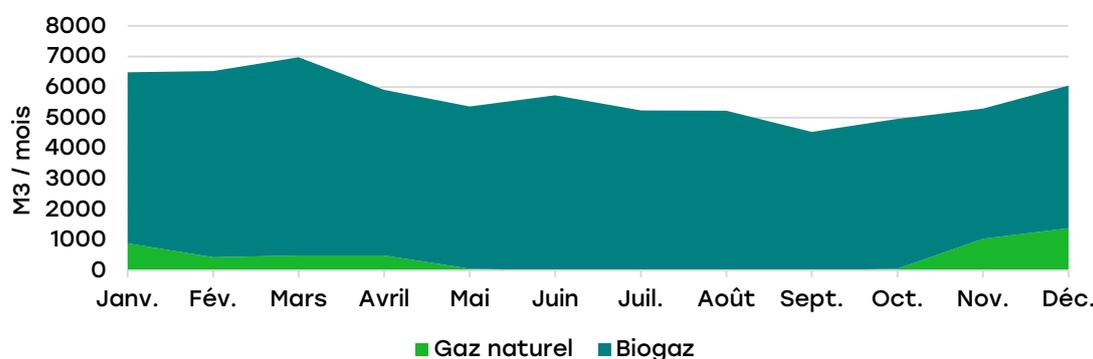
Notre réseau de collecteurs étant en grande partie unitaire, la pluviométrie influence directement les volumes d'eau à traiter.

Le graphique est représentatif des faibles précipitations qui ont marqué les mois allant de mai à septembre, puis les fortes précipitations qui s'en sont suivies.

ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES MENSUELLES



ÉNERGIE THERMIQUE - VARIATIONS MENSUELLES GAZ NATUREL ET BIOGAZ



Le biogaz issu de la digestion des boues est entièrement revalorisé, à hauteur de 33% sous forme électrique et de 67% sous forme de chaleur, alors que le gaz naturel est utilisé comme énergie d'appoint pour la partie thermique.

ENTRETIENS PARTICULIERS

PRODUCTION DE BIOGAZ

- Entretien et service du couplage chaleur/force.
- Remplacement de l'échangeur en sortie d'échappement.

BIOLOGIE

- Remplacement du motoréducteur de la vis d'Archimède pour la recirculation des boues en excès.

CONTRÔLE ET ANALYSE

Les boues étant destinées à l'incinération, une seule analyse effectuée à titre de contrôle général a été réalisée par la société SOL-CONSEIL. Les résultats n'apportent pas de commentaire particulier, les teneurs en métaux lourds étant respectées.

12 prélèvements d'eau ont été analysés par le Laboratoire cantonal. 10 de ces analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975. 2 échantillons ont révélé un abatement du carbone organique insuffisant.

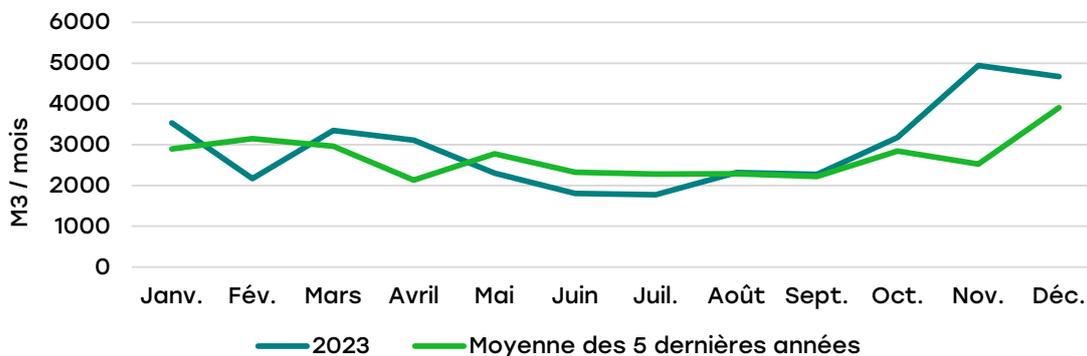
STEP DE L'AUBERSON

Exploitation

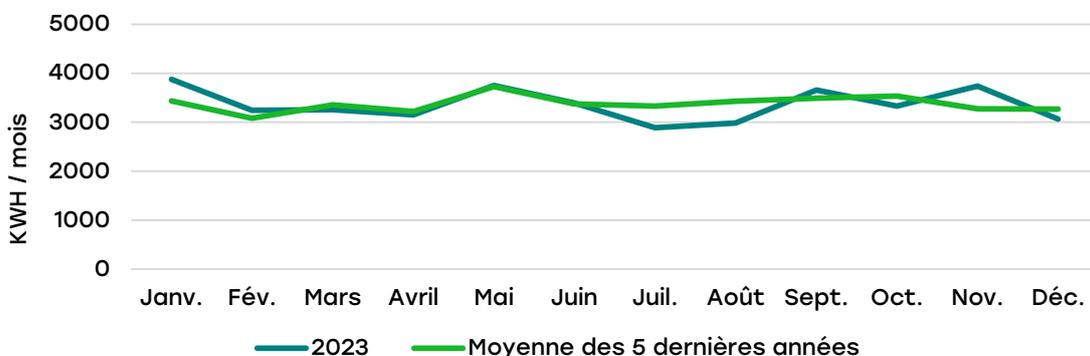
Désignation	2019	2020	2021	2022	2023
Eau traitée (m ³)	32'200	32'322	33'627	31'902	35'426
Boues liquides 3 % (m ³)	816	768	848	896	888
Chlorure ferrique (litres)	7'360	8'610	11'200	9'180	8'950
Eau potable (m ³)	340	337	289	340	473
Gaz naturel (m ³)	912	783	870	704	663
Électricité (kWh)	42'234	38'618	38'915	41'744	40'336

888 m³ de boues liquides ont été acheminées pour leur déshydratation à la STEP de La Villette, où le biogaz issu de leur digestion est valorisé au travers du système de couplage chaleur-force (CCF). Une fois traité, un volume résiduaire de 148 m³ de boues a été évacué vers la société VADEC, à Colombier, pour effectuer un séchage thermique en vue de son élimination par incinération en cimenterie.

EAUX TRAITÉES - VARIATION DES DÉBITS MENSUELS



ÉVOLUTION DES CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES MENSUELLES



ENTRETIEN PARTICULIER

BASSINS DE BIOLOGIE

→ Remplacement des 66 assiettes d'aération

BASSINS DE CLARIFICATION

→ Remplacement de la pompe de recirculation

STAP MOUILLE-MOUGNON

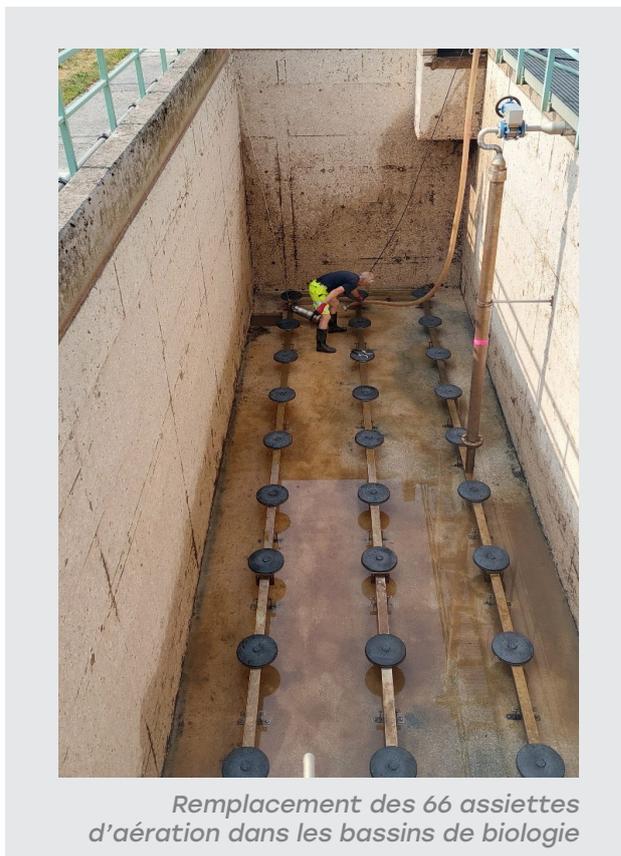
→ Remplacement d'une pompe de relevage

STAP DU CARRE

→ Remplacement du tableau électrique de commande

CONTRÔLES ET ANALYSES

12 prélèvements d'échantillons ont été effectués pour le canton qui procède à divers contrôles. L'ensemble de ces analyses ont été déclarées conformes à l'Ordonnance fédérale du 8 décembre 1975.

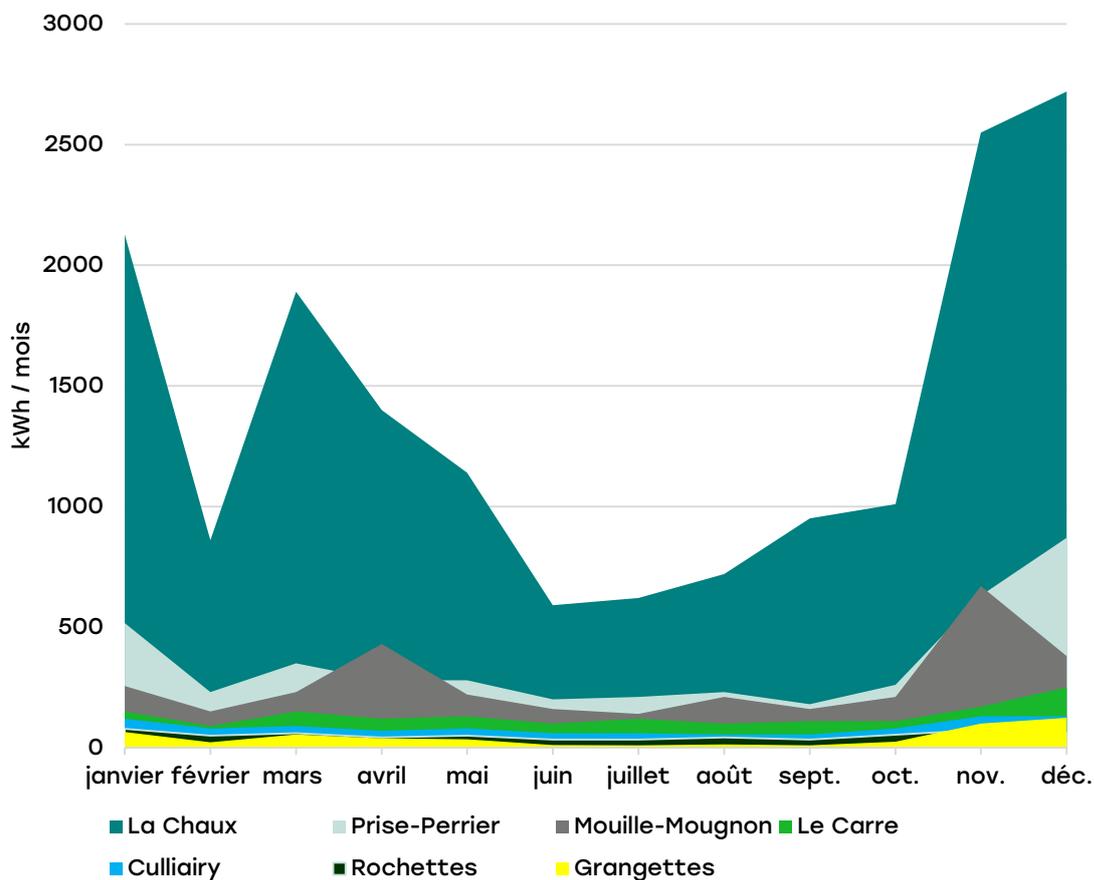


Remplacement des 66 assiettes d'aération dans les bassins de biologie

CONSOMMATIONS ÉLECTRIQUES ANNUELLES DES STATIONS DE RELEVAGE EN KWH

Station	2019	2020	2021	2022	2023
Prise-Perrier	5'273	6'902	4'677	3'081	4'237
Le Carre	1'750	1'737	1'945	2'466	1'600
La Chaux	10'847	15'458	18'324	12'850	16'577
Mouille-Mougnon	3'715	3'295	3'151	2'587	3'216
Culliairy	1'065	1'046	1'244	1'028	1'010
Les Grangettes	816	551	666	526	510
Les Rochettes	578	698	704	602	612
Totaux en kWh	24'044	29'687	30'711	23'140	27'762

VARIATIONS MENSUELLES DE CONSOMMATION ÉLECTRIQUE POUR LES STATIONS DE RELEVAGE



12. ÉNERGIE ET DURABILITÉ

12.1 AIDES COMMUNALES POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le fonds prévu par le règlement communal sur l'octroi d'une aide financière destinée à encourager les énergies renouvelables sur le territoire communal est financé par une taxe perçue par Romande Energie sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal, puis versée à la Municipalité afin de permettre de favoriser ces actions.

À son introduction, le 1^{er} juillet 2008, la taxe de prélèvement était de 0,4 ct/kWh. Afin de pouvoir couvrir les nombreuses demandes, elle est passée à 0,7 ct/kWh le 1^{er} mai 2017.

L'ancien règlement donnait la possibilité uniquement aux propriétaires fonciers d'obtenir une subvention et pas aux locataires, alors que le prélèvement du fonds s'obtient sur l'ensemble des consommateurs d'électricité. Face à ce constat, la Municipalité a entrepris la révision du règlement ainsi que son annexe « Conditions cadres pour l'octroi d'une aide ».

Par l'intermédiaire du préavis municipal n° 18-07, le Conseil communal a approuvé cette révision le 29 octobre 2018. La Cheffe du Département du territoire et de l'environnement l'a approuvée en

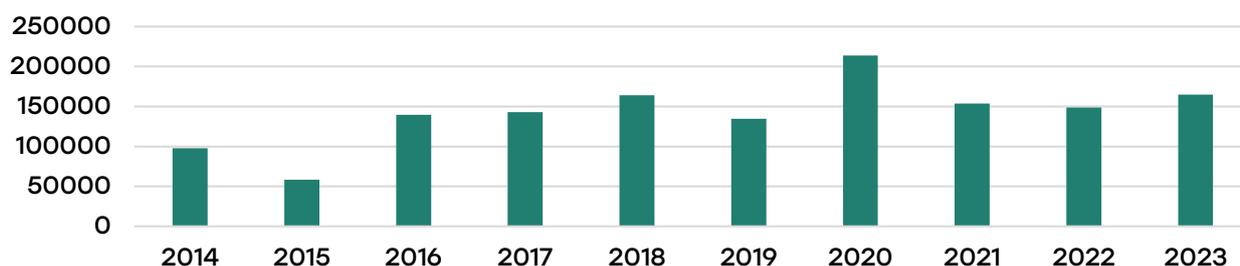
date du 30 novembre 2018 et son entrée en vigueur s'est réalisée le 1^{er} janvier 2019.

Durant l'exercice 2023, la Municipalité a traité les demandes de subventions suivantes :

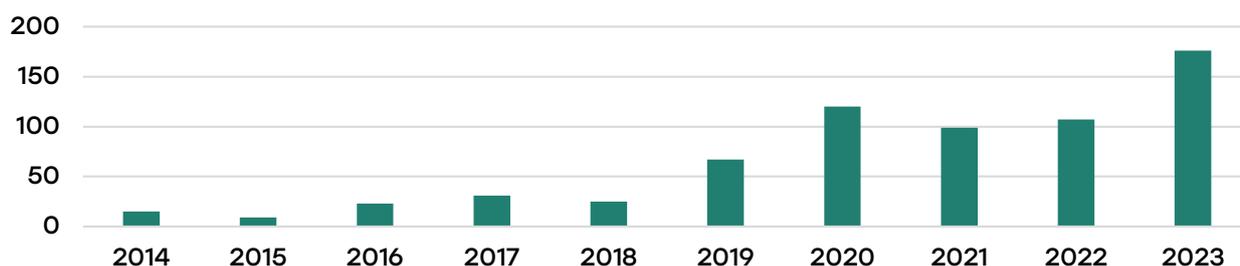
- 33 installations de panneaux solaires photovoltaïques
- 6 installations de panneaux solaires thermiques
- 4 installations de chauffage central à pellets / bois
- 11 raccordements pour une borne de recharge électrique
- 32 subventions pour achat de vélo électrique / scooter électrique
- 79 subventions pour achat de l'abonnement CFF demi-tarif
- 10 subventions pour remplacement de gros appareils ménagers
- 1 action en faveur de l'efficacité énergétique (réfection et la remise en service de votre citerne à eau avec l'installation d'une pompe et filtration pour un usage domestique courant)

L'addition des aides financières promises représente un montant total de CHF 165'004 prélevé sur le compte n° 300.3657 alloué à cet effet.

PROMESSES D'OCTROI EN CHF



PROMESSES D'OCTROI EN UNITÉ



12.2 COMMISSION COMMUNALE « ÉNERGIE »

La commission s'est réunie à deux reprises durant l'année 2023 afin de traiter, entre autres, la modification de l'annexe des conditions cadres pour l'octroi des subventions 2024.

Dès lors, le travail de la commission a débouché sur une refonte de l'annexe avec les principales modifications :

- Diminution des montants pour les installations solaires, mise en place d'un montant dégressif et réduction du montant maximal
- Suppression de la subvention pour l'électroménager
- Suppression de la subvention du raccordement au CAD
- Diminution du montant pour les vélos et scooters électriques
- Ajout de la subvention pour l'abonnement Mobilis.

L'approbation par la Municipalité de ces modifications a été réalisée en septembre 2023 et la mise en vigueur sera effective au 1^{er} janvier 2024.

12.3 PRÉAVIS N° 23-10

(CHF 50'300.00) DEMANDE DE CRÉDIT POUR L'INSTALLATION DE STATIONS BOXUP ET DE TABLES DE PING-PONG AU CENTRE SPORTIF ET AU COLLÈGE DE LA GARE

L'objectif du projet est d'accroître l'attrait des sites mentionnés en ajoutant des infrastructures de loisirs complémentaires afin d'attirer un nouveau public. La station BoxUp offre une solution innovante en permettant l'emprunt gratuit de matériel de sport et de loisirs.

Suite à l'approbation du crédit par le Conseil Communal en décembre 2023, le bureau technique communal a passé commande des deux stations qui seront implantées au printemps 2024.



Station BoxUp

12.4 LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE

Le Label Cité de l'Énergie, qu'est-ce que c'est ? Ce label est attribué à une ville ou une commune qui s'engage de façon permanente en faveur de l'utilisation efficace de l'énergie, de la protection du climat, des énergies renouvelables et d'une mobilité respectueuse de l'environnement. Tous les quatre ans, un contrôle qualité garantit une progression constante. La Commune de Sainte-Croix est Cité de l'Énergie depuis 2004.

Lors de l'année 2023, le processus de ré-audit a été mis en place afin d'obtenir pour la 4^{ème} fois le label Cité de l'Énergie.

Un programme ainsi qu'un plan d'actions de politique climatique pour la période 2023-2028 ont été élaborés. Ce programme ambitieux vise à adresser les défis pressants liés au changement climatique et à promouvoir une transition vers une société plus durable et résiliente. Structuré en plusieurs chapitres, ce plan d'actions couvre un large éventail de domaines clés, dont :

- Planification et développement territorial
- Bâtiments communaux et équipements publics
- Approvisionnement en eau potable, gestion des déchets, des eaux usées et des espaces verts
- Mobilité
- Organisation interne, processus et ressources
- Fédération des différents acteurs autour des actions de la politique climatique

Le ré-audit s'est déroulé le 19 septembre 2023 et la Commission de l'Association Cité de l'Énergie a attribué le label en date du 14 novembre 2023. Sur un maximum total de 474 points, la Commune obtient 335.1 points, soit un score de 70.7%.

Une manifestation publique au Cinéma Royal s'est déroulée le 30 novembre 2023 afin de recevoir le label.

MA CITÉ A DE L'ÉNERGIE !

JEUDI
30 NOV. 2023
AU CINÉMA ROYAL

PROGRAMME

16H30	QUESTIONS/RÉPONSES DES ENFANTS AVEC LES AUTORITÉS	19H00	PRÉSENTATION D'UN PANEL D'ASSOCIATIONS LOCALES
17H00	COURT MÉTRAGE TOUT PUBLIC (DES 6 ANS)	19H30	APÉRITIF OFFERT
17H30	ATELIERS ET ACTIVITÉS AVEC LES ENFANTS	20H15	VOEUX DES AUTORITÉS
18H30	REMISE DU LABEL CITÉ DE L'ÉNERGIE	20H30	FILM SURPRISE

Sainte-Croix *Cité de l'énergie*

Affiche « Ma Cité a de l'Énergie »

12.5 BORNES DE RECHARGE PUBLIQUES POUR VOITURES ÉLECTRIQUES

Dans la Stratégie énergétique 2050 et les Perspectives énergétiques 2050 qui la sous-tendent, le Conseil Fédéral estime que la mobilité électrique individuelle sera appelée à jouer un rôle de plus en plus important à moyen terme. La mobilité électrique doit s'imposer sur le marché grâce au recours aux énergies renouvelables et contribuer fortement à réduire la consommation d'agents énergétiques fossiles dans le secteur des transports.

Après analyse de la carte de la Confédération qui recense les stations de recharge pour voitures électriques, il a été constaté qu'il n'existe qu'une seule borne de recharge publique sur le Balcon du Jura, à savoir au Grand Hôtel des Rasses.

La Municipalité de Sainte-Croix a récemment initié des discussions avec la commune de Bulle, après que Mauborget ait exprimé son désintérêt, dans le dessein d'étudier la mise en place d'un réseau de recharge publique. L'objectif principal de cette collaboration est que les deux communes identifient et mettent à disposition des emplacements stratégiques pour l'installation de bornes de recharge, tandis qu'un fournisseur tiers serait chargé de leur gestion opérationnelle et de la tarification associée.

Cette initiative vise à répondre à un besoin croissant de mobilité durable et à encourager l'adoption de véhicules électriques au sein de nos communes. En permettant un accès facile et pratique à des points de recharge, nous aspirons à faciliter la transition vers des modes de transport plus respectueux de l'environnement, tout en contribuant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans notre région.

Nous croyons fermement que cette collaboration entre nos communes favorisera non seulement le développement de l'infrastructure de recharge, mais aussi la sensibilisation à l'importance de la mobilité durable. En travaillant ensemble avec un fournisseur spécialisé, nous pouvons garantir un service fiable et efficace, tout en offrant aux résidents et aux visiteurs une solution de recharge pratique et accessible.

Trois distributeurs ont été sollicités dans le cadre de notre recherche de solutions de recharge pour véhicules électriques : EATON (EVPass), VO Energie et Romande Energie. Chacun a été invité à nous présenter ses produits ainsi que les possibilités de financement disponibles.

À la suite de ces entretiens, après avoir examiné attentivement les propositions de chaque entreprise, il a été décidé de poursuivre la démarche avec la société EATON (EVPass). Leurs offres correspondent le mieux à nos besoins et à nos objectifs en matière de développement d'infrastructures de recharge. Par conséquent, un deuxième rendez-vous a été programmé en début d'année 2024 pour approfondir les discussions et finaliser les détails du projet.

12.6 CONCLUSIONS

Dans le cadre de notre engagement en faveur de l'énergie et de la durabilité, notre commune poursuit une série d'initiatives visant à promouvoir un mode de vie plus respectueux de l'environnement et à assurer un avenir durable pour les générations à venir.

Nous nous concentrons sur la transition vers les énergies renouvelables. Nous investissons dans des infrastructures telles que les panneaux solaires et les raccordements au CAD de nos bâtiments communaux pour réduire notre dépendance aux combustibles fossiles et diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

En encourageant l'adoption de ces technologies chez nos résidents et nos entreprises, nous contribuons à créer une communauté plus écologique et résiliente.

En combinant ces efforts, nous aspirons à faire de notre commune un modèle de développement durable, où la prospérité économique, le bien-être social et la préservation de l'environnement sont étroitement liés.

13. OFFICE DU TOURISME

CPT 160

13.1 SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

Le présent rapport décrit les principaux résultats du développement touristique au niveau régional et local, respectivement de la destination de Sainte-Croix/ Les Rasses. On y retrouve les nuitées (hôtellerie, camping et parahôtellerie), la fréquentation des sites touristiques et de l'Agence ADNV / Office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses, la provenance des visiteurs, ainsi que les actions de promotion et projets menés par l'ADNV.

13.2 DESCRIPTION DES ACTIVITÉS ET STATISTIQUES

NUITÉES HÔTELIÈRES

Cette année, la destination de Sainte-Croix / Les Rasses totalise 27'360 nuitées hôtelières. De ce fait, nous enregistrons une diminution de 18,8% entre 2022 et 2023. Cette différence peut notamment s'expliquer par différentes tendances touristiques actuelles. D'une part, nous observons le renforcement du retour des voyages lointains et donc la diminution du tourisme domestique, prédominant pendant les années de pandémie. D'une autre part, la situation économique, marquée par une inflation, se ressent sur le budget des loisirs et voyages. À noter encore que La Grange et le Centre Ming Shan ont collaboré en 2023 avec l'EVAM, impactant significativement le nombre de nuitées.

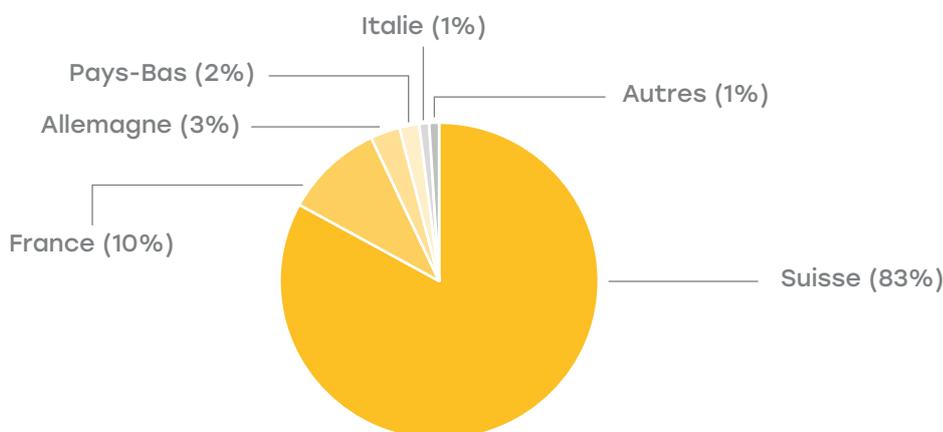
	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2022-2023
Nuitées hôtelières Nord Vaudois	116'505	96'196	129'182	131'063	124'103	-5.3%
Nuitées hôtelières Sainte-Croix	31'027	29'548	35'747	33'702	27'360	-18,8 %

PROVENANCE DES VISITEURS

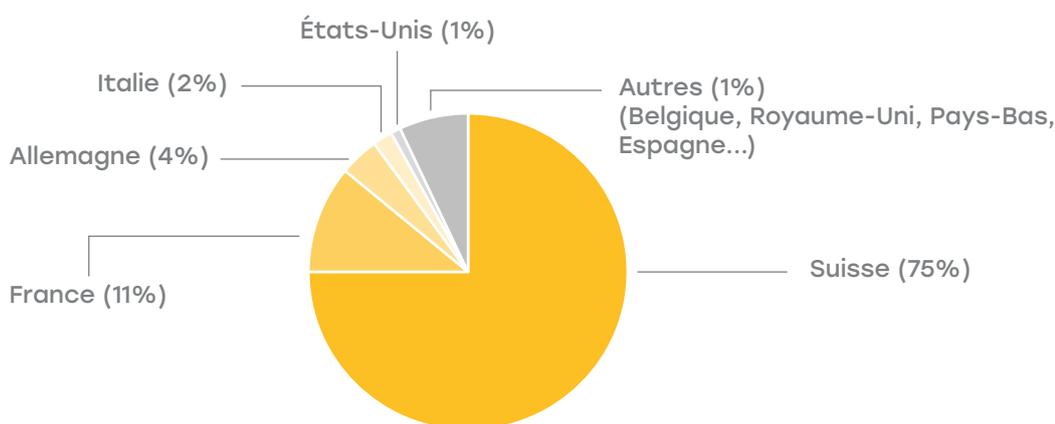
Le Nord vaudois reste plébiscité par un public essentiellement suisse en 2023. En comparaison à l'année dernière, on constate une diminution du marché suisse de 9%. En effet, de nombreuses personnes ont eu à nouveau la possibilité de voyager à l'étranger, les chiffres tendent donc à se stabiliser.

Les marchés français et allemand connaissent une augmentation intéressante pour la destination Sainte-Croix / Les Rasses, avec respectivement +13.2% et 10.1%. Les graphiques ci-après présentent les provenances des visiteurs en 2022 et 2023 dans le Nord vaudois :

RÉPARTITION DES NUITÉES 2022 PAR MARCHÉ (EN %)



RÉPARTITION DES NUITÉES 2023 PAR MARCHÉ (EN %)



Source : Observatoire Vaud Promotion (statistique OFS)

STATISTIQUES DES POINTS D'INFORMATIONS

BUREAU PRINCIPAL - SAINTE-CROIX

Ci-dessous, les statistiques de visites et demandes de renseignements pour l'Agence ADNV / Office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses en 2023. La fréquentation est de manière générale en forte diminution par rapport à 2019, dernière année de référence avant Covid. Les habitudes de voyage et les attentes des touristes évoluant avec le temps, on constate de manière généralisée, que les visiteurs préfèrent désormais découvrir des destinations de manière plus autonome, en utilisant des guides en ligne ou en se fiant à des recommandations d'amis et de famille, plutôt que de recourir aux services traditionnels d'un office du tourisme.

	2019	2020	2021	2022	2023	Évolution 2022-2023 en %
Nombre de visiteurs	1'598	1'219	1'220	917	765	-16,5%
Nombre de téléphones	1'423	1'317	1'201	419	317	-24,3%
E-mails et courriers	293	388	332	199	166	-16,5

CHALET D'INFORMATIONS - LES RASSES

Les statistiques de visites et demandes de renseignements au chalet d'informations des Rasses pour les saisons hivernales 2019/20, 2020/21, 2021/22 et 2022/23, sont transmises ci-dessous. Pour ce type de statistiques, il est évident que la durée de la saison, ainsi que les conditions météorologiques jouent un rôle prépondérant. On peut tout à fait le constater dans le tableau ci-dessous.

Demandes	Saison 2019/2020	Saison 2020/2021	Saison 2021/2022	Saison 2022/2023
Visites	642	635	1'131	498
Téléphones	396	962	1'054	447
Jours d'ouverture	28	78	84	33

Les chiffres de fréquentation ci-dessus sont à mettre en perspective avec le tableau suivant. Il est alors possible de constater qu'une grande partie de ces demandes est générée par les prestations que réalise l'Agence ADNV / Office du tourisme de Sainte-Croix / Les Rasses pour le compte de l'École Suisse de Ski de Sainte-Croix / Les Rasses.

Prestations pour l'École Suisse de Ski de Sainte-Croix/Les Rasses	2021/2022	2022/2023
Réservation cours privés	1'245	402
Réservations cours collectifs	156	235
Réservation jardins des neiges	290	72

PROJETS ET ANIMATIONS DU SECTEUR DE SAINTE-CROIX / LES RASSES

TOUR DES ALPAGES

Ce parcours VTT créé par l'ADNV, invite les visiteurs à découvrir les chalets d'alpage nichés autour du massif du Chasseron. L'occasion de mêler activités sportives, découverte de la région et plaisirs culinaires. Les 22 kilomètres de sentiers transportent les visiteurs à travers les paysages variés et typiques du Balcon du Jura.

VISITES GUIDÉES

Pour la troisième année consécutive, l'ADNV a mis en place un concept de visites guidées du Nord vaudois. Cette année, l'ADNV a mis en place une nouvelle balade guidée autour de l'apiculture en collaboration avec Ruche & Flore de L'Auberson. Au total, 50 visites étaient programmées sur l'ensemble du territoire entre mai et décembre 2023. Au terme de l'année, ce sont 22 visites qui ont eu lieu pour un total de 154 personnes qui y ont pris part, soit une diminution de 54,03 % par rapport à 2022. Étant donné que 28 visites ont dû être annulées (pour des raisons météorologiques, de disponibilité de produit ou par manque d'inscription), l'équilibre financier n'est pas atteint pour cette année. À Sainte-Croix, deux balades archéologiques accompagnées ont été organisées en collaboration avec Murielle Montandon. Au total, 8 personnes ont pris part à ces visites aux Gorges de Covatannaz. Aussi, 5 personnes ont participé au cours de cuisine de plantes sauvages en collaboration avec Thais Cornaz.

CHASSE AU TRÉSOR ET FONDUE AU CHOCOLAT

La Chasse au trésor et fondue au chocolat, action en collaboration avec Jura & Trois-Lacs a été remise sur pied lors de la saison hivernale 2023-2024. Au départ du Col des Étroits, un parcours ludique composé de 10 postes invite les familles à résoudre une énigme. Le principe est simple : au fil des étapes, les jeunes détectives répondent aux différentes questions disséminées sur l'itinéraire et finissent par trouver le mot magique à donner à leur arrivée au Gîte du Mont-des-Cerfs. Ils sont alors récompensés par une fondue au chocolat, ainsi qu'un cadeau. Les goodies, ainsi que la communication ont été pris en charge par l'ADNV.

RUCHE ET FLORE

Ruche & Flore Sàrl bénéficie de l'accompagnement de l'ADNV dans son projet de développement et d'enracinement local à L'Auberson. En 2023, cela s'est traduit par un appui aux porteurs de projet dans leurs démarches en vue de la création d'un centre d'interprétation dédié à l'apiculture, notamment pour un mandat de pré-étude. Une aide à fonds perdu d'un montant de CHF 21'000.-, correspondant à 70% des coûts, a ainsi été obtenue au titre de LADE-LPR (Loi cantonale sur l'appui au développement économique - Loi fédérale sur la politique régionale).

SIGNALÉTIQUE RÉGIONALE

La Commune de Sainte-Croix, impliquée dans le programme de signalisation touristique régional, initié par l'ADNV et développé à l'échelle du Nord vaudois dans les destinations pilotes de Grandson, Orbe, Romainmôtier, Sainte-Croix/Les Rasses, Vallorbe, Yverdon-les-Bains et Yvonand, a poursuivi son travail relatif à l'adaptation du guidage routier. En effet, après avoir installé 10 nouveaux panneaux d'accueil aux entrées de la destination en 2022, le travail a porté sur la deuxième mesure du projet, la mise à jour et le renouvellement de la signalisation routière dans le territoire communal. Ce sont donc 80 fiches techniques qui sont actuellement en consultation pour une mise en œuvre prévue en 2024.

Autant pour la phase d'étude que pour la mise en œuvre, l'ADNV et les communes impliquées bénéficient de l'accompagnement du bureau Signaxis Sàrl. L'ensemble du projet régional est devisé à environ CHF 1,3 million, dont environ 50% de co-financement cantonal obtenu par l'ADNV auprès du Service de la promotion de l'économie et de l'innovation (SPEI) au titre de la LADE-LPR (Loi cantonale sur l'appui au développement économique - Loi fédérale sur la politique régionale).

COMITÉS LOCAUX

Trois comités locaux, dont les sièges sont situés à Orbe, Sainte-Croix et Yverdon-les-Bains, ont été créés en 2022 afin de renforcer l'implication des membres de l'ADNV dans le soutien économique et touristique du Nord vaudois. Ils ont pour mission d'attribuer des aides financières aux personnes et entités déposant une demande de soutien. En 2023, le budget de l'ADNV aura permis via les comités locaux d'octroyer CHF 106'300.- à 65 porteurs de projets.

Le comité local de Sainte-Croix a traité à lui seul 25 demandes sur 4 séances durant l'année 2023, il a soutenu 22 porteurs de projet, pour un total de CHF 39'700.- distribués. Les projets portent sur des événements culturels, sportifs ou économiques ou encore la mise en place d'infrastructures et d'activités permettant de développer l'offre touristique régionale.

MANIFESTATIONS

SPARTAN SAINTE-CROIX

La seconde édition de la SPARTAN Sainte-Croix s'est déroulée le 17 juin 2023. La course internationale a attiré 6'000 personnes et a permis à 2'600 coureurs de se mesurer aux obstacles sur un tracé parcourant les crêtes de la chaîne du Jura sur une distance de 5 ou 10 km. Les plus jeunes ont profité d'un parcours spécifique à proximité du Centre Sportif des Champs de la Joux, qui a ac-

cueilli près de 400 athlètes. La population locale a activement participé à la réussite de la journée, avec la présence du plus de 100 volontaires. Les commerçants ont également contribué à l'animation de la journée, grâce à un tracé dont les derniers kilomètres ont traversé le centre de Sainte-Croix. L'ADNV, en mettant notamment à disposition un chef de projet, a coordonné l'organisation de cet événement et a contribué à son financement et à sa promotion. Grâce à une parfaite collaboration avec les autorités locales, la manifestation fut un véritable succès.

MARCHÉ DES TERROIRS SANS FRONTIÈRE

Le Festival des Terroirs sans Frontière est revenu cette année après 3 annulations successives dues à la pandémie de Covid 19. Le Festival a eu lieu cette année, les 19 et 20 août. Les deux jours ont été marqués par une chaleur intense, qui a certainement incité une partie de la clientèle cible à se rendre aux bords des lacs de la région et vers des altitudes plus importantes. Le Festival intervient également dans un contexte d'inflation qui pousse les ménages à compter davantage. Cet état de fait a été ressenti par les exposants, qui ont constaté un affaiblissement du panier moyen. Le Festival a pu compter en 2023 sur la participation de 61 exposants. Un chiffre qui s'établit dans la moyenne des précédentes éditions. Cette année, la représentation suisse, généralement en retrait, a pu être renforcée pour atteindre un quasi-équilibre avec les exposants français.

- Exposants suisses : 28
- Exposants français : 33

Dans l'ensemble, compte tenu des circonstances particulières de cette année, les commerçants participants ont exprimé leur satisfaction quant à la performance de leurs activités commerciales. Bien sûr, certains domaines ont été plus fortement impactés par la canicule, notamment les viticulteurs. Une majorité des exposants relève l'aspect qualitatif de la manifestation, qui veille à ne mettre en avant que des producteurs régionaux (pas de revendeurs). Le Festival a donc pu conserver ses valeurs et son ambiance si particulière. Le Comité d'organisation ne dispose pas de chiffres précis. Il est toutefois possible d'estimer la fréquentation sur le week-end à environ 4'000 personnes. La journée du dimanche a connu une affluence supérieure à celle du samedi. À noter que le Festival des Terroirs sans Frontière est probablement entré en collision avec d'autres manifestations régionales, du côté suisse et français. Il est toutefois difficile, à cette période de l'année, d'éviter ce phénomène. Dans l'ensemble, le bilan, du côté de la fréquentation, est positif, même s'il est en léger retrait par rapport aux attentes. La manifestation doit également retrouver son public, après ces 3 années d'annulation.

MIGROS HIKING SOUNDS

La première édition de la Migros Hiking Sounds aux Rasses a été couronnée de succès, attirant des participants venus de toute la Suisse et contribuant à renforcer la réputation de la région en tant que destination privilégiée pour les événements de plein air. Si la fréquentation a été en léger retrait par rapport aux attentes, il est toutefois possible de dresser un bilan positif de cette première édition :

- Samedi 23.09 : 450 participants
- Dimanche 24.09 : 600 participants

Ces chiffres sont basés sur le nombre de sac de « goodies » distribués aux participants. Ils sont donc approximatifs, mais reflètent de manière assez précise la réalité. La part de participants suisses alémaniques est estimée à environ 60 %. L'événement a donc permis de faire découvrir à cette cible prioritaire les paysages typiques du Balcon du Jura et le panorama exceptionnel du Chasseron. L'objectif est de ce point de vue largement atteint. La fréquentation par la population locale semble en revanche relativement

faible. Le festival doit encore se faire une place dans le paysage événementiel de la région. À noter que les dates du 23 et 24 septembre sont entrées en collision avec quelques événements régionaux d'importance (Fête des Vendanges à Neuchâtel en particulier). Si la manifestation présente un potentiel d'amélioration certain, elle a tout de même permis d'atteindre son objectif prioritaire, à savoir la mise en avant du Balcon du Jura auprès d'une clientèle qui ne connaît pas encore la région (60 % de suisses-alémaniques).

ACTIONS DE COMMUNICATION

DIGITAL

Les comptes « d'Yverdon-les-Bains Région » sont utilisés pour les publications habituelles sur l'annonce d'événements, la mise en avant de certaines activités et des photos de paysages.

Les tableaux ci-dessous mettent en avant la fréquentation du site internet du tourisme régional www.yverdonlesbainsregion.ch ainsi que ses réseaux sociaux.

FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET

	2020	2021	2022	2023	Évolution (%)
Visites (sessions)	260'815	287'952	283'242	200'255	-29.2%
Visiteurs (vue unique)	187'612	210'305	234'886	151'936	-35.5%
Pages vues	573'215	603'681	517'087	257'871	-50%

Le site fait l'objet d'un projet de redynamisation, afin de le rendre plus attractif et pratique pour ses visiteurs. La poursuite de ce projet continuera en 2024.

RÉSEAUX SOCIAUX

Nombre d'abonnés	31.12.20	31.12.21	31.12.22	31.12.23	Évolution (%)
Facebook	8'737	8'571	8'862	9'456	+1.1%
Instagram	2'610	3'092	3'291	4'012	+15.4%
Total	11'347	11'663	12'153	13'468	+10.8%

VISITES DE PRESSE

L'ADNV a coordonné 7 visites de presse en accueillant 10 journalistes/blogueurs en 2023. Ces visites de presse sont principalement organisées en collaboration avec Vaud Promotion (3, dont 1 en collaboration avec ST France) et J3L (4). Les journalistes viennent de Suisse-allemande, mais également de France et d'Autriche. Toutes les visites de presse ont concerné plusieurs secteurs du Nord vaudois. Des changements organisationnels sont en cours du côté de Vaud Promotion. Par ailleurs, des nouvelles collaborations pour les médias vont être établies entre Vaud Promotion et les régions du canton au printemps 2024.

PROMOTIONS ET COLLABORATIONS PROMOTIONNELLES

En 2023, le Nord vaudois a profité d'une présence dans les médias suisses, notamment via la collaboration de relations publiques conclue avec l'agence Gretz Communication AG, en partenariat avec la section Nord vaudois d'HotellerieSuisse. Ce partenariat a abouti à 36 articles pour une valeur RP totale de CHF 571'633.56.-. En complément de ce chiffre, on peut préciser :

- 23 articles dans les médias imprimés (Schweizer Familie, annabelle entre autres), dont :
 - 1 article dans le SonntagsZeitung et une présence supplémentaire négociée dans le Tagblatt der Stadt Zürich
 - 3 présences dans le magazine Femina, pour une visibilité en Suisse romande
- 13 articles digitaux, notamment sur nau.ch ou reisetrends.ch
- 4 mentions de notre région dans des newsletters (natuerlich.ch et [belvedere](http://belvedere.ch) par exemple)

Les tirages cumulés de notre partenariat se montent à 2'370'523 exemplaires. L'ADNV investit chaque année CHF 10'000.- dans cette mesure.

EN COLLABORATION AVEC VAUD PROMOTION, L'ADNV A :

Promu la culture, dans le cadre d'une campagne digitale pour le printemps. La vidéo de promotion a notamment mis en avant l'Abbatiale de Romainmôtier.

Promu la saison estivale sur le thème de l'eau
Mise en avant de :

- Numerik Games Festival (campagne promotionnelle annexe)
- Gorges de l'Orbe

Promu la gastronomie durant l'automne :

- Visite de truffières et Marché aux truffes de Bonvillars (voir chapitre précédent)

EN COLLABORATION AVEC JURA & 3-LACS, L'ADNV A :

- Promu la région et ses activités phares, au travers d'une carte panoramique imprimée à 30'000 exemplaires
- Promu la région et une sélection d'activités accessibles en transports publics, dans un guide en collaboration avec les CFF
- Promu la gastronomie et les chalets d'alpage, au travers d'un guide des métairies
- Promu les visites de truffières dans le cadre de la campagne Saveurs.

EN COLLABORATION AVEC SUISSE TOURISME, L'ADNV A :

- Participé au Winter Blick Awards et promu la station de Sainte-Croix / Les Rasses, comme destination phare pour le ski de fond et les familles
- Relayé à ses partenaires les informations relatives aux campagnes Grape Escape, Women Only et Fondue Finder.

PUBLICATIONS

En 2023, l'ADNV a sorti plusieurs imprimés à vocation touristique :

- Bloc de Romainmôtier
- Bloc d'informations LNM
- Tour des Alpes
- Bloc d'Yvonand (réimpression)
- Bloc d'Yverdon-les-Bains (réimpression)
- Carte des activités hivernales de Sainte-Croix / Les Rasses

CONCEPT PÈDZE

Le renouvellement du concept Pèdze, destiné à stimuler les activités de loisirs tant pour les habitants de la région, que les visiteurs occasionnels ou les touristes, s'est fait en 2023. Pour rappel, trois volets de ce concept cohabitent :

PÈDZE PASS

La plateforme www.pedzepass.ch permet à des partenaires d'activités, de loisirs et du commerce de publier gratuitement leur publicité ou une offre spéciale. Une cinquantaine d'offres étaient disponibles durant la haute saison, de mai à octobre.

Les offres ont également fait l'objet d'une promotion sur les réseaux sociaux de l'ADNV durant l'été.

PÈDZE GRATTE

Afin de stimuler la consommation régionale des prestataires du Nord vaudois, la distribution de la « Pèdze Gratte » a été renouvelée. Ce sont près de 20'000 cartes à gratter qui ont été distribuées du 13 juillet au 27 août, dont 2'400 cartes gagnantes. Les cartes ont été distribuées au centre-ville d'Yverdon-les-Bains, aux Rives du lac, ainsi que lors de différentes manifestations dans le Nord vaudois.

Parmi les lots gagnants, on peut citer les Grottes de Vallorbe, le Jumpark, le Château de Grandson, ou encore la Piscine d'Orbe, comme partenaires. La valeur totale des activités offerte en collaboration avec les prestataires, se monte à CHF 35'000.-.

PÈDZE CARD

L'ADNV a produit et remis gratuitement aux hébergés du Nord vaudois la carte de rabais pour touristes « Pèdze Card ». Sous forme d'un carnet distribué aux hôtes (hôtels, B&B et campings), la carte proposait 12 activités ou achats à prix réduit (avec une réduction de 50%).

Valable du 1^{er} juillet au 31 août, la carte a été imprimée à 16'000 exemplaires.

MASTERPLAN

Depuis l'engagement d'un chef de projet Masterplan le 1^{er} décembre 2020, des étapes significatives ont été franchies dans le développement touristique 4 saisons du Balcon du Jura. Le premier mandat de 30 mois, s'achevant, le 31 mai 2023, a montré des résultats encourageants. Les Communes de Sainte-Croix et Bullet ainsi que l'ADNV ont donc exprimé leur souhait de prolonger ce mandat pour une nouvelle période de 30 mois, avec un financement assuré à 70% par le SPEI jusqu'au 30 novembre 2025.

Objectifs et actions pour le second mandat :

- **Coordination et accompagnement** : La poursuite et la réussite des projets en cours seront assurées par une coordination efficace et un soutien continu.
- **Stratégie de développement** : Un préavis municipal sera élaboré pour soumettre la stratégie de développement et les projets identifiés aux conseils communaux de Sainte-Croix et Bullet.
- **Soutien financier** : Des demandes de soutien auprès de LADE/LPR pour les projets futurs seront déposées.
- **Assistance aux groupes de travail** : Un soutien technique et stratégique sera apporté aux groupes de travail pour l'identification et la mise en œuvre des projets et mesures.
- **Communication et collaboration** : Les actions pour améliorer la communication et la collaboration entre les acteurs touristiques seront maintenues.

COMITÉ DE PILOTAGE MASTERPLAN (COPIL)

Le 18 janvier 2023, le comité de pilotage Masterplan (COPIL) a approuvé la prolongation du mandat du chef de projet pour 30 mois supplémentaires dès le 1^{er} juin 2023, soulignant l'intérêt unanime pour la continuation de cette collaboration. Suite à cette décision, un préavis LADE a été formulé et soumis au Service de la Promotion de l'Économie et de l'Innovation (SPEI) fin mars 2023. En avril 2023, le COPIL s'est réuni à deux occasions pour affiner les actions et mesures basées sur 26 fiches de projet développées par les groupes de travail. Ces réunions ont permis de cibler les priorités et les orientations stratégiques futures.

En novembre 2023, après l'approbation du préavis « Balcon du Jura : Tourisme 2024-2026 » par les conseils communaux de Sainte-Croix et Bullet, le COPIL a effectué un bilan de l'année et a planifié la mise en œuvre du Masterplan pour 2024, marquant une avancée significative dans le développement touristique quatre saisons de la région.

ACCOMPAGNEMENT DANS LA RÉALISATION D'UN PRÉAVIS MUNICIPAL

Suite à l'adoption d'un nouveau décret par le Grand Conseil vaudois, allouant un crédit de CHF 50 millions pour soutenir les infrastructures touristiques, le second semestre 2023 a été dédié à l'évaluation du développement touristique actuel et à la planification de projets et mesures pour la période 2024-2026, incluant des cartographies des infrastructures existantes et futures. Cet effort, guidé par le chef de projet, a abouti à la formulation d'un préavis municipal, « Balcon du Jura : Tourisme 2024-2026 », présenté aux conseils communaux de Sainte-Croix et de Bullet en septembre 2023 et approuvé à la majorité le 8 octobre 2023. Cette approbation reflète l'engagement des autorités à promouvoir le tourisme

4 saisons dans la région, mettant en avant une stratégie claire et 18 projets spécifiques pour le développement touristique.

GROUPES DE TRAVAIL MASTERPLAN

Durant le premier trimestre 2023, les groupes de travail se sont rencontrés pour leur troisième réunion, au cours de laquelle ils ont approuvé les fiches de projet élaborées lors des sessions précédentes. Ces discussions ont abouti à la soumission de 26 fiches de projet au Comité de Pilotage Masterplan (COPIL), avec l'assistance documentaire et analytique du chef de projet pour éclairer leur processus décisionnel.

En réponse à la demande des municipalités pour un préavis municipal détaillé visant le développement touristique du Balcon du Jura, l'activité des groupes de travail a été suspendue au second trimestre 2023. Cependant, le suivi et la réalisation des fiches de projets identifiées et validées par le COPIL ont été poursuivis. La reprise de ces groupes est prévue pour le premier trimestre de l'année suivante, avec une réévaluation des objectifs en fonction des directives et des ambitions énoncées dans le préavis municipal.

SUIVI DE PROJETS

Au cours de l'année 2023, divers projets ont fait l'objet d'un accompagnement et d'un suivi approfondi :

- **Projet piscine des Replans** : Plusieurs réunions ont été organisées avec les porteurs de projet tout au long de l'année 2023 pour en assurer le suivi et la coordination. Une rencontre clé avec le SPEI a eu lieu fin août 2023 pour présenter le projet et confirmer son éligibilité à des aides LADE/LPR à hauteur maximum de 35% du coût total du projet.
- **Colonie et centre sportif 4 saisons aux Cluds** : Deux séances de coordination se sont tenues en janvier et juin 2023, suivies de contacts continus. Le projet a été temporairement suspendu jusqu'en novembre 2023 pour permettre la modification des statuts de la Fondation Clos du Château et la création d'une association dédiée à la gestion de la colonie. La reprise en novembre a confirmé la volonté des parties prenantes de mener à bien ce projet, avec une planification des prochaines étapes prévue pour le premier trimestre 2024.
- **Skills Centre VTT aux Rasses** : Des séances de suivi ont été consacrées à la recherche de financement et à la soumission d'un préavis LADE/LPR, validé par le SPEI en juin 2023 avec une aide à fonds perdus de 25% du coût. Ce projet a été approuvé par les conseils communaux de Sainte-Croix et Bullet en novembre 2023 avec une mise en œuvre prévue pour le second semestre de l'année 2024.
- **Développement de concepts touristiques** : Des efforts stratégiques ont été concentrés

sur la possible mise en œuvre d'activités attractives telles que le Mountain Cart dans le domaine des Rasses et le Disc-Golf sur le plateau des Planets. Ces initiatives ont été soutenues par la création de dossiers détaillés, visant à établir un modèle de financement et de gestion efficace pour ces nouvelles offres.

- Plan de mobilité Creux du Van : Participation à la séance du COPIL fin février 2023 pour discuter de la mobilité dans la région.
- Collaboration avec le CPNV pour un projet étudiant : Rencontre avec Ariane Nicollier, professeure, pour définir un concept et des livrables pour un projet étudiant conduit en collaboration avec Vincent Demiéville dans le cadre d'un nouveau parcours VTT.

Ces activités reflètent un engagement continu envers le développement touristique du Balcon du Jura, avec une attention particulière à la coordination, au financement et à l'innovation des projets.

RENCONTRES ET ÉCHANGES STRATÉGIQUES

Au cours de l'année, une série de rencontres et d'échanges significatifs a été organisée pour favoriser le développement touristique et la mise en œuvre du Masterplan :

- Dialogue avec un groupe de réflexion régional : Plusieurs interactions ont eu lieu avec un groupe de réflexion dédié à la région de Sainte-Croix, portant sur des thèmes variés tels que la mobilité, le développement durable et l'animation touristique. Cette session a permis de présenter le Masterplan et les actions stratégiques envisagées.
- Introduction à la nouvelle conservatrice du MuMaps : Une rencontre a été organisée avec Mme Diane Esselborn, récemment nommée conservatrice du musée, ouvrant des perspectives de collaborations culturelles.
- Échanges avec SuisseMobile : Lukas Stadther, représentant de la fondation SuisseMobile, a participé à plusieurs échanges sur le développement et le balisage de nouveaux itinéraires officiels dans le cadre du développement VTT sur le Balcon du Jura.
- Stratégie VTT avec la DGMR et services cantonaux : Une séance axée sur la stratégie VTT pour le canton de Vaud avec les différents départements cantonaux a été organisée conjointement avec les régions touristiques du Jura vaudois.

Ces interactions ont joué un rôle clé dans le renforcement des partenariats, la compréhension mutuelle des objectifs et le partage des connaissances, contribuant ainsi directement à la dynamique de développement du tourisme sur le Balcon du Jura.

INITIATIVES COMPLÉMENTAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Des actions complémentaires ont été mises en œuvre pour enrichir et diversifier l'offre touristique de la région, illustrant l'engagement continu en faveur de l'innovation et du partenariat :

- Table ronde sur la stratégie VTT : À l'initiative de l'ADNV, une table ronde dédiée à la stratégie VTT dans le Jura Vaudois a été organisée, réunissant divers acteurs institutionnels, la fondation SuisseMobile, des destinations touristiques et l'Association VTT Jura Vaudois. Ces échanges, tenus en avril, septembre et novembre 2023, ont favorisé une synergie entre les différents intervenants pour le développement du VTT dans la région.
- Atelier de co-construction dans le Haut-Doubs : La participation active à 2 ateliers de co-construction axés sur l'économie du loisir et du tourisme du Haut-Doubs a marqué un engagement transfrontalier pour le développement touristique durable.
- Accompagnement de projets touristiques locaux : Un suivi et un soutien ont été apportés aux communes pour la réalisation de projets touristiques de moindre envergure, mais à fort impact local, tels que le développement d'un nouveau parcours VTT « Tour des Alpes » et la création d'une balade didactique au cœur de Sainte-Croix. Cette dernière met en valeur le patrimoine et la mécanique d'art, enrichissant l'expérience culturelle des visiteurs. Ces 2 projets initiés en 2023 seront poursuivis en 2024.

Ces initiatives reflètent une approche holistique et collaborative du développement touristique, englobant à la fois des projets d'envergure et des actions locales spécifiques, contribuant à la valorisation et à l'attrait du Balcon du Jura comme destination touristique 4 saisons.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE SAINTE-CROIX

- vu les comptes et le rapport de gestion présentés par la Municipalité,
- entendu le rapport de la Commission de gestion,

approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2023 et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2023.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



C. ROTEN



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD